



Parkland

NOTICE ANNUELLE
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023

Le 27 février 2024

TABLE DES MATIÈRES

GLOSSAIRE	1
PRÉSENTATION DE L'INFORMATION	3
MISE EN GARDE RELATIVE À L'INFORMATION PROSPECTIVE	3
STRUCTURE D'ENTREPRISE	5
ÉVOLUTION DE L'ENTREPRISE	6
DESCRIPTION DES ACTIVITÉS DE LA SOCIÉTÉ	10
FACTEURS DE RISQUE.....	25
RENSEIGNEMENTS SUR LE COMITÉ D'AUDIT	35
DIVIDENDES	37
DESCRIPTION DE LA STRUCTURE DU CAPITAL	38
MARCHÉ POUR LA NÉGOCIATION DES TITRES	41
ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS	42
CONTRATS IMPORTANTS	45
INTÉRÊTS DES EXPERTS.....	45
POURSUITES ET APPLICATION DE LA LOI.....	45
MEMBRES DE LA DIRECTION ET AUTRES PERSONNES INTÉRESSÉS DANS DES OPÉRATIONS IMPORTANTES	45
RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	45
AGENT DES TRANSFERTS ET AGENT CHARGÉ DE LA TENUE DES REGISTRES	45
ANNEXE 1 – MANDAT DU COMITÉ D'AUDIT	A-1

GLOSSAIRE

Lorsqu'ils sont utilisés dans la présente notice annuelle, les termes qui suivent ont le sens qui leur est respectivement donné ci-dessous.

« **actes relatifs aux billets de premier rang** » désigne, collectivement, (i) l'acte de fiducie daté du 10 juillet 2019 qui régit les modalités des billets de premier rang à 5,875 % échéant en 2027 libellés en dollars américains, (ii) l'acte de fiducie daté du 23 juin 2020 qui régit les modalités des billets de premier rang à 6,000 % échéant en 2028, (iii) l'acte de fiducie daté du 25 mars 2021 qui régit les modalités des billets de premier rang à 4,375 % échéant en 2029, (iv) l'acte de fiducie daté du 16 juin 2021 qui régit les modalités des billets de premier rang à 3,875 % échéant en 2026, (v) l'acte de fiducie daté du 13 avril 2021 qui régit les modalités des billets de premier rang à 4,500 % échéant en 2029 libellés en dollars américains, (vi) l'acte de fiducie daté du 23 novembre 2021 qui régit les modalités des billets de premier rang à 4,625 % échéant en 2030 libellés en dollars américains;

« **actionnaires** » désigne les porteurs d'actions ordinaires;

« **actions ordinaires** » désigne les actions ordinaires du capital de Parkland;

« **appartenant à la Société et exploité par celle-ci** » désigne un site qui appartient à la Société et qui est exploité par celle-ci;

« **billets de premier rang** » désigne, collectivement, (i) les billets de premier rang à 5,875 % échéant en 2027 libellés en dollars américains (ii) les billets de premier rang à 6,000 % de 2028, (iii) les billets de premier rang à 4,375 % échéant en 2029, (iv) les billets de premier rang à 3,875 % échéant en 2026, (v) les billets de premier rang à 4,500 % échéant en 2029 libellés en dollars américains, et (vi) les billets de premier rang à 4,625 % échéant en 2030 libellés en dollars américains;

« **billets de premier rang à 3,875 % échéant en 2026** » désigne les billets de premier rang à 3,875 % d'un capital global de 600 millions de dollars de Parkland dont la date d'échéance est le 16 juin 2026 et qui ont été émis le 16 juin 2021;

« **billets de premier rang à 4,375 % échéant en 2029** » désigne les billets de premier rang à 4,375 % d'un capital global de 600 millions de dollars de Parkland dont la date d'échéance est le 26 mars 2029 et qui ont été émis le 25 mars 2021;

« **billets de premier rang à 4,500 % échéant en 2029 libellés en dollars américains** » désigne les billets de premier rang à 4,500 % d'un capital global de 800 millions de dollars américains de Parkland dont la date d'échéance est le 1^{er} octobre 2029 et qui ont été émis le 13 avril 2021;

« **billets de premier rang à 4,625 % échéant en 2030 libellés en dollars américains** » désigne les billets de premier rang à 4,625 % d'un capital global de 800 millions de dollars américains de Parkland dont la date d'échéance est le 1^{er} mai 2030 et qui ont été émis le 23 novembre 2021;

« **billets de premier rang à 5,875 % échéant en 2027 libellés en dollars américains** » désigne les billets de premier rang à 5,875 % d'un capital global de 500 millions de dollars américains de Parkland dont la date d'échéance est le 15 juillet 2027 et qui ont été émis le 10 juillet 2019;

« **billets de premier rang à 6,000 % échéant en 2028** » désigne les billets de premier rang à 6,000 % d'un capital global de 400 millions de dollars de Parkland dont la date d'échéance est le 23 juin 2028 et qui ont été émis le 23 juin 2020;

« **Business Corporations Act** » désigne la loi de l'Alberta intitulée *Business Corporations Act (Alberta)*, telle qu'elle peut être modifiée, y compris les règlements promulgués en vertu de celle-ci;

« **CER** » désigne le centre d'exploitation régional;

« **conseil d'administration** » ou « **conseil** » désigne le conseil d'administration de Parkland;

« **convention de crédit** » désigne la quatrième convention de crédit de premier rang garantie modifiée et mise à jour intervenue en date du 14 avril 2022 entre la Société et certaines de ses filiales à titre d'emprunteurs, la Banque Canadienne Impériale de Commerce à titre de représentant, et les institutions financières qui sont parties à cette convention à titre de prêteurs, telle qu'elle peut être modifiée à l'occasion;

« **ESG** » désigne les termes « environnement, social et gouvernance »;

« **états financiers annuels** » désigne les états financiers consolidés annuels de Parkland aux 31 décembre 2023, 31 décembre 2022 et 1^{er} janvier 2022 et pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 31 décembre 2022, lesquels sont réputés être intégrés par renvoi dans la présente notice annuelle et ont été déposés sous le profil de la Société sur le site Web de SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca, où ils peuvent être consultés;

« **États-Unis** » ou « **É.-U.** » désigne les États-Unis d'Amérique;

« **facilités de crédit** » désigne les facilités de crédit disponibles aux termes de la convention de crédit, tel qu'il est décrit plus en détail à la rubrique « Description de la structure du capital – Dettes – Convention de crédit » des présentes;

« **GES** » désigne les gaz à effet de serre;

« **GPL** » désigne le gaz de pétrole liquéfié;

« **notice annuelle** » désigne la présente notice annuelle relative à l'exercice clos le 31 décembre 2023, qui est datée du 27 février 2024;

« **Parkland Refining** » désigne Parkland Refining (B.C.) Ltd., filiale en propriété exclusive de Parkland;

« **programme de fidélisation Récompenses JOURNIE^{MC}** » désigne le programme de récompenses et de fidélisation de la clientèle de Parkland;

« **raffinerie de Burnaby** » désigne la raffinerie qui produit 55 000 b/j de pétrole brut léger/moyen non sulfuré de Parkland, située à Burnaby, en Colombie-Britannique;

« **rapport de gestion annuel** » désigne le rapport de gestion de Parkland pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, lequel est réputé être intégré par renvoi dans la présente notice annuelle et a été déposé sous le profil de la Société sur le site Web de SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca, où il peut être consulté;

« **restaurant rapide** » désigne un restaurant rapide;

« **SEDAR+** » désigne le Système électronique de données, d'analyse et de recherche+;

« **Société** » ou « **Parkland** » désigne Corporation Parkland, une société constituée en vertu de la *Business Corporations Act* et comprend, sauf si le contexte indique le contraire, ses filiales de façon consolidée;

« **Sol** » désigne Sol Investments SEZC, filiale en propriété exclusive indirecte de Parkland;

« **SSE** » désigne la santé, la sécurité et l'environnement;

« **TI** » désigne les technologies de l'information;

« **TMPL** » désigne le pipeline Trans Mountain, qui transporte le pétrole brut et le pétrole raffiné de l'Alberta vers les côtes de la Colombie-Britannique;

« **TSX** » désigne la Bourse de Toronto;

« **VE** » désigne un « véhicule électrique ».

PRÉSENTATION DE L'INFORMATION

Sauf indication contraire, l'information qui figure dans la présente notice annuelle est donnée en date du 31 décembre 2023 ou pour l'exercice clos à cette date. Sauf indication contraire, tous les montants en dollars sont exprimés en dollars canadiens. Sauf si le contexte exige une interprétation différente, toute mention de la « Société », de « Parkland », du pronom « nous » et des déterminants « notre » et « nos » dans les présentes renvoie à Corporation Parkland et à ses filiales, sur une base consolidée. Les termes clés non définis dans la présente notice annuelle ont le sens qui leur est attribué à la rubrique « Glossaire » de la présente notice annuelle.

MISE EN GARDE RELATIVE À L'INFORMATION PROSPECTIVE

La présente notice annuelle renferme des énoncés prospectifs. Bon nombre de ces énoncés peuvent être repérés par l'emploi de verbes comme « pouvoir », « prévoir », « avoir l'intention de », « projeter », « estimer », « croire », « chercher », « cibler », « essayer » ou « continuer » ou d'expressions ou de termes comparables, ou par la conjugaison de verbes au futur ou au conditionnel. Plus précisément, la présente notice annuelle contient des énoncés prospectifs qui se rapportent notamment aux éléments suivants : les objectifs commerciaux, les projets et les stratégies de Parkland, notamment en ce qui a trait à notre prévision de croissance à long terme grâce à une combinaison de croissance interne et d'acquisitions ainsi qu'à la priorité à court terme que nous accordons à la croissance interne et à la réalisation d'initiatives concrètes s'y rapportant, à l'accent mis sur l'intégration des sociétés acquises, à l'exploitation de synergies opérationnelles, administratives et d'autres synergies provenant des acquisitions réalisées antérieurement, à la réalisation d'une efficacité des coûts et en matière d'approvisionnement, à la réduction de notre ratio de levier financier et aux acquisitions rentables éventuelles, s'il y a lieu; à la stratégie d'affectation des capitaux de Parkland, y compris en ce qui a trait à son ambition de flux de trésorerie disponibles pour 2028, et à l'utilisation projetée de ces flux de trésorerie disponibles, et aux prévisions liées au ratio de levier financier pour atteindre la partie inférieure de la fourchette de 2 à 3 fois d'ici 2025; aux attentes liées aux rachats d'actions et à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2023, ainsi qu'aux montants des dividendes futurs et à la fréquence des versements; à notre stratégie « Objectif Zéro », nos engagements, nos cibles et les objectifs s'y rapportant, les plans, les initiatives et les projets actuels et à venir, la réalisation, le financement et l'échéancier de ceux-ci ainsi que les avantages escomptés et les résultats qui en découlent; à notre plan qui consiste à faire passer les capacités de cotraitement de la raffinerie de Burnaby à environ 5 500 barils par jour et l'échéancier de celui-ci; aux attentes relatives à l'interruption et la reprise des activités à la raffinerie de Burnaby et l'échéancier à cet égard; aux attentes relatives au démarrage du projet d'expansion Trans Mountain et son incidence sur la raffinerie de Burnaby; à notre plan qui consiste à créer l'un des plus vastes réseaux de bornes de recharge ultrarapide pour VE au Canada, aux emplacements prévus qui formeront le réseau ainsi qu'au financement et à l'état d'avancement de ce plan; à nos objectifs et nos engagements en matière de SSE et à leurs incidences; aux cibles et aux attentes de Parkland en matière de diversité; aux attentes relatives aux avantages, aux coûts et aux synergies des acquisitions réalisées et de celles à venir; et aux attentes relatives aux prix des marchandises, aux taux d'intérêt, aux taux de change et à l'inflation ainsi qu'aux tendances de consommation et aux préférences des clients.

L'information prospective qui figure dans les présentes est fondée sur différents facteurs et différentes hypothèses d'importance, dont les suivants :

- la conjoncture actuelle et projetée du marché;
- le cadre réglementaire qui régit les activités de Parkland;
- les tendances de consommation et les préférences des clients, notamment en matière de consommation de combustibles fossiles;
- les effets de l'inflation;
- les répercussions des conflits à l'échelle mondiale, des tensions de nature géopolitique ainsi que des différends et perturbations d'ordre commercial sur la conjoncture économique générale;
- les conséquences des changements climatiques ainsi que des événements et conditions météorologiques extrêmes sur les activités de Parkland;
- la capacité de Parkland d'adapter ses activités à l'évolution du cadre réglementaire;
- la capacité de Parkland à atteindre ses objectifs d'affaires, à réaliser ses projets et à exécuter ses stratégies, notamment sa stratégie « Objectif Zéro »;
- la capacité de Parkland d'exploiter et de mettre à niveau ses systèmes de planification des ressources sans interruption;
- la capacité de Parkland d'acquérir de nouveaux clients dans les différents marchés au sein desquels elle exerce ses activités;
- la capacité de Parkland de cerner les besoins en évolution des clients;
- la capacité de Parkland à bien intégrer les activités acquises à ses activités;
- la capacité de Parkland de repérer des acheteurs et de réaliser des dessaisissements, s'il y a lieu, selon des modalités raisonnables pour Parkland et en temps opportun;
- la capacité de Parkland de réaliser des initiatives internes relatives, s'il y a lieu;
- la capacité de Parkland à réaliser les synergies et les réductions de coût grâce à la mise en œuvre des projets d'intégration, au pouvoir d'achat accru et à la renégociation des contrats, entre autres choses;
- la capacité de Parkland d'approvisionner avec fiabilité la raffinerie de Burnaby en pétrole brut, en gaz naturel, en électricité et en charge d'alimentation biologique et de maintenir l'accès continu au TMPL de même que son exploitation;
- la capacité de Parkland d'amorcer les procédures de relance et de reprendre les activités normales à la raffinerie de Burnaby et selon l'échéancier prévu;
- le prix et la quantité disponible du carburant, du diesel, du propane, des lubrifiants, du mazout et d'autres produits pétroliers;
- les marges de craquage par baril;
- la conjoncture du marché financier, notamment les taux d'intérêt, le taux d'inflation et les taux de change;
- la capacité des fournisseurs de respecter leurs engagements;
- la capacité de Parkland d'exercer ses activités de façon sécuritaire et fiable;
- la capacité de Parkland de maintenir en poste les dirigeants clés et à repérer et à embaucher des administrateurs conformément à son processus de renouvellement des membres du conseil et à ses cibles en matière de diversité;
- le niveau d'endettement futur de Parkland;
- la capacité de Parkland de générer des flux de trésorerie tirés des activités d'exploitation suffisants pour s'acquitter de ses obligations actuelles et futures;

- les dépenses en immobilisations futures qui seront engagées par Parkland;
- la disponibilité des fonds aux termes de la convention de crédit et du financement consenti par la BIC, et les modalités de ce financement;
- l'accès à des sources de financement futures et les modalités de ce financement pour le programme d'immobilisations de Parkland;
- la capacité de Parkland de faire face à la concurrence dans un environnement compétitif.

De plus, l'ambition des flux de trésorerie disponibles pour 2028 présume une augmentation des flux de trésorerie grâce à l'intégration continue des entreprises acquises et à la croissance interne, tout en maintenant ou en réduisant le nombre d'actions ordinaires en circulation. Les prévisions liées au ratio de levier financier présumant une augmentation du montant des liquidités disponibles grâce à l'intégration continue des entreprises acquises, à la croissance interne de l'entreprise en 2024 et 2025, et au maintien ou à la diminution de la dette.

Ces énoncés prospectifs comportent plusieurs risques, plusieurs incertitudes ainsi que plusieurs autres facteurs connus et inconnus qui pourraient faire en sorte que les résultats ou les événements réels diffèrent considérablement de ceux qui sont présentés dans ces énoncés prospectifs. L'information prospective qui figure dans les présentes est soumise à certains risques et à certains impondérables, dont ceux qui sont décrits à la rubrique « Facteurs de risque » dans la présente notice annuelle et qui sont indiqués ci-après :

- la conjoncture générale du marché;
- les tendances et la conjoncture microéconomiques et macroéconomiques, notamment les hausses des taux d'intérêt, du taux d'inflation et du prix des marchandises;
- la capacité de réaliser nos objectifs, nos projets et nos stratégies d'affaires et d'en tirer des bénéfices;
- la capacité à respecter nos engagements et à atteindre nos cibles, notamment en ce qui a trait à notre stratégie « Objectif Zéro » et aux questions de SSE;
- la capacité de tirer profit de notre avantage clientèle et de notre avantage en matière d'approvisionnement;
- la capacité d'intégrer efficacement les acquisitions réalisées et de réaliser les bénéfices et les synergies prévus, et de saisir les occasions prévues qui en découlent et, s'il y a lieu, qui découlent également des acquisitions futures;
- la capacité de repérer des cibles de dessaisissement et d'acquisition futures, s'il y a lieu, et de mobiliser les fonds nécessaires au financement d'acquisitions futures, s'il y a lieu;
- la capacité à obtenir du capital dans l'avenir pour soutenir et développer notre entreprise, y compris l'émission d'actions ordinaires additionnelles;
- l'efficacité des systèmes et des programmes de gestion de Parkland;
- l'efficacité de la stratégie de gestion des risques de Parkland;
- les facteurs et les risques associés aux prix et aux marges de détail ainsi qu'à la diminution des marges de craquage;
- la disponibilité et le prix des produits pétroliers;
- la volatilité du prix du pétrole brut et des produits raffinés;
- l'état de la concurrence au sein de notre secteur d'activité en Amérique du Nord et dans les Caraïbes;
- les répercussions sur l'environnement;
- les risques liés à l'évolution du droit de l'environnement et de la réglementation, y compris le défaut par Parkland d'obtenir ou de maintenir en règle les permis exigés;
- les risques liés aux litiges en suspens ou futurs;
- les obligations éventuelles non divulguées (y compris les obligations environnementales) relatives aux acquisitions réalisées;
- l'incapacité à atteindre les objectifs financiers, opérationnels et stratégiques et à exécuter les plans correspondants;
- la déficience des contrôles et des procédures;
- les cyberattaques et les violations de données;
- l'incidence des nouvelles technologies et des technologies émergentes qui réduisent la consommation de combustibles fossiles;
- la disponibilité du capital et des fonds d'exploitation.

Les facteurs qui précèdent ne sont pas exhaustifs. Des renseignements supplémentaires sur ces facteurs et sur d'autres facteurs qui pourraient avoir une incidence sur les activités ou les résultats financiers de la Société figurent dans la présente notice annuelle, notamment dans le rapport de gestion annuel qui y est intégré par renvoi et qui peut être consulté sous le profil de la Société sur SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca.

Bon nombre de facteurs pourraient faire en sorte que les résultats, le rendement ou les réalisations réelles de la Société ou d'une unité d'exploitation en particulier diffèrent de l'information prospective qui figure dans la présente notice annuelle. Si un ou plusieurs de ces risques ou de ces incertitudes devaient se matérialiser, ou si les hypothèses qui sous-tendent les énoncés prospectifs devaient se révéler inexacts, les résultats réels pourraient être sensiblement différents de ceux qui sont décrits dans la présente notice annuelle comme des résultats prévus, anticipés, recherchés, proposés, estimés ou attendus. Ainsi, le lecteur est prié d'examiner attentivement ces facteurs lorsqu'il évalue les énoncés prospectifs, et de ne pas se fier indûment aux énoncés prospectifs.

Les énoncés prospectifs sont valables seulement à la date de la présente notice annuelle. La Société n'a pas l'intention de mettre à jour ces énoncés prospectifs, et elle n'assume aucune responsabilité à cet égard, sauf si la loi l'exige. Les énoncés prospectifs qui figurent dans la présente notice sont expressément donnés sous réserve de ces mises en garde.

STRUCTURE D'ENTREPRISE

Corporation Parkland

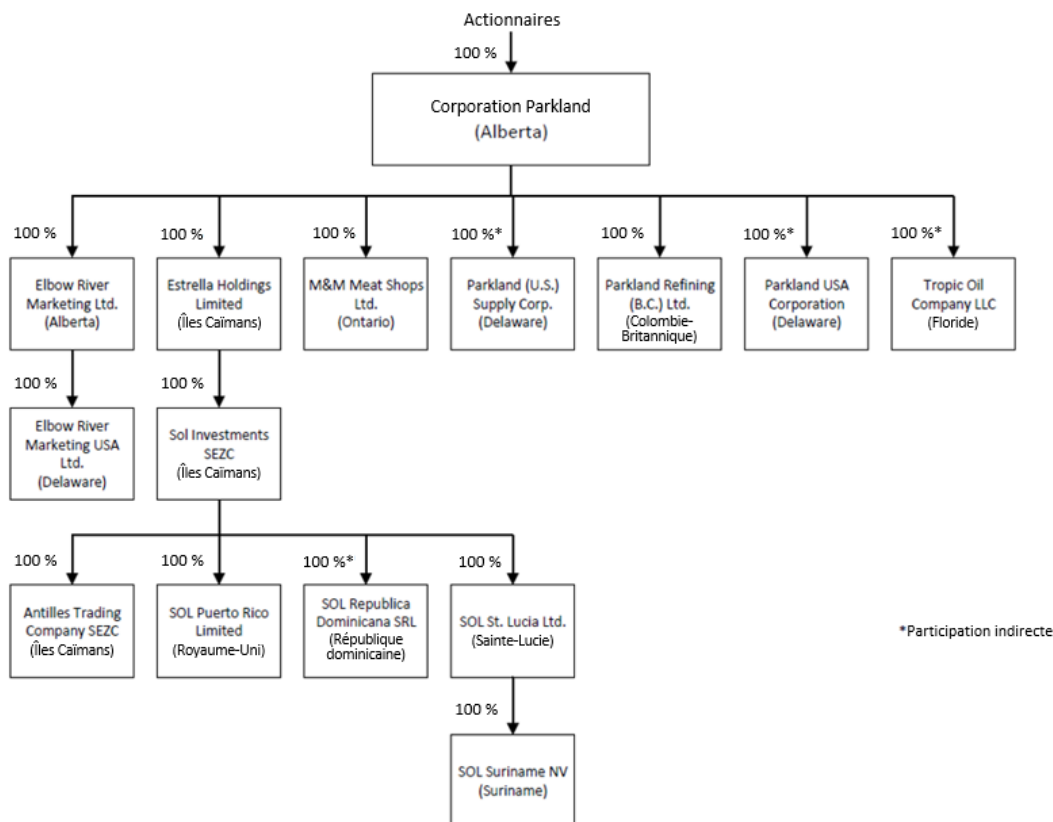
Parkland a été constituée le 9 mars 2010 en vertu de la Business Corporations Act dans le cadre d'une restructuration d'entreprise réalisée avec prise d'effet le 31 décembre 2010 en vertu de l'article 193 de la loi intitulée *Business Corporations Act* et aux termes de laquelle l'entité publique remplacée par Parkland a fait l'objet d'une restructuration, par laquelle elle a cessé d'être un fonds de revenu et est devenue une société. Les actions ordinaires de Parkland sont inscrites à la cote de la TSX sous le symbole « PKI » et elles ont commencé à y être négociées le 7 janvier 2011.

Parkland a effectué une restructuration qui a pris effet le 1^{er} janvier 2017 et dans le cadre de laquelle, notamment, Corporation Pétroles Parkland et sa filiale en propriété exclusive, Parkland Industries Ltd., ont réalisé une fusion verticale simplifiée en vertu du paragraphe 184(1) de la loi intitulée *Business Corporations Act*, et l'entité fusionnée a conservé la dénomination Corporation Pétroles Parkland et est devenue l'entité publique et l'entité en exploitation principale au Canada. Avec prise d'effet le 15 mai 2020, Corporation Pétroles Parkland a modifié ses statuts afin de changer sa dénomination anglaise pour « Parkland Corporation » en vertu de l'alinéa 173(1)a) de la loi intitulée *Business Corporations Act*, et elle a adopté la dénomination française « Corporation Parkland ». Parkland a effectué une restructuration qui a pris effet le 2 janvier 2021 et dans le cadre de laquelle, notamment, Corporation Parkland et sa filiale en propriété exclusive, 2303041 Alberta Ltd., ont réalisé une fusion verticale simplifiée en vertu du paragraphe 184(1) de la loi intitulée *Business Corporations Act*, et l'entité fusionnée a conservé la dénomination Corporation Parkland. Parkland a effectué une restructuration qui a pris effet le 1^{er} avril 2022 et dans le cadre de laquelle Corporation Parkland et sa filiale en propriété exclusive, Pétroles Crevier Inc., ont réalisé une fusion verticale simplifiée en vertu du paragraphe 184(1) de la loi intitulée *Business Corporations Act*, et l'entité fusionnée a conservé la dénomination Corporation Parkland. Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2024, Parkland a effectué une restructuration dans le cadre de laquelle, notamment, Corporation Parkland et ses filiales en propriété exclusive, Pétroles Parkland Limitée, 2573677 Alberta Ltd. (auparavant 9085-7780 Québec Inc.), 2280254 Alberta Ltd. et 2306163 Alberta Ltd., ont réalisé une fusion verticale simplifiée en vertu du paragraphe 184(1) de la loi intitulée *Business Corporations Act*, et dans le cadre de laquelle l'entité fusionnée a conservé la dénomination Corporation Parkland.

Le bureau principal et le siège de la Société sont situés au 240 4th Avenue SW, bureau 1800, Calgary (Alberta) T2P 4H4.

Filiales de la Société

L'organigramme suivant illustre les liens intersociétés entre Parkland et ses filiales importantes au 31 décembre 2023.



Les filiales de Parkland qui ne figurent pas dans l'organigramme ci-dessus : (i) représentaient chacun moins de 10 % des actifs consolidés de Parkland au 31 décembre 2023; (ii) représentaient chacune moins de 10 % des revenus consolidés de Parkland pour l'exercice clos le 31 décembre 2023; et (iii) représentaient globalement moins de 20 % des actifs consolidés de Parkland au 31 décembre 2023 et moins de 20 % des produits consolidés de Parkland pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

ÉVOLUTION DE L'ENTREPRISE

Faits nouveaux

2024

Le 23 janvier 2024, Parkland a annoncé la nomination de Michael Jennings au conseil d'administration, avec prise d'effet le 10 février 2024.

Le 24 janvier 2024, Parkland a annoncé qu'à la suite d'une interruption initiale en raison de très grands froids à la mi-janvier, un problème technique découvert avec une unité de traitement avait entraîné une panne à la raffinerie de Barnaby à compter du 21 janvier 2024. Parkland a depuis réalisé une inspection et procédé aux travaux de réparation nécessaires et elle a notamment réalisé des activités d'entretien dont la réalisation était initialement prévue pour février 2024. Parkland prévoit que la reprise des activités normales aura lieu au cours du premier trimestre de 2024.

Le 7 février 2024, Parkland a annoncé la nomination de James Neate au conseil d'administration, avec prise d'effet le 10 février 2024.

2023

Le 22 mars 2023, Parkland a annoncé la conclusion d'une convention de mise en candidature au sein du conseil datée du 21 mars 2023 avec son principal actionnaire, à savoir Simpson Oil Limited (« **Simpson Oil** »). La convention confère à Simpson Oil, propriétaire d'environ 19,5% des actions ordinaires émises et en circulation, le droit de désigner jusqu'à deux candidats au conseil d'administration et est assortie d'obligations de soutien au vote habituelles en faveur du conseil.

Le 11 avril 2023, Parkland a annoncé l'achèvement des travaux d'entretien prévus réalisés sur huit semaines à la raffinerie de Burnaby, lesquels avaient commencé au début de février 2023 et ont été achevés dans le respect des délais et du budget.

Le 4 mai 2023, Marc Halley et Michael Christiansen ont été élus pour siéger au conseil d'administration et, le 14 juillet 2023, Parkland a annoncé la nomination de Nora Duke au conseil d'administration.

Le 28 juillet 2023, Jim Pantelidis a quitté le conseil d'administration et Steven Richardson a été nommé nouveau président du conseil.

Le 3 août 2023, Parkland a publié son rapport sur le développement durable pour 2022, qui souligne les progrès qu'elle a accomplis dans l'atteinte de l'« Objectif Zéro » et la mise en œuvre de sa stratégie de développement durable à l'échelle de l'entreprise. Se reporter à la rubrique « Description des activités de la Société – Autres renseignements sur l'exploitation – Environnement, responsabilité sociale et gouvernance » pour obtenir de plus amples renseignements.

Le 6 octobre 2023, Parkland a conclu une entente de financement avec le gouvernement de la Colombie-Britannique afin d'obtenir des fonds supplémentaires pour un projet visant à étendre le réseau de bornes de recharge pour VE de niveau 3 en Colombie-Britannique avec l'ajout de 10 emplacements supplémentaires. L'entente de financement est assortie d'une durée de deux ans et prévoit un financement maximal de 3,2 millions de dollars pour l'achèvement du projet.

Le 14 novembre 2023, Parkland a organisé sa Journée des investisseurs de 2023, au cours de laquelle l'équipe de direction a présenté ses plans de croissance continue, ses objectifs et sa stratégie en matière d'affectation des capitaux pour les cinq prochaines années.

Le 15 novembre 2023, Parkland a annoncé le lancement de son partenariat avec Aéroplan dans le cadre de son programme de fidélisation Récompenses JOURNIE^{MC}. Ce partenariat permet aux membres Aéroplan d'accumuler et d'échanger des points dans les quelque 1 200 stations-service de détail des enseignes Pioneer, Ultramar, FasGas, Chevron, ON the RUN et Marché Express de Parkland au Canada.

Le 15 novembre 2023, Parkland, par l'intermédiaire de son entité ad hoc détenue en propriété exclusive, a conclu une entente de financement sans recours liée aux projets d'un montant maximal de 210 millions de dollars avec la Banque de l'infrastructure du Canada en vue de financer une période de croissance continue qui s'échelonnait sur plusieurs années de son réseau de bornes de recharge pour VE à travers le Canada (le « **financement consenti par la BIC** »). Le financement consenti par la BIC est assorti d'une durée de 18 ans, avec des taux d'intérêt et des remboursements du capital liés à l'utilisation des bornes de recharge pour VE installées. En date du 31 décembre 2023, Parkland comptait 50 emplacements de recharge pour VE.

Le 29 novembre 2023, Parkland a annoncé que la TSX avait accepté son avis d'intention de procéder à une offre publique de rachat dans le cours normal des activités (l'« **avis** ») dans le cadre de laquelle Parkland pourra racheter aux fins d'annulation un maximum de 14 056 984 actions ordinaires, jusqu'à concurrence de 103 818 actions ordinaires de façon quotidienne, compte non tenu des rachats faits conformément aux exemptions relatives aux rachats en bloc (l'« **ORCN de 2023** »). L'ORCN de 2023 a été lancée le 1^{er} décembre 2023 et prendra fin à la première des dates à survenir entre (i) le 30 novembre 2024, (ii) la date du rachat par Parkland d'un nombre maximal de 14 056 984 actions ordinaires, et (iii) la date de la fin de l'ORCN de 2023 de Parkland. Dans le cadre de l'ORCN de 2023, Parkland a conclu un régime de rachat d'actions automatique avec son courtier désigné qui, notamment, permet le rachat d'actions ordinaires pendant les périodes d'interdiction de négociation trimestrielles préétablies et certaines autres périodes, à l'occasion, pendant lesquelles Parkland pourrait disposer de renseignements importants non déclarés et pendant lesquelles elle n'aurait habituellement pas été autorisée à racheter des actions ordinaires. Tous les rachats effectués dans le cadre de l'ORCN de 2023 ont été et seront réalisés par l'intermédiaire des services de la TSX ou d'autres systèmes de négociation au Canada et au cours du marché au moment du rachat. Toutes les actions ordinaires rachetées dans le cadre de l'ORCN de 2023 ont été et seront annulées. Au 31 décembre 2023 et dans le cadre de l'ORCN de 2023, 205 500 actions ordinaires avaient été rachetées sur le marché libre au cours de rachat moyen pondéré de 44,0663 \$ chacune. Les actionnaires peuvent se procurer gratuitement un exemplaire de l'avis en communiquant avec Parkland.

Le 31 décembre 2023, Marc Halley et Michael Christiansen ont démissionné du conseil d'administration.

2022

Le 1^{er} février 2022, Parkland a réalisé l'acquisition de Pétroles Crevier Inc., entreprise bien établie de vente au détail et de vente en gros située à Montréal (l'« **acquisition de Crevier** »). Dans le cadre de l'acquisition de Crevier, Parkland a fait l'acquisition de 168 stations-service situées au Québec, dont 30 établissements de la Société et 138 emplacements de détaillants, et d'une entreprise de vente en gros de même que d'un volume considérable qui n'est rattaché à aucune marque, ce qui a rehaussé l'avantage de Parkland au chapitre de l'approvisionnement, en plus de lui offrir des options d'importation. Se reporter à la rubrique « Description des activités de la Société – Divisions d'exploitation – Canada » pour une description des modèles d'exploitation de la Société et des détaillants ainsi qu'à la rubrique « Facteurs de risque – Réalisation de synergies ».

Le 18 février 2022, Parkland a réalisé l'acquisition de Les Aliments M&M, un détaillant d'aliments surgelés de qualité professionnelle qui propose des mets pratiques et succulents aux Canadiens (l'« **acquisition de M&M** »). Dans le cadre de l'acquisition de M&M, Parkland a acquis plus de 300 points de vente de la Société et des franchisés, plus de 2 700 points de vente de détaillants indépendants, exploités sous la dénomination « Les Aliments M&M Express » et un programme de récompenses qui compte environ deux millions de membres actifs. Se reporter à la rubrique « Description des activités de la Société – Divisions d'exploitation – Canada » pour une description des modèles de vente au détail de la Société et des franchisés ainsi qu'à la rubrique « Facteurs de risque – Réalisation de synergies ».

Le 14 avril 2022, Parkland a modifié ses facilités de crédit existantes afin, entre autres, de reporter la date d'échéance des facilités renouvelables au 14 avril 2027 et d'ajouter un prêt à terme de deux ans, d'un montant de 400 millions de dollars américains, qui arrivera à échéance le 14 avril 2024, lequel a été remboursé intégralement le 18 décembre 2023 et n'est maintenant plus disponible. Les facilités de crédit modifiées sont composées d'une facilité renouvelable combinée de 1 594 millions de dollars et de 250 millions de dollars américains, qui viendra à échéance le 14 avril 2027. Se reporter à la rubrique « Description de la structure du capital – Dettes – Convention de crédit » pour obtenir de plus amples renseignements.

Le 9 mai 2022, Parkland a annoncé son intention de faire passer les capacités de cotraitement de la raffinerie de Burnaby à environ 5 500 barils par jour et de doter la raffinerie de Burnaby d'un complexe de diesel renouvelable autonome en mesure de produire environ 6 500 barils de diesel renouvelable par jour. Le 2 mars 2023, Parkland a annoncé qu'elle ne donnerait pas suite à l'ajout du complexe de diesel renouvelable autonome à la raffinerie de Burnaby, mais qu'elle continuerait d'accroître ses volumes de cotraitement.

Le 1^{er} juin 2022, Parkland a réalisé l'acquisition de Vopak Terminals of Canada Inc. et de Vopak Terminals of Eastern Canada Inc. (l'« **acquisition de Vopak** »). L'acquisition de Vopak comprenait quatre terminaux de produits situés stratégiquement dans l'est et l'ouest de Montréal et à Hamilton. L'acquisition de Vopak a accru l'avantage en matière d'approvisionnement de Parkland grâce à l'ajout d'une capacité d'importation par voie maritime qui est venue compléter les capacités de transport par camion et par train existantes de Parkland et qui a jeté les bases d'une croissance des activités liées aux carburants renouvelables ainsi que des activités d'entreposage et de mélange de butane. Se reporter à la rubrique « Facteurs de risque – Réalisation de synergies ».

Le 1^{er} juillet 2022, Sol a réalisé l'acquisition de la totalité des titres de participation émis et en circulation de Gulfstream Petroleum S.R.L., ce qui englobait les activités liées à la vente au détail, à l'aviation, à la vente commerciale, aux lubrifiants et au GPL du Groupe GB en Jamaïque (l'« **acquisition réalisée en Jamaïque** »). L'acquisition réalisée en Jamaïque a permis l'expansion de la division Marché international, en particulier dans le secteur des ventes de détail et de l'aviation. Se reporter à la rubrique « Facteurs de risque – Réalisation de synergies ».

Le 12 juillet 2022, Parkland a publié son rapport sur le développement durable pour 2021, qui soulignait les progrès accomplis par Parkland dans l'atteinte de l'« Objectif Zéro » et la mise en œuvre de sa stratégie de développement durable à l'échelle de l'entreprise.

Le 13 septembre 2022, Parkland a réalisé l'acquisition de 163 points de vente au détail, soit 112 établissements de la Société et 51 emplacements de détaillants, auprès de Cenovus Energy Inc., dont la majorité exerçait des activités sous la marque Husky (l'« **acquisition de Husky** »). L'acquisition de Husky est venue consolider le réseau de dépanneurs de Parkland au Canada en ajoutant des points de vente de grande qualité dans la région du Grand Vancouver, sur l'île de Vancouver, à Calgary et dans la région du Grand Toronto. Se reporter à la rubrique « Description des activités de la Société – Divisions d'exploitation – Canada » pour une description des modèles d'exploitation de la Société et des détaillants ainsi qu'à la rubrique « Facteurs de risque – Réalisation de synergies ».

Le 18 octobre 2022, Parkland a regroupé la propriété de sa division Marché international en échangeant 12,5 millions d'actions ordinaires du capital de Sol détenues par Simpson Oil, ce qui correspond à la tranche restante de 25 % détenues par Simpson Oil dans Sol, contre 20 millions d'actions ordinaires (l'« **échange d'actions** »), conformément aux modalités de la convention d'échange d'actions intervenue le 4 août 2022 entre Simpson Oil et Parkland (la « **convention d'échange d'actions** »). L'échange d'actions faisait suite à l'acquisition indirecte par Parkland d'une participation initiale de 75 % dans Sol le 8 janvier 2019 aux termes d'une convention de regroupement d'entreprises intervenue le 9 octobre 2018 entre Estrella Holdings Limited et Simpson Oil (auparavant, Sol Limited). Juste avant l'échange d'actions, Simpson Oil détenait 14 444 050 actions ordinaires, soit environ 9,24 % des actions ordinaires émises et en circulation. Par suite de l'échange d'actions, Simpson Oil détenait 34 444 050 actions ordinaires, soit environ 19,54 % des actions ordinaires émises et en circulation au moment de l'échange d'actions.

Le 29 novembre 2022, Parkland a annoncé que la TSX avait accepté son avis d'intention de procéder à une offre publique de rachat dans le cours normal des activités durant la période de douze mois qui a commencé le 1^{er} décembre 2022 et s'est terminée le 30 novembre 2023 (l'« **ORCN de 2022** »). Dans le cadre de l'ORCN de 2022, Parkland a obtenu l'autorisation de racheter un maximum de 13 992 412 actions ordinaires et jusqu'à concurrence de 103 960 actions ordinaires de façon quotidienne, compte non tenu des achats faits conformément aux exemptions relatives aux achats en bloc. Dans le cadre de l'ORCN de 2022, Parkland a racheté 1 054 522 actions ordinaires sur le marché libre au prix de rachat moyen pondéré de 35,0870 \$ chacune. La totalité des actions ordinaires rachetées dans le cadre de l'ORCN de 2022 ont été annulées.

Le 2 décembre 2022, Parkland a annoncé qu'elle avait obtenu un financement de 6,825 millions de dollars de Ressources naturelles Canada (« **RNCan** ») et du gouvernement de la Colombie-Britannique pour la construction par Parkland d'un des plus grands réseaux de bornes de recharge ultrarapide pour VE du Canada. Parkland a également annoncé qu'elle allait doubler la taille précédemment annoncée de son réseau ultrarapide pour VE, qui passera de 25 à 50 emplacements.

2021

Le 22 janvier 2021, Parkland a réalisé, par l'entremise de sa filiale Elbow River Marketing USA Ltd., l'acquisition de deux terminaux de GPL situés à Hankinson, au Dakota du Nord, et à Owen, au Wisconsin. Les actifs comprenaient une capacité de stockage hors sol de plus de 1 million de gallons, un débit annuel de 105 millions de gallons ainsi qu'une infrastructure de déchargement ferroviaire et de chargement de camions à chaque terminal. Se reporter à la rubrique « Facteurs de risque – Réalisation de synergies ».

Le 1^{er} février 2021, Parkland, par l'entremise de ses filiales américaines, a réalisé l'acquisition des actifs de Story Distributing Company et des membres de son groupe. Story Distributing Company est une société de vente de carburant et de commerce de détail dont le siège est situé à Bozeman, au Montana (l'« **acquisition de Story** »). L'acquisition de Story a permis d'accroître la portée et la densité de la présence du CER du groupe nord de Parkland et de percer les marchés du Montana et de l'Idaho. Se reporter à la rubrique « Facteurs de risque – Réalisation de synergies ».

Le 25 mars 2021, Parkland a réalisé la clôture de son placement privé de billets de premier rang à 4,375 % échéant en 2029, qui portent intérêt au taux de 4,375 % par année et dont le prix a été établi en fonction de leur valeur nominale. Parkland a utilisé le produit net de ce placement, ainsi que des emprunts dans le cadre des facilités de crédit, pour (i) racheter, le 9 avril 2021, la totalité de ses billets de premier rang à 5,75 % en cours d'un capital

global de 300 millions de dollars échéant le 16 septembre 2024; et (ii) racheter, le 10 mai 2021, une tranche de 300 millions de dollars de ses billets de premier rang à 5,625 % en cours d'un capital global de 500 millions échéant le 9 mai 2025. Se reporter à la rubrique « Description de la structure du capital – Dettes – Billets de premier rang ».

Le 25 mars 2021, Parkland a établi un programme d'émission d'actions au cours du marché (le « **cours du marché** ») dans le cadre duquel elle pourra procéder à l'émission auprès du public de nouvelles actions ordinaires d'un montant maximal de 250 millions de dollars au cours du marché en vigueur. Le programme visant un placement au cours du marché est arrivé à échéance le 17 septembre 2022, parallèlement à l'échéance du prospectus préalable de base de Parkland déposé le 17 août 2020, qui visait les actions ordinaires susceptibles d'émission dans le cadre du programme visant un placement d'actions au cours du marché. Le nombre de placements et le calendrier de ces placements avaient été établis par Parkland, dans le respect des exigences d'ordre réglementaire.

Le 25 mars 2021, Parkland a modifié ses facilités de crédit, notamment dans le but d'accroître le montant disponible et de reporter la date d'échéance jusqu'en 2026.

Le 7 avril 2021, Parkland, par l'entremise de ses filiales américaines, a réalisé l'acquisition de Conrad & Bischoff Inc., société de vente au détail, de vente commerciale, de vente en gros et de vente de lubrifiants, dont le volume annuel des ventes de carburant et de produits pétroliers s'élevait à ce moment à environ 700 millions de litres, et qui exerce ses activités en Idaho et au Wyoming en plus de posséder des installations de distribution vers l'Utah, le Nevada, le Montana et d'autres États américains, et des sociétés liées à celle-ci (l'« **acquisition de C&B** »). Dans le cadre de l'acquisition de C&B, Parkland a établi un quatrième CER aux États-Unis, dans la région du nord-ouest du Pacifique. Cette acquisition a permis de renforcer l'avantage de Parkland en matière d'approvisionnement et d'ajouter un réseau de vente au détail de grande qualité au portefeuille de la Société. Elle visait, à ce moment, 19 stations-service avec dépanneur détenues par la Société et 39 stations-service exploitées par des détaillants, ainsi que des activités au terminal qui comptait une capacité de stockage en réservoir combinée de 30 millions de litres et une capacité pour 88 wagons porte-rails, ce qui a ajouté d'importantes options d'approvisionnement dans le Petroleum Administration for Defense District (PADD) IV des Rocheuses. Se reporter à la rubrique « Facteurs de risque – Réalisation de synergies ».

Le 13 avril 2021, Parkland a réalisé la clôture de son placement privé de billets de premier rang à 4,500 % échéant en 2029 libellés en dollars américains, qui portent intérêt au taux de 4,500 % par année et dont le prix a été établi en fonction de leur valeur nominale. Parkland a affecté le produit net de ce placement (i) au rachat, le 14 avril 2021, de la totalité de ses billets de premier rang à 6,000 % en cours d'un capital global de 500 millions de dollars américains échéant le 1^{er} avril 2026; (ii) au rachat, le 10 mai 2021, de la tranche restante de 200 millions de dollars de ses billets de premier rang à 5,625 % en cours d'un capital global de 500 millions de dollars échéant le 9 mai 2025; et (iii) au remboursement de certains montants impayés dans le cadre de ses facilités de crédit renouvelables. Se reporter à la rubrique « Description de la structure du capital – Dettes – Billets de premier rang ».

Le 14 juin 2021, Sol a réalisé l'acquisition d'une entreprise du secteur du transport aérien et de son infrastructure connexe qui exerce ses activités à Porto Rico (l'« **acquisition réalisée à Porto Rico** »). L'acquisition réalisée à Porto Rico comprenait les activités à deux aéroports internationaux de Porto Rico, dont l'aéroport international Luis Munoz Marin. En septembre 2023, la décision de mettre fin aux activités exercées à Porto Rico a été prise. Se reporter à la rubrique « Facteurs de risque – Réalisation de synergies ».

Le 16 juin 2021, Parkland a réalisé la clôture de son placement privé de billets de premier rang à 3,875 % échéant en 2026, qui portent intérêt au taux de 3,875 % par année et dont le prix a été établi en fonction de leur valeur nominale. Parkland a affecté le produit net du placement au remboursement de certains montants impayés dans le cadre de ses facilités de crédit renouvelables et aux besoins généraux de l'entreprise. Se reporter à la rubrique « Description de la structure du capital – Dettes – Billets de premier rang ».

Le 21 juin 2021, Parkland a annoncé son intention de lancer le plus vaste réseau (selon le nombre d'emplacements) de bornes de recharge ultrarapide pour VE en Colombie-Britannique, qui sera composé d'environ 25 stations-service de grande qualité de Parkland stratégiquement situées entre l'île de Vancouver et Calgary. Parkland a ensuite annoncé, le 2 décembre 2022, qu'elle allait doubler la taille du réseau de bornes de recharge ultrarapide pour VE, pour le faire passer de 25 à 50 emplacements.

Le 1^{er} juillet 2021, Sol a acquis une participation indirecte de 50 % dans Isla Dominicana de Petroleo Corp. (« **Isla** »), détaillant qui exploitait alors environ 160 stations-service en République dominicaine, en contrepartie de ses activités en République dominicaine et d'un apport en trésorerie (l'« **opération réalisée en République dominicaine** »). Par suite de l'opération réalisée en République dominicaine, Isla était un réseau combiné de 236 stations-service et une entreprise intégrée du secteur commercial et du secteur de l'aviation. Aux termes de l'opération réalisée en République dominicaine, Isla exploite les activités de commercialisation sur l'île, et Parkland est le fournisseur de carburant principal du réseau combiné. Se reporter à la rubrique « Facteurs de risque – Réalisation de synergies ».

Le 17 juillet 2021, Sol a réalisé l'acquisition de la totalité des titres de participation émis et en circulation de Gulfstream Petroleum SXM B.V., entreprise de commercialisation intégrée de carburant qui exerce ses activités à Saint-Martin (l'« **acquisition de Saint-Martin** »). L'acquisition de St-Martin comprenait des activités de vente au détail, des activités commerciales, des activités maritimes, des activités de distribution de GPL et des activités relatives au transport aérien. Elle est venue renforcer les activités de Parkland à l'aéroport international Princess Juliana, qui sert de plaque tournante aux îles avoisinantes et aux grands marchés nord-américain et européen, et ajouter un réseau de vente au détail complémentaire. Par suite de l'acquisition de St-Martin, Sol est devenue l'unique détaillant de carburant de détail dans la partie néerlandaise de l'île et est en bonne position pour générer des synergies opérationnelles. Se reporter à la rubrique « Facteurs de risque – Réalisation de synergies ».

Le 5 août 2021, le conseil d'administration a nommé Angela John et Richard Hookway à titre d'administrateurs de Parkland.

Le 31 août 2021, Parkland, par l'entremise de ses filiales américaines, a réalisé l'acquisition des actifs de (i) Master Petroleum, entreprise du Colorado, ce qui lui a permis d'accroître ses activités commerciales dans le CER des Rocheuses, et de (ii) Red Carpet Carwash, entreprise du Dakota du Nord, ce qui lui a permis d'ajouter 12 lave-autos avec dépanneurs grande surface et un réseau de lave-auto de luxe à son CER du groupe nord. Se reporter à la rubrique « Facteurs de risque – Réalisation de synergies ».

Le 10 septembre 2021, Parkland, par l'entremise de sa filiale américaine, a réalisé l'acquisition de Bradenton Fuel Oil, Inc., entreprise établie en Floride, ce qui lui a permis d'accroître ses activités commerciales dans le CER de la région sud-est. Se reporter à la rubrique « Facteurs de risque – Réalisation de synergies ».

Le 16 novembre 2021, Parkland a publié son rapport sur le développement durable pour 2020 intitulé *Objectif Zéro* qui rend compte de l'objectif de Parkland d'offrir un milieu de travail exempt d'incidents et de déversements, de ne tolérer aucune forme de racisme, de discrimination, de corruption, de pots-de-vin et de comportements contraires à l'éthique et d'appuyer les gouvernements dans leurs efforts pour atteindre des émissions nettes nulles d'ici 2050.

Le 23 novembre 2021, Parkland a réalisé la clôture de son placement privé de billets de premier rang à 4,625 % échéant en 2030 libellés en dollars américains, qui portent intérêt au taux de 4,625 % par année et dont le prix a été établi en fonction de leur valeur nominale. Parkland a affecté le produit net de ce placement (i) au rachat, le 8 décembre 2021, de la totalité de ses billets de premier rang à 6,500 % en cours d'un capital global de 300 millions de dollars échéant le 21 janvier 2027; (ii) au remboursement des montants prélevés sur ses facilités de crédit renouvelables; et (iii) au financement des besoins généraux de l'entreprise. Se reporter à la rubrique « Description de la structure du capital – Dettes – Billets de premier rang ».

Le 29 novembre 2021, Parkland a annoncé que la TSX avait accepté son avis d'intention de procéder à une offre publique de rachat dans le cours normal des activités au cours de la période de 12 mois qui a commencé le 1^{er} décembre 2021 et s'est terminée le 30 novembre 2022 (l'« **ORCN de 2021** »). Dans le cadre de l'ORCN de 2021, Parkland a obtenu l'approbation pour racheter un nombre maximal de 15 091 885 actions ordinaires et jusqu'à 94 920 actions ordinaires sur une base quotidienne, compte non tenu des achats faits conformément aux exemptions relatives aux achats en bloc. Parkland a procédé au rachat de 783 055 actions ordinaires sur le marché libre à un prix de rachat moyen pondéré de 25,5410 \$ par action ordinaire dans le cadre de l'ORCN de 2021. La totalité des actions ordinaires rachetées dans le cadre de l'ORCN ont été annulées.

Le 10 décembre 2021, Parkland, par l'entremise de ses filiales américaines, a réalisé l'acquisition de la quasi-totalité des actifs de Urbietta Oil Co. et de certains des membres de son groupe. Urbietta Oil Co. est une entreprise bien établie des secteurs de la vente au détail, des dépanneurs et de la distribution de carburant qui a affiché des ventes de carburant d'environ 465 millions de litres en 2020 et dont les activités sont concentrées dans le marché de Miami (l'« **acquisition de Urbietta** »). L'acquisition de Urbietta comprenait 94 stations-service, dont 54 emplacements pour lesquels Parkland a également acquis les biens immeubles. L'acquisition de Urbietta est venue compléter les activités commerciales de Parkland en Floride dans son CER de la région sud-est en établissant une vaste plateforme de croissance des activités de vente au détail et de dépanneurs assorties d'immeubles de grande qualité à Miami. Se reporter à la rubrique « Facteurs de risque – Réalisation de synergies ».

Le 15 décembre 2021, Parkland, par l'entremise de ses filiales américaines, a réalisé l'acquisition de la quasi-totalité des actifs de Lynch Oil et de certains des membres de son groupe, dont les activités sont concentrées dans les régions du sud et du centre de l'Idaho (l'« **acquisition de Lynch** »). L'acquisition de Lynch a permis de hausser les ventes de carburant annuelles de plus de 180 millions de litres et comprenait cinq dépanneurs à grande surface avec installations à la pompe, deux relais routiers, deux lave-autos distincts et un terminal de stockage ferroviaire. L'acquisition de Lynch a consolidé la plateforme de croissance de Parkland dans le CER de la région du nord-ouest du Pacifique et s'est ajoutée aux activités de vente au détail et de vente en gros ainsi qu'aux activités commerciales de Parkland en Idaho. Se reporter à la rubrique « Facteurs de risque – Réalisation de synergies ».

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS DE LA SOCIÉTÉ

Présentation de la Société

Parkland est un distributeur et un négociant de carburant de même qu'un exploitant de dépanneurs international qui exerce des activités dans 26 pays à l'échelle des Amériques. Chaque jour, nous offrons des services à plus d'un million de clients. Notre réseau de vente au détail répond aux besoins en matière de carburant et de produits de nécessité de la clientèle régulière. Nos activités commerciales offrent aux entreprises des carburants industriels pour leur permettre de mieux servir leur clientèle. En plus de fournir des carburants essentiels à nos clients, nous leur offrons la possibilité de faire des choix qui réduiront leurs incidences environnementales. Ces choix visent notamment l'approvisionnement, la production et le mélange de carburants renouvelables, le marché du carbone et de l'énergie renouvelable, l'énergie solaire et les bornes de recharge ultrarapide pour VE. Avec approximativement 4 000 emplacements de vente au détail et de vente commerciale au Canada, aux États-Unis et dans la région des Caraïbes, nous avons bonifié nos capacités d'approvisionnement, de distribution et de négociation afin d'accélérer la croissance et d'améliorer le rendement opérationnel.

Notre stratégie repose sur deux piliers, à savoir : notre avantage en matière de service à la clientèle et notre avantage en matière d'approvisionnement. Grâce à notre avantage en matière de service à la clientèle, nous cherchons à être le premier choix de nos clients en les fidélisant à l'aide de marques exclusives, d'offres diversifiées, de notre vaste réseau, de nos prix concurrentiels, d'un service fiable et de notre programme de fidélisation avantageux. Notre avantage en matière d'approvisionnement repose sur l'obtention d'un coût de service réduit au maximum parmi les négociants et les distributeurs indépendants de carburants sur les marchés difficiles à servir dans lesquels nous exerçons nos activités, grâce à nos actifs bien positionnés, à notre taille considérable et à nos capacités en matière d'approvisionnement et de logistique approfondies. Notre personnel est au cœur de nos activités et nos valeurs de sécurité, d'intégrité, de communauté et de respect sont la pierre d'assise de notre entreprise.

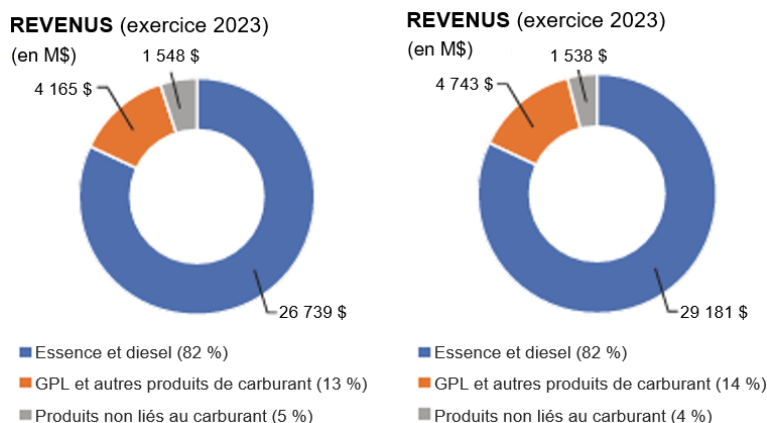
Le tableau suivant présente le profil d'exploitation de Parkland dans l'ensemble de ses emplacements géographiques au 31 décembre 2023.

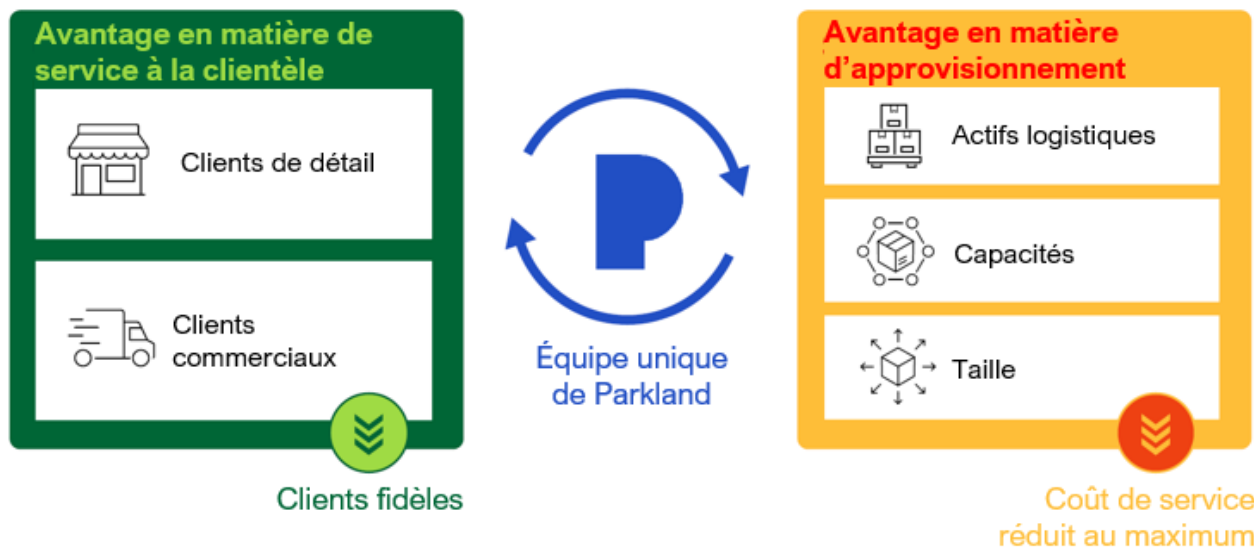
Profil d'exploitation	Canada	Marché international	États-Unis	Total
Stations-service de la Société et de détaillants	2 101 ¹⁾	493 ²⁾	657	3 251 ²⁾
Stations-service de franchisés	231 ³⁾	-	-	231 ³⁾
Sites d'approvisionnement par carte	165	-	46	211
Quantité raffinée nette (kb/j)	55	5	-	60
Terminaux et installations de stockage en vrac	29	46	62	137
Services du secteur maritime et du secteur de l'aviation	✓	✓	✓	✓

Notes :

- 1) Comprend 86 succursales de Les Aliments M&M exploitées par la Société dans lesquelles Parkland est propriétaire des stocks.
- 2) Compte non tenu de la participation de 50 % de Parkland dans 237 emplacements du réseau de vente au détail Isla, soit 109 établissements de la Société et 128 établissements du détaillant. Se reporter aux rubriques « Évolution de l'entreprise – Faits nouveaux – 2021 » et « Divisions d'exploitation – Marché international » pour obtenir de plus amples renseignements.
- 3) Succursales de Les Aliments M&M. De plus, au 31 décembre 2023, Parkland avait conclu avec 2 418 détaillants tiers des arrangements relatifs à la distribution et à la vente de produits de l'entreprise Les Aliments M&M aux emplacements de leurs détaillants qui portent la dénomination « Les Aliments M&M Express ».

Parkland compte trois sources de revenus principales, à savoir : (i) l'essence et le diesel; (ii) le GPL ainsi que les autres produits de carburant et les autres produits pétroliers; et (iii) les produits vendus dans ses dépanneurs et ses magasins d'alimentation ainsi que d'autres produits non liés au carburant. Les graphiques suivants présentent les revenus attribuables à chaque source de revenu principale de Parkland pour les exercices 2022 et 2023.





La stratégie de Parkland est axée sur la création d'un avantage en matière de service à la clientèle qui fera de Parkland le premier choix de ses clients et favorisera leur fidélité, et sur la création d'un avantage en matière d'approvisionnement grâce auquel Parkland atteindra le coût du service le plus bas parmi les fournisseurs et les marchands indépendants de carburants et de produits pétroliers. Ces deux avantages fondamentaux sont soutenus par l'Équipe unique de Parkland, à savoir des membres d'équipe de haut niveau qui ont adopté une culture organisationnelle de pointe ainsi que des processus et des systèmes bien conçus qui favorisent leur efficacité et leur efficience.

Avantage en matière de service à la clientèle

Chaque jour, plus d'un million de clients comptent sur Parkland pour s'approvisionner en carburants essentiels, en lubrifiants, en articles de commodité et en aliments de qualité. Bien que Parkland exerce ses activités dans les Amériques, ses marques, son offre de service et ses propositions de valeur sont à échelle locale. Parkland fidélise ses clients à l'aide d'offres diversifiées et avantageuses d'un ensemble de produits de marques phares au sein du secteur, d'un vaste réseau et d'un programme de fidélisation avantageux qu'elle offre par l'intermédiaire de son réseau de vente au détail et de son réseau commercial, et ce, de plusieurs façons.

Avantage en matière de service à la clientèle par l'intermédiaire de son réseau de vente au détail

- Marques de premier plan sur le marché qui suscitent un vif intérêt.
- Vaste réseau de vente au détail comptant des emplacements à valeur ajoutée.
- Offre diversifiée de produits prêts à la consommation et de services intéressants et appréciés dans les dépanneurs.
- Offre croissante de produits alimentaires, notamment des partenariats avec des chaînes de restauration rapide et des choix d'aliments de la marque maison exclusive qui tiennent compte des préférences des consommateurs.
- Programme de fidélisation Récompenses JOURNIE^{MC} qui consolide nos relations avec la clientèle et augmente notre part de portefeuille.
- L'un des plus grands réseaux de bornes de recharge ultrarapide pour VE qui connaît la croissance plus rapide au Canada.

Avantage en matière de service à la clientèle par l'intermédiaire du réseau commercial

- Marques reconnues et de confiance.
- Vaste réseau d'installations de stockage en vrac, d'entrepôts et de sites d'approvisionnement par carte.
- Prix concurrentiels et service fiable.
- Offre multiproduits, dont du carburant, des lubrifiants et des produits connexes, secondée par un transport de marchandises, une gestion des stocks et des services connexes parmi les meilleurs de l'industrie.
- Offre de lubrifiants de la marque exclusive Ridgeline qui constituent une alternative de qualité aux produits de première qualité de tiers.

La transition énergétique amènera des changements dans les besoins des clients. Parkland est bien positionnée et prête à offrir des choix qui répondent à ces nouveaux besoins. La diversité de l'entreprise de commercialisation de carburants et d'approvisionnement en carburants de la Société constitue la base sur laquelle elle a construit une gamme croissante d'offres qui aident ses clients à réduire leur impact environnemental, notamment les bornes de recharge pour VE, le mélange et la livraison de biocarburants et de carburants renouvelables, ainsi que la conformité et la commercialisation de compensations carbone.

Avantage en matière d'approvisionnement

Parkland optimise ses actifs logistiques stratégiques, ses capacités et sa taille en vue d'accroître l'optionnalité et de réduire au maximum son coût de service pour ses clients dans les marchés difficiles à approvisionner sur lesquels elle exerce ses activités. Elle y arrive grâce à ce qui suit :

- des terminaux, des entrepôts, des réservoirs, des wagons porte-rails, des navires et d'autres actifs physiques bien situés, qui offrent une meilleure capacité d'approvisionnement de certains marchés;

- une capacité d'approvisionnement, des relations et des capacités en matière de commercialisation inégalables qui assurent un approvisionnement en combustible fiable et concurrentiel pour tous ses réseaux et qui lui permettent de tirer parti des occasions entre les marchés;
- différents contrats d'approvisionnement, conjugués à des actifs de logistique stratégiques et à sa taille, qui lui permettent d'obtenir, de mélanger et de distribuer du carburant à des prix concurrentiels et qui renforcent la sécurité de son approvisionnement en carburant et ses marges;
- des capacités de production de carburant à faible teneur en carbone de premier plan pour le marché de la Colombie-Britannique grâce au cotraitement de charges d'alimentation d'origine biologique à notre raffinerie de Burnaby intégrée, principal fournisseur de carburants pour nos activités de vente au détail et de vente commerciale en Colombie-Britannique.

Équipe unique de Parkland

Les employés de Parkland sont au cœur de la stratégie de la Société. La Société recrute et forme des candidats solides et les outille pour réussir, en misant sur une culture d'entreprise à l'avant-garde du secteur et en investissant dans une technologie qui favorise l'efficacité et la productivité. Parkland estime que sa culture entrepreneuriale polyvalente représente un atout concurrentiel. Les employés de Parkland sont ouvertement encouragés à adopter des comportements « BOLD » (*Build, Own, Lead and Deliver*) bien intégrés, soit se perfectionner, se responsabiliser, diriger et exécuter, dans le cadre de leur mandat. Les valeurs fondamentales de Parkland, soit la sécurité, l'intégrité, la communauté et le respect, sous-tendent chacune de ses actions.

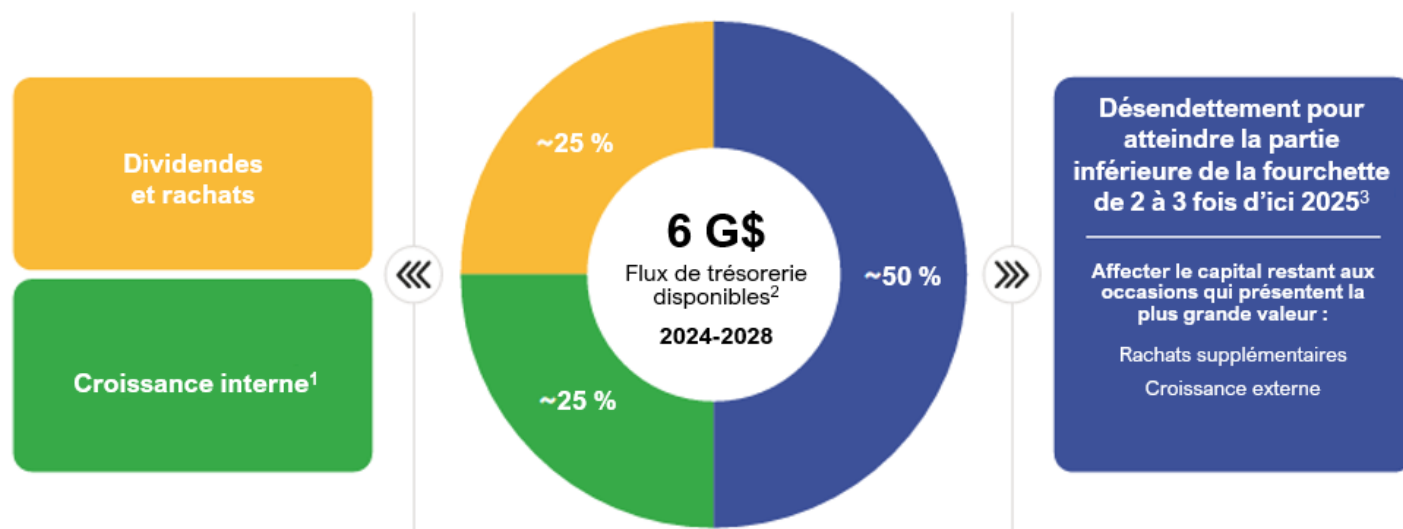
Leviers de croissance stratégique

L'application de cette stratégie par la Société favorisera sa croissance grâce à une combinaison de croissance interne et d'acquisitions. La Société continue d'accorder la priorité à la croissance interne, qui améliorera sa proposition de valeur pour les clients et renforcera son avantage en matière d'approvisionnement. Il est prévu que cette croissance passera par ce qui suit :

Avantage en matière de service à la clientèle	<ul style="list-style-type: none"> • La remise en état et l'optimisation des emplacements de vente au détail, notamment l'amélioration continue de la mise en marché, des promotions et de la gestion des catégories, en vue d'augmenter la productivité. • La croissance du programme Récompenses JOURNIE^{MC} grâce à de nouveaux partenariats et à des améliorations du programme qui entraîneront une augmentation de la part de portefeuille. • La croissance de son réseau de vente au détail et de son réseau commercial. • L'augmentation de son offre alimentaire au détail grâce à des partenariats avec des chaînes de restauration rapide et son offre d'aliments de la marque maison exclusive. • L'expansion de son réseau de bornes de recharge ultrarapide sur les marchés où il existe une forte demande pour des bornes de recharge pour VE. • La possibilité pour nos clients de détail et commerciaux d'atteindre leurs objectifs en matière de décarbonisation grâce à l'expansion des offres de produits à faibles émissions de carbone.
Avantage en matière d'approvisionnement	<ul style="list-style-type: none"> • Le désengorgement éventuel des activités de cotraitement à la raffinerie de Burnaby pour accroître les capacités de la charge d'alimentation d'origine biologique en vue d'étoffer l'offre de carburants à faible teneur en carbone. • Le développement de nouveaux actifs et l'expansion des capacités en matière d'approvisionnement et de logistique afin de créer plus de valeur à travers les chaînes de valeur. • L'utilisation de la capacité actuelle et nouvelle des terminaux et des réservoirs afin d'améliorer les capacités d'approvisionnement.

Par le passé, Parkland a également connu une croissance par le biais d'acquisitions et grâce à une stratégie d'acquisition bien établie et hautement disciplinée. La Société a fait ses preuves en ce qui concerne le repérage, la négociation, l'acquisition et l'intégration d'exploitants régionaux de premier plan qui complètent et renforcent ses activités et les font croître. Parkland a récemment interrompu ses activités d'acquisition pour favoriser l'intégration des sociétés acquises, la réalisation de synergies en matière d'approvisionnement, d'exploitation et d'administration, et la réduction de son levier financier. À mesure que Parkland atteindra ses cibles de levier financier, la Société pourra réaliser des acquisitions rentables si elles respectent et améliorent ses avantages en matière de service à la clientèle et d'approvisionnement.

Tel qu'il est présenté ci-dessous, il est prévu que la réalisation de cette stratégie permettra d'obtenir des flux de trésorerie disponibles cumulés de 6 milliards de dollars de 2024 à 2028. Parkland cherche à maximiser la valeur pour les actionnaires grâce à une affectation disciplinée des capitaux. À court terme, Parkland cherche à réaliser des synergies provenant des acquisitions, à réaliser des économies et à réaliser des initiatives en matière de croissance interne. Parkland s'est engagée à réduire l'effet de levier pour atteindre un ratio de levier financier se situant dans la partie inférieure de la fourchette cible de 2 à 3 fois d'ici 2025 et à demeurer dans cette fourchette. Des capitaux supplémentaires seront affectés aux occasions qui présentent le rendement le plus élevé, ce qui pourrait inclure des occasions de croissance externe et des rachats d'actions supplémentaires.



- Notes :
- 1) Représente les dépenses d'investissement liées à la croissance attribuables à Parkland. Se reporter à la rubrique 17 du rapport de gestion annuel.
 - 2) Flux de trésorerie disponibles cumulatifs de 2024 à 2028, ce qui représente l'ambition des flux de trésorerie disponibles. Les flux de trésorerie disponibles constituent une mesure hors PCGR et l'ambition des flux de trésorerie disponibles est l'indicateur prospectif de la mesure historique pour 2028. La mesure financière la plus directement comparable est celle des liquidités tirées des activités d'exploitation qui sont utilisées dans les activités d'exploitation. Ces mesures n'ont pas de signification normalisée prescrite par les Normes internationales d'information financière et pourraient ne pas être comparables à des mesures financières semblables utilisées par d'autres émetteurs qui pourraient les calculer différemment. Se reporter à la rubrique 17 du rapport de gestion annuel.
 - 3) Représente les prévisions liées au ratio de levier financier. Le ratio de levier financier est une mesure de gestion du capital et les prévisions liées au ratio de levier financier sont une mesure financière supplémentaire et un indicateur prospectif de la mesure historique pour 2025, tel qu'il est indiqué à la rubrique 17 du rapport de gestion annuel.

Divisions d'exploitation

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, les activités de Parkland comportaient quatre divisions : Canada, Marché international, États-Unis et Raffinage. Les autres activités de Parkland qui ne sont liées à aucune de ces quatre divisions sont intégrées dans la division Administrative, laquelle englobe les coûts des services et des dépenses d'ordre administratif centralisés qui sont engagés pour soutenir l'exploitation.

Canada

La division Canada détient, approvisionne et soutient un réseau national de stations-service avec dépanneurs, de stations de recharge pour VE, d'emplacements de vente au détail d'aliments, de sites d'approvisionnement par carte, d'installations de carburant en vrac, de services de distribution de propane, de mazout de chauffage, de lubrifiants et d'autres services connexes pour ses clients commerciaux, industriels et résidentiels. Les activités de vente au détail de la division Canada sont exercées sous des enseignes de dépanneurs et de magasins d'alimentation de premier plan, soit Les Aliments M&M et On the Run / Marché Express, qui proposent des aliments et des produits de dépanneur adaptés au marché local. De plus, elle exerce ses activités de vente au détail de carburants sous cinq principales marques : Ultramar, Esso, Chevron, Pioneer et Fas Gas Plus, tout en offrant à ses clients des produits de dépanneur et des rabais numériques grâce à son programme de fidélisation Récompenses JOURNIE^{MC}. La division Canada sert également sa clientèle commerciale grâce à une gamme de marques qui comprend Ultramar, Bluewave Energy, Pipeline Commercial, Chevron, Columbia Fuels et Sparlings Propane. La division Canada est également chargée de gérer les contrats d'approvisionnement en carburant, la mise en marché du carburant, le transport ainsi que la distribution de carburants au moyen de transporteurs maritimes, ferroviaires et routiers, de même que son entreposage dans des terminaux et d'autres installations détenues en propriété et louées. La division Canada maintient également des contrats d'approvisionnement en carburant avec bon nombre de raffineries, de grossistes et de fournisseurs commerciaux. La diversité des contrats d'approvisionnement, conjuguée au stockage stratégique et à l'infrastructure logistique, permet à Parkland d'obtenir du carburant à des prix concurrentiels et d'améliorer l'aspect sécuritaire de l'acheminement du carburant vers les établissements lui appartenant ainsi qu'à ses clients. De plus, la division Canada exerce des activités propices à une faible émission de carbone, comme les échanges de crédits d'émission, les carburants renouvelables et le mélange de carburants à faible intensité de carbone (le biodiesel, l'éthanol et d'autres carburants) afin de produire des carburants renouvelables qui donnent droit à des crédits d'émission.

Le tableau suivant présente, en date du 31 décembre 2023, les principaux emplacements des activités commerciales de Parkland qui sont desservis par les capacités de distribution et les terminaux de Parkland :

Profil d'exploitation	Canada
Stations-service de la Société	881 ¹⁾
Stations-service de détaillants	1 220
Stations-service de franchisés	231 ²⁾
Nombre total de stations-service	2 332
Sites d'approvisionnement commercial par carte	165

- Notes :
- 1) Comprend 86 succursales de Les Aliments M&M exploitées par la Société pour lesquels Parkland est propriétaire des stocks.
 - 2) Les succursales de Les Aliments M&M. De plus, au 31 décembre 2023, Parkland avait conclu des arrangements avec 2 418 détaillants tiers relatifs à la distribution et à la vente de produits de l'entreprise Les Aliments M&M à leurs emplacements, sous la dénomination « Les Aliments M&M Express ».

Parkland emploie une stratégie fondée sur de multiples marques dans le cadre de ses activités de vente au détail au Canada. Les marques suivantes lui permettent de diversifier son offre et de satisfaire différents segments de marché des carburants de détail, de l'alimentation et des dépanneurs.

- **Dépanneurs On the Run/Marché Express** – On the Run/Marché Express est la marque phare de dépanneurs de Parkland au Canada. Il s'agit d'une marque de dépanneurs de bonne réputation qui fait croître et enrichit le portefeuille de dépanneurs détenus en propriété par la Société et exploités par le détaillant. En date du 31 décembre 2023, Parkland comptait, au total, 663 dépanneurs détenus en propriété par la Société et dépanneurs exploités par le détaillant au Canada.
- **Les Aliments M&M** – Les Aliments M&M est un détaillant d'aliments surgelés de qualité professionnelle qui propose des mets pratiques et succulents aux Canadiens. Grâce aux Aliments M&M, Parkland a pu améliorer l'offre alimentaire, augmenter le nombre de nos marques exclusives et promouvoir la stratégie numérique et la fidélisation. Le réseau national de magasins de M&M et son approche novatrice en matière d'élaboration des menus et de gestion de la chaîne d'approvisionnement nous permettent de proposer des aliments de haute qualité qui s'ajoutent à notre offre croissante de restauration rapide et la diversifie davantage.
- **Ultramar** – Ultramar est l'un des détaillants de carburant les plus réputés au Québec, en Ontario et dans les provinces de l'Atlantique. Parkland détient les droits exclusifs d'utilisation de la marque Ultramar, à l'exception des emplacements retenus par Alimentation Couche-Tard Inc. dans le cadre de l'acquisition, par Parkland, de la majorité des entreprises et des actifs au Canada de CST Brands, Inc. auprès de Alimentation Couche-Tard Inc. En 2017.
- **Esso** – La convention visant la vente en gros de carburant Esso de Parkland permet à Parkland d'offrir la marque de qualité supérieure et d'envergure nationale Esso à son réseau de stations-service et aux détaillants indépendants.
- **Chevron** – Chevron est une marque de qualité supérieure située principalement dans la région du Grand Vancouver. Elle compte également des points de vente répartis en Colombie-Britannique et en Alberta. Les autres offres de services comprennent les restaurants franchisés de l'enseigne Triple O's. Parkland est le distributeur exclusif du carburant de marque Chevron dans l'Ouest canadien.
- **Pioneer** – Pioneer est une marque ontarienne. Elle est située en grande partie dans les marchés suburbains où s'effectuent de nombreux déplacements quotidiens liés au travail. Elle propose dans ces marchés de l'essence à prix imbattable et des emplacements pratiques.
- **Fas Gas Plus** – Fas Gas Plus est une marque axée sur la collectivité qui est exploitée par des détaillants et des exploitants compétents et chaleureux.

En 2023, Parkland a poursuivi la conversion des établissements Crevier et Husky respectivement acquis dans le cadre de l'acquisition de Crevier et de l'acquisition de Husky en marques de carburants et de dépanneurs.

Au sein des activités de vente au détail de la division Canada, les initiatives en matière de commercialisation se poursuivent dans le cadre de programmes qui visent à accroître l'achalandage des dépanneurs et à faire augmenter la quantité d'achats effectués et la marge brute de l'entreprise. Cherchant à faire de ses stations-service des arrêts pratiques pour les clients, Parkland propose une offre alimentaire et de collations variée dans ses dépanneurs On the Run/Marché Express. Au 31 décembre 2023, cette offre comprenait ce qui suit : (i) Les Aliments M&M Express, qui propose des aliments de grande qualité dans 266 dépanneurs On the Run/Marché Express; (ii) les restaurants de l'enseigne Triple O's, qui proposent des aliments frais de grande qualité dans des dépanneurs On the Run de la Colombie-Britannique, de l'Alberta et de l'Ontario; et (iii) la marque maison exclusive de Parkland, 59th Street Food Co.^{MC}, les produits de la marque On the Run et les produits non alimentaires de la marque Cargo^{MC}, qui proposent une gamme de produits de dépanneur de qualité. De plus, Parkland offre des services de livraison tiers dans différents emplacements, dont SkipTheDishes dans 378 stations-service, Door Dash dans 446 stations-service, Uber Eats dans 335 stations-service et des casiers Amazon Hub dans 88 stations-service. Au 31 décembre 2023, on comptait plus de 300 points de vente Les Aliments M&M détenus par la Société ou exploités par un franchisé, plus de 2 400 points de vente de détaillants tiers exploités sous la dénomination « Les Aliments M&M Express » et un programme de récompenses comptant environ deux millions de membres actifs. Le programme de fidélisation Récompenses JOURNIE^{MC}, actif dans quelque 1 200 de nos stations-service canadiennes participantes, offre encore et toujours une valeur ajoutée aux clients et comptait environ 5,7 millions de membres à la fin de 2023. De plus, la division Canada continue de diversifier ses activités de vente au détail grâce à son plan qui consiste à implanter l'un des plus grands réseaux de bornes de recharge ultrarapide pour VE du Canada. Se reporter à la rubrique « Évolution de l'entreprise – Faits nouveaux – 2023 » pour obtenir d'autres renseignements.

Les activités de vente au détail de la division Canada sont exercées selon trois modèles d'affaires principaux :

- **Établissement de la Société** – Le modèle d'affaires « établissement de la Société » comprend des stations-service qui appartiennent à Parkland ou qui sont louées par celle-ci, et qui sont exploitées et gérées par Parkland ou par des agents opérateurs indépendants, pour le compte de Parkland. Parkland est propriétaire des stocks de carburant et conserve le pouvoir décisionnel quant au prix de vente au détail à la pompe. Les stocks du dépanneur peuvent être détenus par l'agent opérateur ou Parkland. Si la station-service est exploitée par un agent opérateur, Parkland paie à l'agent opérateur une commission et elle perçoit de l'agent opérateur un pourcentage des ventes ou de la marge brute. Parkland est propriétaire des stocks des points de vente Les Aliments M&M. Les établissements exploités selon des modèles sectoriels tels que « station-service appartenant à la Société exploitée par un agent opérateur » et « station-service appartenant à la Société et exploitée par celle-ci » sont inclus dans le modèle d'affaires « établissement de la Société ».
- **Établissements du détaillant** – Le modèle d'affaires « établissement du détaillant » comprend des stations-service qui appartiennent à un détaillant indépendant ou qui sont louées par lui, et qui sont exploitées et gérées par le détaillant indépendant. Les stations-service peuvent également appartenir à Parkland ou être louées par Parkland et ensuite être louées ou sous-louées aux détaillants. Parkland conclut des contrats d'approvisionnement de carburant à long terme avec le détaillant, habituellement d'une durée comprise entre cinq et vingt ans, et elle fournit du carburant au détaillant en fonction des prix de gros qui sont publiés de façon indépendante. Le détaillant est propriétaire des stocks de carburant et conserve le pouvoir décisionnel quant au prix de vente au détail à la pompe, sauf si les stocks lui ont été vendus par Parkland aux termes d'une entente de consignment, auquel cas Parkland est propriétaire des stocks de carburant et exerce un contrôle sur le prix de vente au détail à la pompe. Le détaillant est propriétaire des stocks du dépanneur. Parkland appuie également la marque On the Run / Marché Express dans 105 emplacements à l'échelle nationale. Les établissements qui exercent leurs activités selon des modèles tels que « station-service appartenant à un détaillant et exploitée par celui-ci », « station-service appartenant à la Société ou louée par celle-ci et exploitée par un détaillant » ou « station-service exploitée par le détaillant aux termes d'ententes de consignment » font partie du modèle d'affaires « établissement du détaillant ».

- **Établissements des franchisés** – Le modèle d'affaires d'établissements des franchisés comprend des magasins d'alimentation exploités et gérés par les franchisés. Parkland a conclu avec des franchisés des ententes à long terme aux termes desquelles Parkland touche un pourcentage des redevances sur les ventes des magasins d'alimentation, accorde aux franchisés le droit d'utiliser les noms commerciaux et les marques de commerce et fournit aux franchisés une formation initiale, une aide et des conseils en matière d'exploitation, en plus d'ententes sur la commercialisation et l'approvisionnement de produits.

Le tableau suivant présente le nombre d'emplacements de Parkland selon la marque et le modèle d'affaires au sein de la division Canada en date du 31 décembre 2023.

	Ultramar	Esso	Chevron	Pioneer	Fas Gas Plus	Husky	Crevier	Autre	Total
Établissements de la Société	212	81	213	157	89	21	8	14	795
Entreprises du détaillant	401	467	40	59	72	26	96	59	1 220
Nombre d'établissements au 31 décembre 2023	613	548	253	216	161	47	104	73	2 015
Établissements de la Société	202	79	122	89	185	14	97	13	801
Entreprises du détaillant	397	483	59	80	36	115	49	72	1 291
Nombre d'établissements au 31 décembre 2022	599	562	181	169	221	129	146	85	2 092
Variation nette du nombre d'établissements	14	-14	72	47	-60	-82	-42	-12	-77

La variation du nombre d'établissements s'explique par l'optimisation du plan du réseau et par les variations normales du nombre d'établissements en raison des nouvelles stations-service, de nouveaux détaillants, de conversions d'établissements, de vente d'établissements, de fermetures d'établissements et de changements de marque. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, le nombre de stations-service de la Société a baissé de 6, pour être ramené de 801 à 795, en raison de l'ajout de 4 établissements et de la fermeture de 10 établissements. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, le nombre de stations-service du détaillant a baissé de 71, pour être ramené de 1 291 à 1 220, en raison de l'ajout de 20 emplacements et de la fermeture ou du non-renouvellement de 91 établissements.

Les activités commerciales de la division Canada comprennent la distribution en vrac de carburant, de mazout de chauffage, de lubrifiants et d'autres produits ainsi que des services à des clients commerciaux, industriels et résidentiels dans tout le Canada au moyen d'un vaste réseau de livraison. Les activités commerciales comprennent également un important réseau d'approvisionnement par carte composé de stations-service destinées aux camions commerciaux ainsi que des terminaux de ravitaillement portuaire, et la majorité des sites d'approvisionnement par carte sont adjacents à des emplacements de vente au détail. Parkland utilise plusieurs dénominations commerciales, marques de service et marques de commerce pertinentes à l'échelle régionale dans le cadre de ses activités qu'elle considère comme importantes et précieuses dans la commercialisation de ses produits. La clientèle des activités commerciales est diversifiée. Elle dessert un large éventail de secteurs d'activité partout au Canada, notamment le secteur pétrolier et gazier, le secteur de la construction, le secteur minier, le secteur agricole, le secteur forestier, le secteur des pêches, et le secteur des transports. Parkland vend également du propane et du mazout à des clients résidentiels et commerciaux dans l'ensemble du Canada. Le segment commercial est exploité par l'entremise de cinq CER, ce qui permet de répondre de façon efficace aux besoins du marché local et d'offrir un bon service à la clientèle. De plus, le segment commercial est responsable des opérations d'approvisionnement et de vente en gros du carburant, ce qui comprend la commercialisation, le transport et la distribution du carburant ainsi que l'entreposage dans les terminaux et d'autres installations détenues en propriété et louées. Le nombre de sites d'approvisionnement par carte a baissé de un, pour être ramené de 166 à 165 au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

De façon générale, les résultats des activités de ventes au détail du secteur Canada fluctuent au fil des saisons, et les volumes sont habituellement plus élevés au deuxième et au troisième trimestres de l'exercice, soit durant la saison estivale où la conduite sur route est plus fréquente. Les volumes des activités commerciales du secteur Canada, quant à eux, sont généralement plus élevés aux premier et quatrième trimestres de l'exercice, en raison de la demande plus forte en diesel, en mazout de chauffage et en propane en hiver. Les résultats des activités commerciales du secteur Canada fluctuent également au fil des saisons et selon le degré-jours de chauffage de ses activités de chauffage résidentiel et selon le PIB local.

Marché international

Le 18 octobre 2022, Parkland a consolidé la propriété de sa division Marché international par la réalisation de l'échange d'actions. Se reporter à la rubrique « Évolution de l'entreprise – Faits nouveaux – 2022 » pour obtenir des précisions concernant l'échange d'actions. La division Marché international, qui exerce surtout des activités sous la dénomination Sol, est composée de Sol et de ses filiales, est le principal détaillant de carburant indépendant des Caraïbes, grâce à ses activités de vente et d'exploitation réparties dans 24 pays. La division dispose d'une chaîne d'approvisionnement intégrée soutenue par un vaste réseau de distribution, un portefeuille de marques de premier plan et une équipe exceptionnelle. Les entreprises et les actifs de la division Marché international se trouvent principalement dans les Caraïbes et sur la côte nord-est de l'Amérique du Sud, et ils comprennent ce qui suit : (i) des entreprises de vente au détail qui, au 31 décembre 2023, totalisaient 252 établissements de la Société et 241 établissements du détaillant, dont la majorité sont exploités sous les marques Esso, Mobil, Shell, Texaco et Sol, et une participation de coentreprise de 50 % dans le réseau de vente au détail Isla, qui est constitué de 237 emplacements, dont 109 établissements de la Société et 128 établissements du détaillant; (ii) les activités de distribution et d'approvisionnement, qui sont composées des actifs d'infrastructure détenus ou loués, dont des terminaux d'importation, des installations de stockage, des pipelines, des postes d'amarrage et des navires nolisés; (iii) les activités commerciales et industrielles liées à l'approvisionnement en essence, en diesel, en mazout, en propane et en lubrifiants; (iv) les activités liées au carburant d'aviation dans 15 aéroports de la région; et (v) Sol Ecolution, l'entreprise d'énergie renouvelable de la division Marché international, qui fournit des solutions faisant appel à l'énergie solaire et à d'autres types d'énergie renouvelable à des clients commerciaux. De plus, l'entreprise détient une participation financière hors exploitation de 29 % dans l'entité qui détient en propriété et exploite la Société Anonyme de la Raffinerie des Antilles (la « raffinerie SARA ») située à Fort-de-France, en Martinique, dont la capacité théorique est d'environ 18 000 barils par jour et qui assure l'approvisionnement en produits raffinés de la Guadeloupe, de la Guyane française et de

la Martinique. La division Marché international accroît la portée internationale de l'approvisionnement de Parkland et tire profit de la stratégie d'approvisionnement avantageux de Parkland; elle procure à celle-ci une plateforme de croissance stratégique, lui donne accès à des marchés clés et lui fournit une vaste infrastructure d'approvisionnement dans les Caraïbes et sur la côte nord-est de l'Amérique du Sud.

La division Marché international exerce ses activités et dégage des bénéfices dans deux principaux canaux de vente :

- **Vente au détail** - Les activités de vente au détail de la division Marché international sont exercées sous les marques Esso, Mobil, Shell, Texaco et Sol. La division Marché international est également propriétaire de l'enseigne de dépanneurs Sol Shop. Les dépanneurs Sol Shop tirent profit des technologies de pointe afin de réduire au minimum le temps de préparation des commandes et proposent des aliments et des boissons de la marque maison exclusive, notamment des mets chauds à commander, des produits de boulangerie, des mets froids ainsi que des boissons chaudes et des rafraîchissements. La division exerce ses activités de vente au détail dans 21 pays. La division Marché international exerce ses activités selon un des deux modèles d'affaires principaux :
 - **Établissements de la Société** – Ces établissements sont détenus en propriété ou sont loués par Parkland et sont exploités par un détaillant ou des employés de celle-ci. Les établissements exploités selon des modèles sectoriels, tels que les « établissements appartenant à la Société et exploités par l'opérateur », les « établissements loués par la Société et exploités par l'opérateur » et les « établissements dont la Société est propriétaire-exploitant », sont inclus dans ce modèle. En ce qui a trait aux établissements appartenant à la Société exploités par des détaillants et aux établissements loués par la Société exploités par des détaillants, le détaillant est propriétaire du dépanneur et des stocks de carburant. En ce qui a trait aux sites appartenant à la Société et exploités par celle-ci, Parkland est propriétaire du dépanneur et des stocks de carburant.
 - **Établissements du détaillant** – Ces établissements sont détenus en propriété, gérés et exploités par le détaillant. Parkland conclut des contrats d'approvisionnement en carburant à long terme avec le détaillant et l'approvisionne en carburant. Le détaillant est propriétaire des stocks de carburant. En règle générale, le stock des dépanneurs appartient aussi au détaillant. D'autres modèles d'exploitation différents selon lesquels l'établissement n'est pas détenu en propriété ou loué par Parkland entrent également dans cette catégorie.
- **Activités commerciales et de vente en gros** – Les activités commerciales et de vente en gros de la division Marché international assurent l'approvisionnement en essence, en diesel, en mazout, en propane et en lubrifiants de clients situés dans différentes régions et différents secteurs géographiques, notamment dans le secteur de l'énergie, le secteur pétrolier et gazier, le secteur minier et le secteur de l'hébergement. Par ailleurs, la division Marché international exerce ses activités dans 15 aéroports de la région, fournissant du carburant d'aviation et des services aux compagnies d'aviation qui y sont situées.

La division Marché international exerce ses activités de vente et d'exploitation dans 24 pays des Caraïbes. Elle compte également des bureaux dans 21 pays, regroupés dans les trois CER suivants :

CER de la région est	CER de la région nord	CER de la région sud
Anguilla	Bahamas	Guyana
Barbade	Bermudes	Suriname
Îles Vierges britanniques	Îles Caïmans	
Dominique	Jamaïque	
Grenade	Belize	
Saint-Kitts-et-Nevis	République dominicaine	
Sainte-Lucie	Porto Rico	
Saint-Martin		
Saint-Vincent-et-les Grenadines		
Guyane française		
Guadeloupe		
Martinique		

Les résultats de la division Marché international sont influencés par différents facteurs commerciaux inhérents. Les volumes et le BAIIA ajusté dans le CER de la région de l'est et de la région du nord devraient être plus élevés au premier et au quatrième trimestres de l'exercice, soit pendant la haute saison touristique, qu'aux deuxième et troisième trimestres, alors que l'activité touristique est moindre. Les volumes et le BAIIA ajusté dans le CER de la région du sud devraient pour leur part fluctuer en raison du volume d'activité des secteurs pétrogazier et minier. En plus des variations régionales, le BAIIA ajusté de la division Marché international est influencé par des fluctuations de la quantité et du calendrier des volumes liés aux ventes en gros au comptant de tiers et de l'approvisionnement en pétrole brut de la raffinerie SARA.

États-Unis

La division États-Unis assure la distribution de carburant et de lubrifiants en plus d'offrir d'autres produits et services connexes à des clients et exploite, sous différentes marques de commerce indépendantes, un réseau de 657 points de vente au détail de carburant et de dépanneurs et 46 sites d'approvisionnement par carte répartis dans l'ensemble des États-Unis. Cette division exploite un large éventail de terminaux, d'installations de stockage et de camions, et elle conclut des contrats avec des pipelines, des installations de stockage et des transporteurs tiers pour soutenir son réseau.

La division États-Unis exerce ses activités et dégage des bénéfices dans deux principaux canaux de vente :

- **Vente au détail** – Les activités de vente au détail de la division États-Unis sont exercées selon les deux principaux modèles économiques suivants :
 - **Établissement de la Société** – Le modèle d'affaires « établissement de la Société » comprend des stations-service qui appartiennent à Parkland ou qui sont louées par celle-ci, et qui sont exploitées et gérées par Parkland ou par des agents opérateurs indépendants, pour le compte de Parkland. Parkland est propriétaire des stocks de carburant et conserve le pouvoir décisionnel quant au prix de vente au détail à la pompe. Les stocks des dépanneurs peuvent appartenir à Parkland ou à un agent opérateur indépendant admissible. Si un établissement est exploité par un agent opérateur admissible, Parkland ne conserve aucun contrôle sur les stocks des dépanneurs et ne participe aucunement aux ventes des dépanneurs. Les établissements exploités selon des modèles sectoriels tels que les « établissements appartenant à la Société et exploités par l'agent opérateur » et les « établissements appartenant à la Société et exploités par celle-ci » sont inclus dans le modèle d'affaires « établissement de la Société ».
 - **Établissement du détaillant** – Le modèle d'affaires « établissement du détaillant » comprend des stations-service qui appartiennent à un détaillant indépendant ou qui sont louées par lui, et qui sont exploitées et gérées par un détaillant indépendant. Parkland conclut des contrats d'approvisionnement de carburant à long terme avec les détaillants, habituellement d'une durée de dix ans, et elle fournit du carburant aux détaillants en fonction des prix de gros qui sont publiés de façon indépendante. Les ententes d'approvisionnement conclues avec les détaillants visent les chaînes d'approvisionnement de détaillants multisites, ainsi que les relations commerciales sous marque et sans marque. Le détaillant est propriétaire des stocks de carburant et conserve le pouvoir décisionnel quant au prix de vente au détail à la pompe. Le détaillant est propriétaire des stocks du dépanneur. Les points de vente qui exercent leurs activités selon les modèles sectoriels tels que les établissements dont l'opérateur est propriétaire-exploitant font partie du modèle d'affaires du détaillant.
 - Les stations-service de la division États-Unis exercent leurs activités sous différentes marques, dont On the Run, ARCO, Cenex, Chevron, Conoco, Exxon, Marathon, Mobil, Mr. Gas, Sinclair, Texaco, Phillips 66, Shell, U-Gas et 76. Les activités des dépanneurs aux États-Unis sont exercées sous différentes marques, notamment Superpumper, On the Run, KJ's, Hart's, KB Express, Casey's Corner, Mr. Gas et U Shop. La division États-Unis propose une gamme variée de produits dans ses dépanneurs, notamment dans ses restaurants rapides.
- **Vente commerciale et vente en gros** – Le réseau de vente commerciale de la division États-Unis assure l'approvisionnement en essence, en diesel, en carburant marin, en propane, en lubrifiants et en produits connexes de clients situés dans différentes régions et œuvrant dans différents secteurs d'activité, notamment les secteurs commercial, industriel, automobile, agricole, minier, énergétique et maritime et les secteurs de la vente au détail et de la construction. La distribution s'effectue principalement par camion. La division États-Unis est un fournisseur de lubrifiants ExxonMobil et de Ridgeline, la marque privée de Parkland qui propose des lubrifiants et des produits connexes. Le réseau de vente commerciale de la division États-Unis exploite également un réseau de sites d'approvisionnement par carte qui sont compatibles avec les grands réseaux de distribution de carburant et qui sont accessibles aux titulaires de cartes de crédit de tiers. Il exploite différentes marques, dont Rhinehart Oil, Farstad Oil, Conrad & Bischoff, Tropic Oil et National Fuel Network. Le réseau de vente en gros de la division États-Unis assure l'approvisionnement en essence, en diesel et en autres types de carburant des clients de gros. La distribution s'effectue principalement par camion, par wagon porte-rail, par pipeline ou au moyen d'installations tiers à la rampe. Le réseau exerce principalement ses activités sous la dénomination Parkland (U.S.) Supply Corp., filiale américaine en propriété exclusive de Parkland.

Le tableau suivant présente le profil d'exploitation de la division États-Unis au 31 décembre 2023.

Profil d'exploitation	États-Unis
Établissements de la Société	210
Entreprises du détaillant	447
Nombre total de stations-service	657
Sites d'approvisionnement commercial par carte	46

Les activités de la division États-Unis sont regroupées dans quatre CER, qui exercent principalement leurs activités dans les États suivants :

CER des Rocheuses	CER du groupe nord	CER de la région du nord-ouest du Pacifique	CER de la région sud-est
Utah	Dakota du Nord	Idaho	Floride
Colorado	Wyoming	Oregon	
Arizona	Minnesota		
Nevada	Montana		
Nouveau-Mexique	Dakota du Sud		
	Nebraska		

La division États-Unis compte également des bureaux à Houston, au Texas, qui assurent le bon fonctionnement des activités d'approvisionnement, de négociation et de vente en gros.

Les résultats de la division États-Unis fluctuent au fil des saisons. La demande en carburant et en produits pétroliers augmente au cours des deuxième et troisième trimestres en raison de la saison de l'agriculture, de la construction, des activités minières et de l'accroissement du volume de voyageurs. Au premier et au quatrième trimestres, la demande de carburant pour navires augmente en raison de l'intensité des activités des navires de croisière, tandis que le temps froid fait augmenter les ventes de propane. Ainsi, le BAIIA ajusté de la division États-Unis est généralement plus élevé au deuxième et au troisième trimestres.

Raffinage

La division Raffinage consiste en l'exploitation de la raffinerie de Burnaby. Cette raffinerie affiche des antécédents d'exploitation de grande sécurité et de grande fiabilité depuis 1935 et occupe un emplacement de choix pour répondre aux besoins du marché de la Colombie-Britannique, car il s'agit de la plus grande des deux seules raffineries de la province et de la seule raffinerie de la région de Vancouver. De plus, elle est parfaitement intégrée aux activités de vente au détail, aux activités commerciales et aux activités de vente en gros de Parkland, puisqu'elle représente plus de 90 % de la production de produits raffinés vendue au réseau de vente au détail, au réseau commercial et au réseau de vente en gros de Parkland.

La raffinerie de Burnaby est dotée de deux unités de traitement du pétrole brut, dont l'une a une capacité de traitement de 25 000 barils par jour et l'autre constitue un diviseur d'une capacité de 30 000 barils par jour, qui sont conçues pour traiter le pétrole brut léger et moyen du Canada. La quasi-totalité du pétrole brut traité à la raffinerie de Burnaby provient de l'Alberta et est acheminé par le TMPL. Il s'agit principalement de pétrole brut léger/moyen non sulfuré et en partie de pétrole brut synthétique canadien. Le TPML constitue le moyen de livraison le plus efficace et fiable à du pétrole brut. Il s'agit d'un pipeline de transport commun d'un débit d'environ 300 000 barils par jour qui transporte du pétrole brut et des produits pétroliers raffinés d'Edmonton, en Alberta, vers des raffineries et des terminaux situés en Colombie-Britannique et dans l'État de Washington. L'attribution des périodes d'utilisation du TMPL sera effectuée en fonction de procédures de vérification fondées sur les livraisons passées faites par le pipeline à chaque installation reliée au pipeline, telle qu'elle sera définie pour le tarif approuvé par la Régie de l'énergie du Canada (auparavant, l'Office national de l'énergie). Bien que les activités de la raffinerie de Burnaby ne devraient pas changer avec le démarrage du projet d'expansion Trans Mountain (le « **TMX** ») puisque Parkland prévoit avoir accès à un approvisionnement en pétrole brut suffisant pour fonctionner à des taux similaires, une augmentation des tarifs relatifs à l'acheminement par le TMPL est prévue, ce qui pourrait nuire au caractère concurrentiel du carburant raffiné de la raffinerie de Burnaby. L'incidence réelle du démarrage du TMX à la raffinerie de Burnaby demeure inconnue. Se reporter à la rubrique « Facteurs de risque – Résilience opérationnelle – Approvisionnement d'une raffinerie » pour obtenir de plus amples renseignements.

Selon l'utilisation passée du pipeline par la raffinerie de Burnaby, la capacité de Parkland sur le pipeline varie en fonction de la conjoncture du marché. Pour gérer la variabilité mensuelle, Parkland a établi des systèmes et des processus et s'est dotée de ressources qui lui permettent de prendre les décisions d'approvisionnement les plus économiques en fonction des contraintes logistiques et opérationnelles. Parkland se procure également du pétrole brut ou d'autres charges d'alimentation par transport maritime, par transport ferroviaire et par transport routier lorsque ces options sont viables sur le plan économique. Les autres charges d'alimentation dont a besoin la raffinerie de Burnaby comprennent le gasoil sous vide, le butane, le naphte, l'isooctane, le diesel et le naphte renouvelables, le biodiesel, l'éthanol et les sources pour les charges d'alimentation renouvelables (y compris le suif, le canola et le tallöl).

Depuis 2017, la raffinerie de Burnaby de Parkland traite des charges d'alimentation d'énergie renouvelable ainsi que du pétrole brut traditionnel. Cette méthode s'appelle le cotraitement et elle fournit des produits renouvelables, comme de l'essence, du diesel et du carburéacteur renouvelables qui produisent moins de GES que les carburants liquides conventionnels. Les carburants issus du cotraitement peuvent être utilisés de façon sécuritaire dans les véhicules actuels sans qu'ils soient modifiés. Jusqu'à maintenant, la raffinerie de Burnaby réalise des activités de cotraitement d'huile de canola, de suif et de tallöl (un sous-produit du secteur des pâtes et papiers) et elle étudie l'utilisation d'autres résidus forestiers et résidus de poissons et d'algues marines, d'eaux usées et de liquides de capture de carbone comme charges d'alimentation. Parkland est fière d'être la première raffinerie au Canada à faire du cotraitement avec les infrastructures de raffinage existantes et avec l'expertise actuelle. La raffinerie de Burnaby a effectué le cotraitement de plus de 91 millions de litres de charges d'alimentation d'origine biologique en 2023.

Des travaux d'entretien sont réalisés périodiquement dans les raffineries pour mettre les unités d'exploitation à niveau et pour effectuer les travaux de maintenance prévus. Parkland a réalisé, au cours du premier trimestre de 2023, des travaux d'entretien qui étaient prévus à la raffinerie de Burnaby afin de procéder à la maintenance et aux inspections des unités d'hydrotraitement du pétrole brut et du distillat et des appareils de Rheniforming, de changer les catalyseurs des unités d'hydrotraitement du distillat et des appareils de Rheniforming et d'effectuer certaines améliorations relatives à la fiabilité et aux immobilisations associées au cotraitement.

Division Administration

La division Administration comprend les services et les frais administratifs centralisés qui visent à soutenir les activités d'exploitation à l'échelle mondiale ainsi que les fonctions, à l'échelle de l'entreprise, qui ne peuvent être raisonnablement affectées aux autres divisions d'exploitation de Parkland en raison de leur nature. Certains coûts et certains gains de la division Administration sont affectés aux autres divisions d'exploitation, comme les coûts et les gains directs attribuables à ces divisions d'exploitation de même que d'autres coûts et d'autres gains indirects engagés par la division Administration. L'affectation des coûts et des gains indirects est établie en fonction de l'utilisation des ressources administratives de la division Administration par les divisions d'exploitation et est évaluée selon divers vecteurs comme le nombre d'employés, les heures consacrées par le personnel de la division Administration au soutien des activités des divisions d'exploitation et la rentabilité des divisions d'exploitation. En raison de la nature des coûts et des gains, la tranche restante des coûts et des gains de la division Administration n'est pas attribuée aux divisions de Parkland.

Autres renseignements sur l'exploitation

Employés

Au 31 décembre 2023, Parkland comptait environ 6 181 employés actifs à temps partiel ou à temps plein.

Environnement, responsabilité sociale et gouvernance

La stratégie en matière de durabilité à l'échelle de l'entreprise de Parkland repose sur les quatre piliers de la Société, à savoir : les personnes, l'environnement, les partenaires et la croissance responsable. Parkland reconnaît l'importance de lutter contre les changements climatiques et de soutenir la transition énergétique à l'échelle mondiale, en s'engageant parallèlement à proposer à ses clients des choix abordables qui les aident à réduire leur impact environnemental et à garantir que personne n'est dépassé par la transition énergétique. À cette fin, nous avons élaboré une approche équilibrée qui s'appuie sur nos activités existantes pour accroître nos activités conventionnelles et les opportunités en matière de faibles émissions de carbone, pour nous diversifier grâce à la création de destinations pratiques et pour aider nos clients à décarboniser leurs activités dans le cadre de la transition énergétique.

En 2019, le conseil a créé le comité de l'environnement, de la responsabilité sociale et de la gouvernance de Parkland, dont la dénomination a été changée le 4 août 2022 pour celle de comité de l'environnement, de la sécurité et de la durabilité. Le comité de l'environnement, de la sécurité et de la durabilité est nommé par le conseil afin de l'aider à s'acquitter de ses responsabilités de gouvernance et de surveillance inhérentes à la gestion par la Société de certaines questions, notamment les suivantes :

- les questions liées à la politique et à la réglementation environnementales, notamment en ce qui a trait aux lois et à la gérance en matière d'environnement, à la réglementation sur les faibles émissions de carbone, aux politiques en matière de climat, aux émissions, aux déversements, à la réglementation relative à la qualité de l'air et à la protection des milieux naturels;
- les questions liées à la santé et à la sécurité, notamment en ce qui a trait à la sécurité des travailleurs, à la sécurité des produits et des processus, à l'intégrité des actifs, à la fiabilité, à la sécurité, à la gestion des risques d'ordre opérationnel, à l'intervention en cas d'urgence et à la continuité des activités;
- le capital social, dont l'engagement au sein des collectivités et la philanthropie, l'engagement envers les Premières Nations, la réputation, les droits de la personne et la protection de la vie privée des clients.

Le groupe de travail en matière de développement durable de Parkland (le « **groupe de travail** »), qui a également été constitué en 2019, est composé de hauts dirigeants interfonctionnels issus de chacune des divisions de Parkland. Le groupe de travail est chargé d'aider à mettre au point la stratégie, la politique et les documents d'information en matière de développement durable de Parkland. De plus, le groupe de travail recherche et évalue des pratiques commerciales novatrices et durables qui permettront à Parkland de continuer à offrir de la valeur à ses clients, à ses actionnaires et aux collectivités dans lesquelles elle exerce des activités.

Parkland est fière d'avoir conservé la note AA relativement aux critères ESG de la part de Morgan Stanley Capital International (« **MSCI** »), en reconnaissance de son engagement envers le développement durable. La note relative aux critères ESG de MSCI mesure la capacité de résilience d'une société relativement aux risques importants à long terme en fonction des critères ESG dans son secteur d'activité. Les meilleures notes sont AAA et AA, les notes moyennes sont A, BBB et BB, et les moins bonnes notes sont B et CCC.

Parkland est un signataire du Pacte mondial des Nations Unies, initiative volontaire qui repose sur les engagements à prendre pour adopter des principes universels en matière de durabilité afin de soutenir les objectifs de développement durable des Nations Unies, qui sont composés d'un ensemble de 17 objectifs mondiaux interreliés conçus pour assurer un avenir prometteur et durable pour tous.

1. Changements climatiques

Les changements climatiques présentent des risques et des obstacles importants pour nos activités, de même que pour les sociétés et les économies de tous les pays. La stratégie de décarbonation des activités de Parkland appuie les efforts en matière de développement durable à l'échelle mondiale. Les entreprises, les gouvernements et les citoyens ont tous la responsabilité d'apporter des changements qui favoriseront un avenir durable. Parkland appuie les objectifs de nos gouvernements d'atteindre la cible de réduction des émissions nettes à zéro d'ici 2050. Parkland s'est engagée à réduire d'ici 2030 l'intensité des émissions directes (volet n° 1) et des émissions indirectes (volet n° 2) de ses activités de commercialisation et de raffinage de 40 % par emplacement et de 15 % par baril traité, respectivement, par rapport aux limites d'émissions de 2019, lesquelles ont été établies à la suite de consultations avec les unités d'exploitation de l'ensemble de l'entreprise et d'une collecte de données et d'analyses réalisées par des experts-conseils tiers.

Parkland prévoit atteindre son objectif de réduire ses émissions de GES des clients de une mégatonne (Mt) par année d'ici 2026 grâce à la hausse du cotraitement de carburants à faible teneur en carbone, au mélange de carburants renouvelables et à la vente de crédits carbone.

Grâce au soutien financier de RNCAN et du gouvernement de la Colombie-Britannique, en 2022, Parkland a commencé à bâtir l'un des plus grands réseaux de bornes de recharge ultrarapide pour VE du Canada. En 2023, Parkland a conclu une entente de financement avec le gouvernement de la Colombie-Britannique afin d'obtenir des fonds supplémentaires pour un projet visant à étendre le réseau de bornes de recharge pour VE de niveau 3 en Colombie-Britannique avec 10 emplacements supplémentaires. En date du 31 décembre 2023, Parkland avait terminé 50 emplacements de recharge pour VE. Se reporter aux rubriques « Évolution de l'entreprise – Faits nouveaux – 2023 » et « Évolution de l'entreprise – Faits nouveaux – 2022 » pour obtenir d'autres renseignements.

Parkland continue de faire croître ses activités liées aux crédits compensatoires de carbone et aux carburants renouvelables, lesquelles jouent un rôle essentiel dans notre stratégie de développement durable et permettent à nos clients de respecter leurs engagements sur le plan environnemental. Nous gérons un dynamique bureau de négociation environnemental, présent sur de nombreux marchés dans toute l'Amérique du Nord. Compte tenu de la hausse de la demande mondiale pour la compensation volontaire, nos activités dans ce domaine ont connu une croissance marquée, et nous avons négocié des crédits pour compensation carbone dans divers registres en Amérique du Nord.

De plus, par l'entremise de Sol Ecolution, Parkland facilite l'élaboration de diverses solutions d'énergie renouvelable et d'énergie à faible teneur en carbone dans les Caraïbes. En date du 31 décembre 2023, Sol avait terminé l'installation de dispositifs photovoltaïques solaires à la fine pointe de la technologie pour 56 stations-service.

2. Sécurité publique et protection civile

La sécurité est encore et toujours une des assises de notre Société. Notre Objectif Zéro consiste à réduire à zéro les blessures et les décès. Le système de gestion de l'excellence opérationnelle de Parkland (le « **SGEOP** ») a été implanté dans l'ensemble de nos installations. Veuillez vous reporter à la rubrique « Santé, sécurité et environnement » ci-dessous pour obtenir de plus amples renseignements sur les initiatives en matière de SSE.

3. Transport et stockage de produits

Nous devons impérativement transporter et stocker nos produits de façon sécuritaire et fiable pour bien répondre aux besoins de nos clients et protéger nos collectivités et l'environnement. Pour soutenir son objectif d'atteindre zéro déversement, en 2023, Parkland a créé un comité de prévention des déversements composé de membres des divisions d'exploitation des marchés canadien, américain et international. Le comité tient des réunions mensuelles afin de discuter des cas de déversement, de s'assurer qu'ils sont correctement consignés, qu'une enquête est réalisée et que le déversement en cause fait l'objet d'un examen lors des réunions portant sur les incidents graves.

4. Diversité et inclusion

Résolument tournés vers l'Objectif Zéro, nous ne tolérons aucune forme de racisme et de discrimination et continuons d'appliquer nos comportements en matière de perfectionnement, de responsabilisation, de direction et d'exécution (les comportements « **BOLD** ») à nos principes de diversité et d'inclusion à tous les échelons de l'entreprise. Nous avons peaufiné notre stratégie en matière de diversité et d'inclusion pour y intégrer une approche BOLD qui favorise l'intégration systémique et culturelle.

En 2023, nous avons poursuivi notre stratégie en matière de diversité et d'inclusion au sein de notre organisation en réalisant un sondage sur la diversité et l'inclusion à l'échelle de l'entreprise qui s'inscrivait dans le déploiement de vastes efforts par Parkland pour promouvoir une culture proactive d'équité, d'inclusion et d'appartenance. Les prochaines étapes consisteront à en analyser les résultats ainsi qu'à mettre à jour notre stratégie et notre feuille de route en fonction de ces résultats.

Dans le cadre de l'engagement de Parkland en matière de diversité et d'inclusion, le conseil a déjà adopté une cible d'au moins 30 % de femmes au sein du conseil et de l'équipe de la haute direction d'ici 2023 et 2025, respectivement. En 2023, Parkland a atteint son objectif de 30 % en matière de diversité des sexes au sein du conseil. Par conséquent, Parkland a adopté une politique écrite sur la diversité mise à jour qui établit à 30 % le seuil de représentation des femmes, avec une cible à atteindre de 50 % pour la représentation des femmes au sein du conseil. Parkland continue également à se concentrer sur l'atteinte de sa cible de 30 % de diversité des sexes au sein de l'équipe de la haute direction de Parkland d'ici 2025. De plus, Parkland a atteint sa cible de représentation des personnes noires, autochtones et de couleur (PNADC) d'au moins 10 % au sein du conseil avant l'assemblée générale annuelle des actionnaires de 2025 et d'au moins 10 % au sein de son équipe de la haute direction avant la fin de 2025, et elle s'est engagée à maintenir cette représentation. Pour appuyer cet engagement, nous cherchons à améliorer nos politiques, nos processus et nos procédures de recrutement et de sélection afin d'attirer un bassin de candidats aux profils variés et de choisir les meilleurs candidats à l'issue d'un processus qui atténue les effets des préjugés inconscients et de l'exclusion systémique.

5. Gouvernance et éthique

Parkland est une société qui est fière de ses actions. Dans le cadre de son ambitieux Objectif Zéro, Parkland applique une tolérance zéro pour la corruption, les pots-de-vin et les comportements contraires à l'éthique. En 2020 et en 2021, nous avons fourni une formation en éthique à plusieurs équipes à l'échelle de l'entreprise et, dans l'objectif d'améliorer encore davantage notre programme en matière d'intégrité et d'éthique, nous avons également procédé en 2021 à une évaluation des risques pour cerner d'éventuelles lacunes.

Parkland reconnaît l'importance d'une saine gouvernance dans l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement. En 2022, Parkland a publié son code de conduite à l'intention des fournisseurs et a progressé vers l'application de ces normes à tous les nouveaux fournisseurs ainsi qu'à la majorité des principaux fournisseurs actuels en 2023. Outre l'implantation du code de conduite du fournisseur dans sa chaîne d'approvisionnement, Parkland évalue les normes supplémentaires qui doivent y être ajoutées afin de traiter les risques liés aux tiers, y compris l'établissement d'un rapport sur le projet de loi S-211 (la *Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement*).

Parkland est déterminée à établir des relations significatives, respectueuses, durables et mutuellement bénéfiques avec les collectivités et les groupes autochtones du Canada. Guidée par notre stratégie relative aux relations avec les peuples autochtones canadiens lancée en 2021, Parkland est résolue à améliorer ses relations avec les collectivités et avec les populations autochtones en adoptant des pratiques exemplaires, y compris l'avancement du programme de certification Relations progressistes avec les autochtones (« **RPA** ») établi par le Conseil canadien pour l'entreprise autochtone (CCEA) et en offrant du soutien ciblé aux collectivités locales et éloignées. En 2022, Parkland a atteint son objectif de devenir une « entreprise RPA de niveau Engagé » et travaille actuellement à franchir les phases 2 et 3 du programme de certification RPA. Les progrès accomplis pour obtenir une « certification RPA » montrent notre détermination à consolider nos liens avec les peuples et les collectivités autochtones tandis que Parkland exerce des activités sur leurs territoires traditionnels.

Parkland a fixé des objectifs en matière de diversité au sein du conseil et de l'équipe de la haute direction. Se reporter à la rubrique « Diversité et inclusion » ci-dessus. Parkland s'est engagée à réaliser des fusions et des acquisitions responsables en procédant à une évaluation du développement durable dans le cadre de la vérification diligente de l'ensemble de ses acquisitions à compter de 2022 et en appliquant ses politiques, ses objectifs et ses paramètres en matière de développement durable à toutes les nouvelles sociétés acquises dans un délai moyen de 12 mois suivant l'acquisition à compter de 2023.

Santé, sécurité et environnement

La sécurité est une valeur essentielle très ancrée au sein de Parkland. La Société est déterminée à exercer ses activités de manière sécuritaire et respectueuse de l'environnement, à protéger ses employés, ses sous-traitants, ses clients, les collectivités et l'environnement et à garantir le respect de toutes les exigences réglementaires en matière de SSE applicables aux collectivités au sein desquelles elle exerce ses activités. La mission de Parkland en matière de SSE est soutenue par le SGEOP. Le SGEOP est conçu pour simplifier l'incarnation des valeurs de Parkland et régir les comportements BOLD aux fins suivantes :

- protéger nos employés et les collectivités au sein desquelles nous exerçons nos activités;
- réduire les risques liés à la SSE et assurer l'intégrité à long terme de nos actifs;
- mener de façon durable des activités sécuritaires, constantes et fiables pour nos clients.

Au sein de Parkland, nous exerçons nos activités de façon sécuritaire en analysant constamment les observations tirées de nos activités quotidiennes et en nous fiant au savoir-faire du personnel afin d'améliorer et de renforcer continuellement nos systèmes.

Nous avons recours à différents programmes de SSE pour atteindre un rendement de premier ordre partout où nous exerçons nos activités, notamment les initiatives suivantes :

- **Objectif Zéro** : Nous avons comme objectif commun d'offrir un milieu de travail exempt de comportements à risque, ce qui réduit ultimement les incidents. Se reporter à la rubrique « Environnement, responsabilité sociale et gouvernance » ci-dessus pour obtenir de plus amples renseignements sur notre stratégie Objectif Zéro.
- **8 règles de sécurité pour sauver des vies** : Les règles de sécurité pour sauver des vies constituent un ensemble de fondements et d'exigences de la Société qui aident à améliorer le rendement en matière de sécurité et à atténuer les risques pour l'ensemble de nos employés. Elles aident à renforcer notre culture en matière de sécurité et à communiquer systématiquement que nous exerçons toujours nos activités de façon sécuritaire.

- **S'arrêter. Réfléchir. Agir.** : S'arrêter. Réfléchir. Agir. est la première étape de l'approche de Parkland en matière d'évaluation des risques conçue pour encourager l'ensemble de nos employés à repérer et à maîtriser les risques afin de se protéger et de protéger leurs collègues et les collectivités au sein desquelles nous exerçons nos activités tout en remplissant leurs fonctions quotidiennes.

Parkland s'efforce d'atteindre l'excellence opérationnelle dans ses activités d'exploitation en faisant preuve de leadership engagé et responsable, en mobilisant activement ses employés autour de ses objectifs en matière de SSE, en repérant et en atténuant les risques de façon active, et en améliorant continuellement ses systèmes, ses processus de travail et ses outils. L'excellence opérationnelle englobe également des programmes de formation complets en matière de SSE qui nous permettent de nous assurer que nos employés possèdent les connaissances et les compétences nécessaires pour comprendre les exigences en matière de SSE, pour appliquer les programmes en matière de SSE de Parkland et les respecter et pour promouvoir la sécurité en milieu de travail. De plus, nos efforts visant à améliorer continuellement le SGEOP et à atteindre l'excellence opérationnelle sont appuyés par le processus du plan d'action de la direction (le « **plan d'action de la direction** ») de Parkland, lequel est utilisé pour élaborer et mettre en application des plans d'amélioration continue.

Le SGEOP est composé de huit éléments assortis de principes directeurs.

1. Leadership visible

La mobilisation des dirigeants est au cœur de notre culture et s'illustre dans chaque élément du SGEOP ainsi que dans tous les secteurs de l'entreprise. Les chefs de file affichent leur engagement envers la santé et la sécurité de nos employés ainsi que des collectivités où nous exerçons nos activités. Ils adoptent de façon constante des comportements qui protègent l'environnement et les actifs de la Société. Le leadership visible, qui s'appuie sur les valeurs de Parkland, nous permet d'adopter des comportements BOLD afin d'appuyer nos initiatives stratégiques.

2. Santé et sécurité

Des comportements constants et des systèmes pertinents sont nécessaires pour garantir un milieu de travail sécuritaire et sain. Parkland s'engage à fournir un milieu de travail sain et sécuritaire à ses employés, à ses sous-traitants, à ses clients et au public en ce qui a trait à tous les volets de ses activités grâce au repérage et à la gestion des risques et des dangers liés aux activités quotidiennes.

Des procédures en cas d'incident et des procédures d'enquête ont été établies pour trouver les facteurs qui sont à la source des incidents et des incidents évités de justesse afin que des mesures soient prises pour éviter l'incident ou empêcher qu'il se reproduise. Conformément aux pratiques du secteur, nous créons et diffusons des messages sous forme de « leçons » à nos employés pour expliquer les causes d'un incident et pour communiquer des apprentissages et des résultats positifs de nos programmes en matière de santé et sécurité, notamment sur la prévention d'un incident ou le repérage d'un danger.

Parkland a adopté un programme rigoureux de santé au travail élaboré pour évaluer son milieu et offrir un milieu de travail sain, pour aider à gérer les problèmes de santé des employés, pour gérer les blessures et les programmes de retour au travail et pour assurer la liaison avec les commissions provinciales des accidents du travail.

Parkland a adopté un processus de préqualification pour classer les sous-traitants en fonction des risques et pour faire la présélection des sous-traitants en fonction de critères comme l'assurance, les indicateurs favorables et défavorables en matière de SSE, les questions juridiques et le rendement financier. Les sous-traitants actuels sont également soumis à des évaluations périodiques et à une gestion de leur rendement pour s'assurer que leurs programmes demeurent adéquats pour gérer les risques pertinents.

3. Environnement

La protection de l'environnement découle de la participation active de nos employés dans nos efforts de prévention. Parkland s'engage à définir clairement les attentes relatives au travail essentiel qui est nécessaire pour démontrer le respect des règlements applicables en matière d'environnement, pour repérer et atténuer les risques environnementaux et pour gérer les responsabilités environnementales de façon efficace.

Les pratiques en matière d'environnement comprennent des procédures d'administration des propriétés et des directives de travail pour gérer le volet environnemental des installations de Parkland détenues en propriété et louées. Parkland retient les services d'experts-conseils en environnement afin de réaliser des évaluations environnementales avant l'exploitation d'une nouvelle installation, pendant la phase d'exploitation d'une installation, au besoin, et à la fin du cycle de vie d'une installation. Les contrats portant sur des travaux de remise en état sont gérés par l'équipe environnementale de Parkland. Les responsabilités environnementales qui découlent d'obligations juridiques et implicites sont estimées par des professionnels de l'environnement et sont consignées conformément aux méthodes comptables.

Les incidents de nature environnementale, notamment les déversements de carburants liquides, sont gérés conformément aux procédures de réponse et de reprise après sinistre ainsi qu'aux normes en matière de prévention du SGEOP. Les employés qui manipulent et transportent des matières dangereuses sont formés pour reconnaître les incidents et y réagir de façon sécuritaire et efficace de sorte à en atténuer les répercussions. Parmi les initiatives en matière de prévention, on compte différentes tactiques de sensibilisation utilisées à l'échelle de l'entreprise. La gestion des déversements comprend également le suivi et la communication de paramètres de rendement clés. Les déversements sont consignés dans le système de gestion des incidents de Parkland pour permettre la tenue d'une enquête et la prise de mesures correctives, au besoin. De plus, Parkland maintient une assurance adéquate pour les incidents de nature environnementale qui se produisent sur les terrains de tiers.

4. Gestion de crise

Le programme de gestion de crise de Parkland vise à assurer une gestion de crise sécuritaire, rapide et efficace dans l'ensemble de l'entreprise. Parkland respecte les principes des quatre piliers de la gestion de crise, soit prévenir, préparer, répondre et reprendre, pour les besoins de la réponse aux urgences, de la continuité des activités et de la gestion de la sécurité. Parkland répondra de façon rapide et efficace pour aider à atténuer les répercussions sur les gens, l'environnement, les actifs et la réputation.

Toutes les installations de Parkland sont dotées de plans d'intervention en cas d'urgence. Le programme de gestion de crise comprend la coordination avec les services d'exploitation pour évaluer les risques liés au danger et aux vulnérabilités, pour obtenir des fournitures et de l'équipement d'urgence et pour assurer la planification et la réalisation d'exercices d'évacuation et d'entraînement. Dans l'ensemble, les objectifs de ce programme consistent à veiller à ce que les installations et les employés de Parkland soient adéquatement préparés pour répondre aux situations d'urgence et qu'ils continuent de respecter l'ensemble des exigences réglementaires applicables.

Parkland conserve une liste préalablement approuvée d'experts-conseils et d'entrepreneurs à contacter d'urgence dans les situations où une réponse immédiate et exhaustive de nature terrestre et marine est requise conformément à l'ensemble des règlements applicables. Parkland s'efforce continuellement de réduire les risques liés à l'expédition de produits en s'assurant que tous les transporteurs se sont dotés de programmes de préparation et d'intervention en cas d'urgence adéquats.

Les plans de continuité des activités de Parkland prévoient les procédures à suivre pour instaurer et maintenir les capacités nécessaires à la reprise des activités en cas d'interruption.

5. Sécurité, fiabilité et intégrité des processus

Seule l'adoption de processus rigoureux permettra une exploitation constante, sécuritaire et fiable. Nous concevons, construisons, exploitons et maintenons des installations et nous protégeons Parkland d'événements indésirables ayant une incidence sur nos employés, sur l'environnement, sur les actifs de la Société et sur notre réputation.

Parkland a adopté une matrice de risques unifiée pour quantifier la gravité et la fréquence des risques afin de repérer, de prioriser et d'atténuer les risques avec constance. Ce processus est utilisé pour les risques en matière de SSE ainsi que pour d'autres types de risques au sein de l'entreprise. Parkland utilise plusieurs processus d'évaluation des risques (notamment des analyses des risques professionnels, des évaluations officielles des risques et des évaluations des risques sur le terrain) pour mettre en évidence et gérer adéquatement les risques en matière de SSE relatifs à l'entreprise.

Parkland a adopté un programme complet de gestion des incidents pour s'assurer que tous les incidents sont déclarés et que des enquêtes approfondies sont réalisées pour en connaître la cause fondamentale. Parkland utilise un processus en sept étapes pour gérer les incidents en matière de SSE : (i) déclaration; (ii) classification; (iii) enquête; (iv) détermination de la cause fondamentale; (v) actions correctives; (vi) assurance de la qualité; (vii) analyse et rapport d'intendance. Ces étapes sont réalisées à l'intérieur de délais prévus et font l'objet d'un examen de la qualité par la direction et par les membres du personnel spécialisés en SSE avant que l'incident soit considéré comme terminé.

Les activités de raffinage de Parkland sont régies par des programmes de gestion de la sécurité des processus bien définis et matures. Ces programmes comprennent la gestion des risques, la gestion du changement, le maintien de la fiabilité et de l'intégrité des actifs et la gestion des méthodes de travail sécuritaires, sont administrés et audités par des tiers. Ils sont ensuite intégrés dans notre cadre du SGEOP.

De plus, dans notre division Marché international, deux pays dans lesquels nous exerçons nos activités ont obtenu des certifications ISO (Organisation internationale de normalisation). Les certifications pour les normes internationales 9001 (systèmes de management de la qualité) et 14001 (systèmes de management environnemental) ont été obtenues pour nos terminaux de Suhoza, de Beekenhuisen et de Nickeri, au Suriname, et pour nos terminaux de Rome et de Ramsburg, en Guyane.

6. Gouvernance et assurance

La gestion responsable de nos activités passe par des vérifications rigoureuses qui valident et contribuent à prioriser nos efforts. Nous voulons favoriser l'amélioration continue tout en atteignant ou en dépassant les exigences réglementaires applicables et en nous assurant qu'aucune activité ne met en péril la sécurité ou l'environnement.

Parkland s'efforce de garantir le respect des lois en vigueur dans l'ensemble de l'entreprise. Tous les cas de violation sont traités comme des incidents et font l'objet d'une enquête en conséquence, laquelle se traduit par l'adoption de mesures correctives pour empêcher que la situation se reproduise.

Chaque année, Parkland établit un plan d'action de la direction en matière de SSE pour réduire les risques, améliorer le rendement et accroître la sensibilisation aux questions de SSE à l'échelle de l'entreprise. Voici quelques initiatives clés menées en 2023 :

- instaurer des réunions d'examen mensuelles à l'intention des responsables de l'exploitation de Parkland afin d'échanger sur les incidents graves et les incidents évités de justesse, à l'appui du processus « Lessons Learned » du SGEOP;
- continuer d'implanter et d'améliorer Microsoft Power BI, logiciel de visualisation interactive des données, afin de présenter les indicateurs de tendance favorables et défavorables en matière de SSE aux dirigeants de première ligne de Parkland;
- réviser de la documentation navire-terre pour toutes les activités d'interface maritime ou du terminal au sein du secteur international, ainsi que le processus d'obtention d'un permis de travail, qui se sont tous deux achevés par une formation formelle offerte aux exploitants;
- implanter des programmes clés en matière de SSE dans l'ensemble des activités de la division États-Unis afin de normaliser notre approche et d'aligner les entreprises acquises sur le territoire américain en 2022;
- offrir de la formation sur la désescalade des conflits à tous les gestionnaires de points de vente de Parkland aux États-Unis et installer dans nos points de vente aux États-Unis des « boutons d'alarme » pour permettre de notifier discrètement les services d'urgence tiers;
- appliquer les versions améliorées du processus de gestion des changements et du processus de classement des risques à la raffinerie de Burnaby;
- élaborer des améliorations au programme d'approbation des espaces clos à la raffinerie de Burnaby;
- appliquer un vaste programme de détection et de réparation des fuites et un nouveau programme de surveillance du périmètre de sécurité de la raffinerie de Burnaby, conformément à la nouvelle réglementation fédérale;
- mettre en œuvre un nouveau permis relatif aux émissions atmosphériques à la raffinerie de Burnaby, ce qui favorise l'amélioration continue pour la durée de vie du permis.

7. Collectivité

La collectivité fait partie des valeurs essentielles de Parkland. Il est essentiel à notre réussite de collaborer de façon efficace avec les collectivités au sein desquelles nous exerçons nos activités. Ce sont les collectivités qui confèrent à Parkland son permis social d'exploitation, et c'est pourquoi nous devons établir avec les intervenants clés de ces collectivités une communication transparente axée sur la sensibilisation et la compréhension au sujet de nos activités pour maintenir et améliorer nos relations.

Les dirigeants de Parkland doivent élaborer et maintenir des stratégies de mobilisation des collectivités au sein desquelles nous exerçons nos activités. Ils doivent fournir dans des délais raisonnables des réponses adéquates aux demandes de renseignements formulées par les intervenants et par d'autres sources externes, et ils doivent également communiquer régulièrement les mesures de référence en matière de développement durable sous forme de rapports annuels. Se reporter à la rubrique « Environnement, responsabilité sociale et gouvernance » ci-dessus pour obtenir de plus amples renseignements.

8. Transport

Tous les modes de transport présentent des risques élevés et sont essentiels à la réussite de nos activités. Pour recevoir et livrer de façon sécuritaire des produits de qualité à nos clients au sein de nos réseaux de transport avec constance et fiabilité, nous devons respecter les normes et les pratiques exemplaires du secteur.

Au sein de Parkland, nous respectons des normes de conduite sécuritaire pour gérer les risques et nous adoptons des mesures de contrôle pour protéger les gens, l'environnement, nos actifs et nos marques. Nous choisissons l'équipe avec soin et suivons de rigoureux programmes d'entretien pour l'ensemble de nos modes de transport et l'équipement connexe afin de recevoir et de livrer des produits d'une qualité irréprochable aux clients. Nous respectons et dépassons les exigences liées aux normes réglementaires et aux normes de la Société sans compromettre la qualité des produits et des services que nous offrons à nos clients.

Politiques sociales

La valorisation de la collectivité est une de nos valeurs essentielles et nos actions démontrent que nous appuyons les collectivités au sein desquelles nous vivons et exerçons nos activités. En 2023, nous avons maintenu notre programme annuel de dons des employés, à savoir le programme Parkland Pledge. Le taux de participation a été élevé dans chacune de nos régions et plus de 60 % de tous nos employés ont fait un don à une cause qui leur tient à cœur. Au total, plus de 1,7 million de dollars ont été remis à 2 015 organismes du Canada, des États-Unis et des Caraïbes.

Parkland Pledge, qui a été lancé en 2013, est un programme axé sur les employés qui permet aux membres de notre équipe de soutenir les collectivités dans lesquelles ils vivent et travaillent. Chaque année, Parkland attribue à chaque employé admissible un montant compris entre 250 \$ et 500 \$, selon son nombre d'années de service, pour qu'il en fasse don à des organismes à but non lucratif et à des œuvres de bienfaisance. Selon leur taux de participation à des activités de bénévolat dans leurs collectivités, nos employés ont la possibilité de doubler les fonds.

En 2023, nous avons également soutenu des collectivités qui ont été touchées par des catastrophes naturelles. Nous avons notamment remis 200 000 \$ à la Croix-Rouge pour appuyer les efforts de remise en état à la suite des feux de forêt au Canada.

Cybersécurité

L'entreprise de Parkland et le maintien de son avantage concurrentiel dépendent de ses systèmes de technologies de l'information, notamment de son matériel informatique, de ses logiciels, de ses processus et de ses fournisseurs de services. Parkland investit continuellement dans des technologies pour protéger et améliorer ses activités. Parkland suit les pratiques exemplaires dans le cadre de ses activités de TI pour soutenir ses intervenants de façon constante et sécuritaire, et elle améliore sans cesse ses méthodes pour intégrer les employés, les processus et les technologies à l'échelle de l'entreprise. Parkland dispose de processus, de structures hiérarchiques et de programmes qui lui permettent d'assurer la sécurité de ses systèmes de technologies de l'information, le respect des exigences en matière de communication de l'information et le respect des lignes directrices des organismes de réglementation. Parkland a établi des mesures de contrôle pour assurer la protection des renseignements personnels des clients et des renseignements sur le paiement et elle exploite des infrastructures redondantes pour assurer le maintien des activités en cas d'événements imprévisibles.

Parkland s'est également dotée de procédures visant à repérer et à contrer les menaces à la cybersécurité, notamment des mesures de prévention, de détection et de réaction. Parkland a adopté le cadre de cybersécurité et de risque du NIST pour garantir des pratiques solides en matière de gouvernance et la constance de ses processus. Au cours des dernières années, nous avons instauré des contrôles techniques supplémentaires pour compléter nos contrôles en place, notamment en ce qui a trait à la sécurité des courriels, à la détection et à la correction des problèmes réseau, à la sécurité des points terminaux, aux contrôles de sécurité pour l'infonuagique, à la technologie de tromperie, à la microsegmentation des réseaux, au service de détection et de réponse en tout temps, à de robustes contrôles d'accès avec authentification à facteurs multiples ainsi qu'à la sécurité Internet et à l'accès à distance à vérification systématique. Nous continuons d'établir de nouvelles mesures de contrôle technique qui visent à améliorer la sécurité Internet à vérification systématique à l'échelle de Parkland. En outre, nous avons apporté des améliorations à notre programme de sensibilisation des utilisateurs à la cybersécurité, nous avons amélioré la visibilité des menaces et nous avons perfectionné notre capacité à détecter ces menaces et à y répondre. De plus, les employés actuels et les nouveaux employés de Parkland sont tenus de suivre une formation continue sur la sécurité. La formation aborde des sujets comme l'hameçonnage, le piratage psychologique et la sécurité des données. Nous avons également continué à mettre l'accent sur la gestion des identités et des accès à la lumière des enseignements tirés des récents incidents survenus dans l'industrie.

Les capacités de Parkland en matière de cybersécurité et de sécurité de l'information (ce qui englobe les données) sont évaluées régulièrement par l'intermédiaire d'activités d'assurance qualité menées par le service d'audit interne et des entreprises externes spécialisées en cybersécurité. Ces activités sont conformes au cadre de risque et de cybersécurité du NIST. En 2023, nous avons lancé le programme de sécurité et de gouvernance des données, un projet qui s'échelonne sur plusieurs années et qui vise à classer les données et à instaurer des normes et des politiques assorties de procédures sur le stockage des données. Nous avons continué de renforcer les capacités, les processus et les outils de sauvegarde et de reprise après sinistre pour les actifs attractifs de la société à l'échelle mondiale. De plus, en 2023, nous avons réalisé le plan d'intervention en réponse à un incident de cybersécurité de Parkland et procédé à des exercices de simulation préliminaires avec notre partenaire en matière de détection et de réponse gérées.

Parkland a conclu un contrat de services de gestion des incidents pour assurer une réponse rapide en cas d'incident. Elle a également souscrit une assurance et une assurance responsabilité civile contre les risques liés à la cybersécurité en cas d'incident. De plus, Parkland collabore régulièrement avec le Centre canadien pour la cybersécurité, Cyber Alberta et d'autres organismes de renseignements sur les menaces visant le secteur.

Le comité d'audit de Parkland (le « **comité d'audit** ») a la responsabilité de surveiller la sécurité des technologies de l'information au sein de Parkland, et le chef de l'information fait un compte rendu trimestriel au comité d'audit. Le comité d'audit informe le conseil d'administration au sujet des questions liées à la sécurité de l'information lorsqu'il le juge nécessaire. À l'heure actuelle, le comité d'audit est composé de quatre membres qui sont tous indépendants conformément aux définitions qui figurent dans le *Règlement 52-110 sur le comité d'audit*. Se reporter à la rubrique « Renseignements sur le comité d'audit » et l'annexe I de la présente notice annuelle pour obtenir de plus amples renseignements.

Veillez vous reporter à la rubrique « Facteurs de risque – Technologie de l'information, brèche de sécurité informatique et protection de la vie privée » pour obtenir de plus amples renseignements.

Transformation numérique

Parkland crée des capacités numériques en investissant dans le talent, la technologie et les partenariats afin de mettre à profit des pratiques modernes en matière de données, des technologies d'analyse ainsi que des innovations du secteur. L'objectif de Parkland est d'optimiser ses principales activités d'exploitation, en plus d'améliorer et de diversifier davantage son offre destinée à la clientèle. Les domaines d'application comprennent le recours à l'automatisation et aux données d'analyse dans de nombreuses interactions quotidiennes avec les clients de Parkland ainsi que dans son réseau d'approvisionnement et de distribution, de même que la visibilité opérationnelle des actifs complexes de grande valeur. Notre programme Récompenses JOURNIE^{MC} de Parkland et les systèmes qui le sous-tendent offrent un moyen efficace de communiquer avec nos clients et de leur offrir des récompenses adaptées à leurs préférences. Se reporter à la rubrique « Facteurs de risque – Technologie de l'information, brèche de sécurité informatique et protection de la vie privée » pour obtenir de plus amples renseignements.

Environnement concurrentiel

Les secteurs et les régions géographiques dans lesquels Parkland exerce ses activités sont marqués par une forte concurrence. Veuillez vous reporter à la rubrique « Facteurs de risque – Prix des marchandises et pression exercée sur les prix – Pression exercée sur les prix et concurrence » pour en savoir plus sur l'environnement concurrentiel dans lequel Parkland évolue.

FACTEURS DE RISQUE

Un investissement dans les titres de Parkland comporte différents risques, notamment les risques liés au secteur dans lequel nous exerçons nos activités. Les investisseurs actuels et éventuels dans les titres de Parkland devraient examiner attentivement les facteurs de risque suivants, de même que les autres renseignements figurant dans les documents déposés par Parkland en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables, dont ses rapports de gestion annuel et intermédiaires. Si un événement lié à ces risques survenait, les activités, les perspectives, la situation financière, les résultats d'exploitation, les flux de trésorerie ou la réputation de Parkland ainsi que la valeur et le cours des actions ordinaires et la capacité de Parkland à verser des dividendes pourraient en subir les contrecoups.

Parkland est exposée à un certain nombre de facteurs de risque dans le cadre de l'atteinte de ses objectifs stratégiques et en raison de la nature de ses activités. Nous avons adopté une approche de gestion proactive des risques d'entreprise facilitant la prise de décisions efficace au moyen d'un processus homogène de détermination des risques liés à nos activités. Parkland procède annuellement à une évaluation des risques à l'échelle de l'entreprise en adoptant une approche systématique avec la collaboration soutenue des membres de la haute direction et des cadres supérieurs de Parkland ainsi que des représentants des divers secteurs de l'entreprise. Parkland évalue les risques actuels et éventuels au moyen de son cadre de gestion des risques de l'entreprise en tenant compte des contrôles et des facteurs atténuants pour établir le classement du risque résiduel. Des niveaux de reddition de compte, de responsabilité et d'imputabilité sont déterminés. Les principales expositions au risque résiduel sont réévaluées sur une base régulière par des équipes interfonctionnelles. Chaque trimestre, le conseil d'administration est informé des risques relevés et des plans d'action adoptés par la direction. En 2023, Parkland a réalisé une évaluation exhaustive de la gestion du risque d'entreprise qui comprend les points de vue du conseil quant aux risques auxquels Parkland est exposée. Tout au long de 2023, la direction et le conseil ont poursuivi leur évaluation des principaux risques et l'intégration de tous les nouveaux risques relevés.

Le texte qui suit constitue une liste non exhaustive des facteurs de risque. D'autres risques et d'autres impondérables dont Parkland n'a actuellement pas connaissance ou qu'elle juge actuellement négligeables pourraient également avoir une incidence défavorable importante sur ses activités, sa situation financière et ses résultats d'exploitation. Les lecteurs sont priés de consulter leurs propres conseillers et experts-conseils, au besoin, avant de prendre une décision en matière d'investissement.

Résilience de la situation financière malgré une situation macroéconomique défavorable

Résilience de la situation financière

La stratégie d'affaires de Parkland de même que ses activités quotidiennes reposent sur son accès aux marchés privé et public des titres d'emprunt. L'accès aux capitaux et le coût du capital pourraient être touchés par des facteurs qui ne sont pas propres à Parkland, comme les conditions défavorables des marchés du crédit, la conjoncture économique et la conjoncture du marché propres au secteur ou à l'économie en général, et la fluctuation des taux d'intérêt. L'accès de Parkland aux capitaux et au coût du capital dépendra également des notes de crédit à long terme, lesquelles sont déterminées, entre autres, par le niveau et la qualité de nos résultats et par notre capacité à remplir nos engagements financiers. Parkland a contracté des dettes, ce qui se traduit par des charges d'intérêts et des obligations liées au service de la dette élevées qui pourraient avoir une incidence défavorable sur nos résultats d'exploitation. Une révision à la baisse de nos notes de crédit pourrait limiter notre capacité à accéder aux marchés du crédit public et privé et même faire augmenter les coûts d'emprunt aux termes de nos facilités de crédit existantes. Une décote pourrait également limiter notre accès aux marchés des titres d'emprunt à court terme et faire augmenter le coût d'emprunt sur les marchés des titres d'emprunt à court et à long termes. L'incapacité d'accéder aux capitaux à des conditions rentables ou en temps opportun pourrait entraîner une perte de liquidités, une augmentation du coût du capital ou l'incapacité d'exécuter des opérations à valeur ajoutée qui nécessitent des capitaux importants.

Il est possible que, dans le futur, Parkland ait recours à des financements par actions ou par emprunt supplémentaires afin de financer ses affaires courantes, d'engager des dépenses en immobilisations, de financer une expansion, d'élaborer de nouveaux services, de répondre à des pressions concurrentielles, d'acquiescer des entreprises, de rembourser une dette existante ou future ou de tirer parti d'occasions imprévues. Rien ne garantit qu'un tel financement supplémentaire sera disponible, au besoin, ni qu'il le sera selon des modalités acceptables pour Parkland, et la volatilité ou l'incertitude sur les marchés du crédit pourrait, dans le futur, faire augmenter les coûts associés à l'émission de titres de créance. De plus, les marchés financiers s'adaptent aux risques que posent les changements climatiques et, par conséquent, la capacité pour Parkland d'obtenir des capitaux pourrait également être touchée défavorablement si les investisseurs institutionnels ou les prêteurs adoptent des politiques resserrées en matière de décarbonisation.

Service de la dette

La capacité de Parkland de générer des flux de trésorerie suffisants pour rembourser sa dette dépend de sa situation financière qui, dans une certaine mesure, est soumise à des facteurs économiques, financiers et concurrentiels ainsi qu'à d'autres facteurs à l'échelle mondiale qui pourraient être indépendants de sa volonté. Si Parkland est incapable d'obtenir de nouveaux emprunts ou de générer des flux de trésorerie provenant de l'exploitation d'un montant suffisant pour assurer le service et le remboursement de sa dette, elle devra obtenir un refinancement ou manquer aux modalités des conventions qui régissent sa dette et elle pourrait devoir réduire ou retarder des investissements et des dépenses en immobilisations ou devoir procéder à la disposition d'actifs importants. Un tel refinancement ou de telles solutions de rechange pourraient ne pas être offerts ou ne pas l'être selon des modalités favorables. L'incapacité pour Parkland d'assurer le service, le remboursement ou le refinancement de sa dette pourrait avoir une incidence défavorable importante sur ses activités, sa situation financière, ses résultats d'exploitation et ses flux de trésorerie. De plus, les montants versés pour régler l'intérêt sur les emprunts à long terme réduiront son revenu net. Les fluctuations des taux d'intérêt et des remboursements de capital prévus pourraient modifier considérablement le montant qui doit être affecté au service de la dette. De plus, une part importante de la dette externe de Parkland est libellée en dollars américains et, par conséquent, les fluctuations du taux de change entre le dollar canadien et le dollar américain modifieront les obligations liées au service de la dette de Parkland.

Conventions d'emprunt

La convention de crédit et les actes relatifs aux billets de premier rang imposent des restrictions à Parkland et à certaines de ses filiales et obligent Parkland à maintenir des ratios financiers précis et à respecter certains critères financiers. La capacité de Parkland de respecter ces ratios et ces critères financiers pourrait être touchée par des événements indépendants de sa volonté. En raison de certains engagements prévus dans la convention de crédit et les actes relatifs aux billets de premier rang, la capacité de Parkland de s'adapter aux changements dans les conditions commerciales et économiques et d'obtenir du financement supplémentaire, au besoin, pourrait être restreinte, et Parkland pourrait ne pas être en mesure de participer à des opérations qui pourraient normalement être avantageuses. La violation de l'un ou l'autre de ces engagements pourrait entraîner un cas de défaut aux termes de la convention de crédit, des actes relatifs aux billets de premier rang et de toute convention de crédit future.

Le défaut de respecter les obligations aux termes de la convention de crédit pourrait entraîner un défaut qui, s'il n'est pas corrigé ou ne fait pas l'objet d'une renonciation, pourrait permettre aux prêteurs de déclarer que tous les montants en cours aux termes de la convention de crédit sont immédiatement exigibles et payables et d'annuler tous leurs engagements à consentir du crédit supplémentaire. De même, en cas de défaut aux termes des actes relatifs aux billets de premier rang, le capital impayé des billets de premier rang et les intérêts cumulés sur ceux-ci pourraient devenir immédiatement exigibles et payables. Le remboursement anticipé de la dette de Parkland aux termes d'une convention pourrait déclencher le remboursement anticipé des dettes aux termes d'autres conventions qui sont assorties de clauses de défaillance ou de déchéance du terme croisées. Si le remboursement de la dette de Parkland est avancé et que Parkland n'est pas en mesure de rembourser ou d'emprunter des fonds suffisants pour refinancer sa dette, les prêteurs aux termes de la convention de crédit pourraient faire valoir la garantie leur ayant été accordée pour garantir la dette, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable importante sur les activités et les résultats financiers de Parkland. Même si Parkland est en mesure d'obtenir un nouveau financement, ce financement pourrait ne pas être accordé selon des modalités raisonnables sur le plan commercial ou selon des modalités acceptables pour Parkland, ou pourrait imposer à Parkland des restrictions financières et d'autres engagements qui pourraient être plus contraignants que les modalités de la convention de crédit ou des actes relatifs aux billets de premier rang. Se reporter aux rubriques « Description de la structure du capital – Dettes – Convention de crédit » et « Dettes – Billets de premier rang » pour obtenir de plus amples renseignements sur la convention de crédit et les actes relatifs aux billets de premier rang, respectivement.

Marchés du crédit

L'incertitude future au sein de l'économie mondiale et sur les marchés locaux, notamment la détérioration de la conjoncture économique mondiale, le manque de liquidité du marché ou la volatilité accrue sur les marchés du crédit, pourrait entraîner une hausse des coûts liés aux titres de créance en raison de l'accroissement des écarts par rapport aux indices de référence des taux d'intérêt pertinents, et nuire à la capacité de Parkland, ou à la capacité de tiers avec lesquels elle souhaite faire affaire, de percer ces marchés. De plus, en cas de volatilité ou d'incertitude future sur les marchés financiers, l'accès au financement pourrait être incertain ou coûteux, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur le secteur d'activité de Parkland ainsi que sur l'exercice de ses activités, notamment ses résultats d'exploitation futurs. Bien que la direction estime que les montants disponibles aux termes de la convention de crédit soient suffisants pour répondre aux besoins immédiats de Parkland, rien ne garantit que le montant sera adéquat pour satisfaire à des obligations financières futures ou qu'il sera possible d'obtenir des fonds supplémentaires.

Notations

Les notes de crédit ont une incidence sur les coûts de financement, la liquidité et les activités à long terme de Parkland, et elles sont censées être une évaluation indépendante de la qualité de sa dette à long terme. Les notes de crédit ont une incidence sur la capacité de Parkland à obtenir du financement à court et à long termes ainsi que sur le coût de financement et, parallèlement, elles pourraient avoir une incidence sur la capacité de Parkland à exercer certaines activités commerciales de façon rentable. Se reporter à la rubrique « Résilience de la situation financière » ci-dessus.

Il se pourrait que les notes de crédit ne tiennent pas compte de tous les risques liés à un investissement dans les titres de Parkland. Les notes de crédit attribuées aux billets de premier rang sont une évaluation par l'agence de notation en cause de la capacité de Parkland à s'acquitter de ses obligations aux dates respectives auxquelles les notes sont attribuées. Les notes de crédit pourraient ne pas tenir compte de l'incidence éventuelle sur la valeur des billets de premier rang des risques liés à la structure, au marché ou aux autres facteurs dont il est question dans les présentes. Les notes de crédit visent à fournir aux investisseurs une évaluation indépendante de la qualité du crédit d'une émission de titres. Les notes de crédit attribuées aux billets de premier rang ne constituent pas une recommandation d'acheter, de détenir ou de vendre les billets de premier rang, car les agences de notation ne fournissent aucune indication sur le cours d'un titre ou sur la convenance d'un titre pour un investisseur donné. Se reporter à la rubrique « Description de la structure du capital – Dettes – Notations » pour obtenir de plus amples renseignements sur la notation et les risques connexes.

Situation économique et instabilité géopolitique

Les activités de Parkland sont soumises à un grand nombre de facteurs économiques et politiques généraux qui pourraient avoir une incidence défavorable sur ses activités, ses perspectives, ses résultats d'exploitation et sa situation financière. Parmi ces facteurs, notons les cycles économiques de récession et les ralentissements des cycles conjoncturels des secteurs dans lesquels nos clients exercent leurs activités, de même que les ralentissements des principales économies régionales dans lesquelles nos établissements sont situés. Plus particulièrement, certains secteurs tels que l'exploration pétrolière et gazière, la foresterie, l'exploitation minière, l'agriculture et l'aviation sont exposés à des changements ayant trait au prix des marchandises, à la conjoncture économique générale, à l'accès limité à des capitaux et aux catastrophes naturelles, ce qui pourrait avoir une incidence sur la demande pour les produits de Parkland des clients qui exercent leurs activités dans ces secteurs.

Les facteurs externes qui ont une incidence sur les variables économiques et sur la confiance des consommateurs, mais sur lesquels Parkland n'a aucune influence, comprennent les tensions commerciales mondiales, les taux de chômage, les revenus disponibles des particuliers, l'inflation, la conjoncture économique ou la situation régionale, les changements réels ou éventuels en matière de leadership politique, notamment par suite des résultats de l'élection présidentielle de 2024 aux États-Unis, ainsi que toute restriction et toute interruption associée attribuable à une guerre ou aux activités liées à celle-ci. L'évolution de la conjoncture économique pourrait entraîner des répercussions défavorables sur les activités du secteur industriel, les habitudes de consommation, les déplacements et le tourisme dans certains marchés dans lesquels Parkland offre ses services. Certains établissements de Parkland sont situés dans des marchés pour lesquels un ralentissement économique aurait de graves répercussions. De plus, le prix du pétrole, le coût de gros du carburant, le volume des ventes de carburant, les profits bruts associés au carburant et les ventes de marchandises pourraient être touchés par des fluctuations saisonnières qui entraînent des répercussions sur la demande des clients.

Inflation

L'inflation et les taux d'intérêt ont une incidence sur les contextes économiques et commerciaux dans lesquels Parkland exerce ses activités et pourraient nuire à sa situation de trésorerie et à sa situation financière. Si les coûts de Parkland étaient soumis à des pressions inflationnistes importantes, Parkland pourrait ne pas être en mesure de compenser entièrement l'augmentation de ces coûts par une augmentation de prix, notamment en raison de l'effet des pressions inflationnistes sur les comportements d'achat des clients de Parkland, ce qui pourrait avoir un effet défavorable sur ses activités, sa situation financière et ses résultats d'exploitation. De plus, la hausse de l'inflation et une conjoncture économique résultant des tentatives du gouvernement pour réduire l'inflation, comme l'augmentation des taux d'intérêt, pourraient avoir une incidence défavorable sur les coûts d'emprunt de Parkland, et ainsi avoir une incidence défavorable sur ses flux de trésorerie et sa capacité à remplir ses obligations aux termes de la convention de crédit. Parkland évalue constamment ses indicateurs de dépréciation des actifs en fonction de l'évolution des taux d'inflation et des taux d'intérêt afin de s'assurer que ses rapports financiers sont représentatifs des conditions actuelles.

Risques liés au territoire

Parkland exerce ses activités dans certains territoires qui sont exposés aux risques habituellement associés à la conduite des affaires dans des marchés émergents ou dans des pays en développement, notamment l'instabilité politique ou sociale, les modifications apportées aux lois et aux règlements, les modifications apportées aux régimes fiscaux, la fluctuation des devises, l'inflation et l'inflation galopante, l'incertitude relative au caractère exécutoire par les tribunaux locaux des droits contractuels, des droits de propriété et des autres droits prévus par la loi, les mesures gouvernementales imprévisibles et les retards liés à la réception des permis gouvernementaux nécessaires, ou encore à l'impossibilité de les obtenir, ou à l'incapacité d'obtenir le remboursement de l'impôt remboursable auprès des autorités fiscales. De plus, certains de ces territoires comportent des risques élevés d'incidents de corruption, de collusion, de pots-de-vin, de vols, de versements inappropriés de commission, de paiements de facilitation, de conflits d'intérêts et d'opérations avec une personne apparentée, ce qui pourrait nécessiter l'application de procédures de conformité supplémentaires en plus de la législation anticorruption applicable. Le défaut de Parkland de repérer, de gérer et d'empêcher les cas de fraude et de corruption ainsi que les violations de son code de conduite, ou de respecter les exigences législatives et réglementaires applicables, augmente le risque que Parkland puisse être liée à de tels incidents et qu'elle doive engager des frais découlant des sanctions qui s'y rattachent.

Ces risques pourraient entraîner une perturbation des activités de Parkland ainsi que l'augmentation des frais qu'elle doit prendre en charge, ou ils pourraient avoir une incidence défavorable sur ses activités, sa situation financière et ses résultats d'exploitation.

Épidémies, pandémies ou écloison d'une maladie infectieuse

Les activités, la situation financière et les résultats d'exploitation de Parkland pourraient subir les incidences défavorables de l'écllosion d'épidémies, de pandémies et d'autres crises sanitaires dans les régions géographiques où elle exerce ses activités ou encore dans les régions géographiques où des fournisseurs, des clients ou des employés de Parkland exercent leurs activités. De telles crises sanitaires ainsi que les mesures prises par les autorités gouvernementales en réponse à celles-ci pourraient se traduire notamment par ce qui suit : la hausse de la volatilité sur les marchés financiers, du prix des marchandises et des taux de change; des perturbations des chaînes d'approvisionnement mondiales; des pénuries de main-d'œuvre; des réductions des volumes de négociation; des restrictions en matière d'exploitation; des ordonnances de quarantaine, des fermetures d'entreprises et des interdictions de voyager ainsi que des restrictions imposées ou recommandées par des autorités gouvernementales; un ralentissement généralisé de l'économie mondiale; une instabilité politique et économique et des troubles civils.

Santé, sécurité et environnement

Parkland est exposée aux dangers et est soumise aux risques liés à ses activités et aux secteurs dans lesquels elle exerce ses activités. Ces risques comprennent, notamment, les défaillances d'équipement, les accidents de véhicules, l'erreur humaine, les rejets accidentels de substances dangereuses notamment dans le cadre du transport de produits pétroliers par transport routier, par transport ferroviaire, par barge et autres types de transport maritime ainsi que par pipeline, la proximité des milieux marins, les explosions, les incendies et les catastrophes naturelles.

Activités commerciales et activités de vente au détail

Les activités commerciales et les activités de vente au détail de Parkland sont soumises à des risques qui comprennent notamment les risques liés au transport et à l'entreposage de substances dangereuses, aux accidents impliquant des véhicules, aux incendies, aux explosions, aux déversements ou aux rejets accidentels de produits pétroliers liquides, de produits chimiques, d'autres substances chimiques ou d'autres substances dangereuses.

De plus, à titre d'exploitant de dépanneur et de détaillant en alimentation, Parkland est également exposée à des risques liés à la salubrité des aliments qui comprennent notamment des risques liés à la préparation, à l'étiquetage et à l'entreposage des aliments et des risques liés à l'élimination des déchets alimentaires en temps opportun.

Raffinage et approvisionnement

La raffinerie de Burnaby est exposée à des dangers liés à l'approvisionnement en hydrocarbures et au traitement d'hydrocarbures, dont les suivants : les éruptions; les incendies; les explosions; les incidents liés au transport ferroviaire; les incidents liés au transport maritime; le déplacement de substances dangereuses; les déversements de pétrole; la corrosion; les actes de vandalisme ou les attentats terroristes; ainsi que d'autres accidents ou dangers qui pourraient se produire aux sites commerciaux ou industriels ou pendant le transport à destination de ces sites ou en provenance de ceux-ci. Les conséquences d'un déversement ou d'un rejet accidentel à un terminal portuaire ou à proximité d'un tel terminal qui est utilisé dans le cadre des activités de Parkland pourraient être importantes en raison de la complexité de la gestion des rejets dans un environnement marin ou le long de côtes peuplées. Les rejets ou les autres incidents liés au transport maritime pourraient entraîner des perturbations importantes des activités d'expédition en haute mer et nuire à la capacité de Parkland d'exercer ses activités dans l'une des régions touchées.

L'un ou l'autre de ces dangers pourrait interrompre les activités de Parkland, causer des lésions corporelles ou des décès, entraîner la perte d'équipement, de biens, de systèmes de TI, de systèmes de contrôle et de données connexes ou des dommages à ceux-ci, et causer des dommages à l'environnement qui pourraient comprendre la pollution de l'eau, du sol ou de l'air. L'un ou l'autre de ces dangers pourrait entraîner une interruption des activités, une responsabilité éventuelle, la modification ou la révocation des approbations des organismes de réglementation existantes, des amendes et d'autres dommages environnementaux, ou nuire à la réputation de Parkland.

Autres incidences relatives aux risques en matière de santé, de sécurité et d'environnement

Parkland a souscrit une assurance visant les risques et les dangers en matière de santé, de sécurité et d'environnement qui sont inhérents à ses activités afin de les atténuer. De plus, Parkland s'est dotée de procédures d'exploitation et de procédures d'intervention en cas d'urgence et elle a adopté des programmes en matière de sécurité et de protection de l'environnement dans le but de réduire une éventuelle exposition aux pertes. Rien ne garantit que les obligations éventuelles ne seront pas supérieures à la limite de couverture applicable aux termes de ses polices d'assurance. Conformément aux pratiques du secteur, l'assurance ne couvre pas tous les dangers et les risques et rien ne garantit qu'elle sera toujours offerte ou qu'elle le sera d'une façon viable sur le plan économique.

Veuillez vous reporter à la rubrique « Autres renseignements sur l'exploitation – Santé, sécurité et environnement » pour connaître les mesures prises par Parkland pour gérer les risques décrits ci-dessus.

Résilience opérationnelle

Activités de raffinage

L'exploitation et les activités d'une raffinerie comportent des risques intrinsèques, notamment les risques liés aux incidents, à la disponibilité du pétrole brut et des autres charges d'alimentation, y compris les biocarburants, utilisées à la raffinerie de Burnaby, au défaut de conclure des contrats adéquats avec des tiers pour le soutirage de produits provenant de la raffinerie de Burnaby ou aux interruptions de soutirage, et à la pénurie de main-d'œuvre et de matériaux, les risques directs et indirects liés aux exigences légales et réglementaires, notamment les rejets dans l'atmosphère, l'évacuation et la gestion des eaux de pluie et de l'eau traitée, et les risques liés à l'opposition locale. Un accident majeur ou une catastrophe majeure pourrait entraîner d'importants dommages et pourrait causer des interruptions d'exploitation, la perte de licences d'exploitation, des amendes, des atteintes à la réputation, des préjudices corporels et même des décès. Se reporter à la rubrique « Santé, sécurité et environnement » ci-dessus pour obtenir de plus amples renseignements. Parkland ne contrôle pas complètement l'approvisionnement de la raffinerie de Burnaby en énergie, en gaz naturel ou en eau et, par conséquent, le principal risque opérationnel pour la raffinerie de Burnaby est l'incapacité de trouver un approvisionnement suffisant en énergie, en gaz naturel et en eau pour pouvoir en assurer l'exploitation. Le raffinage du pétrole brut nécessite d'importantes quantités d'énergie, de chauffage provenant du gaz naturel et d'eau, et l'interruption, même temporaire, de l'approvisionnement en énergie, en gaz naturel ou en eau pourrait avoir une incidence défavorable sur l'exploitation.

Les travaux d'entretien et les travaux de remise en état prévus et imprévus à la raffinerie de Burnaby ont pour effet de diminuer les revenus et d'accroître les frais d'exploitation de Parkland au cours de cette période de fermeture, et pourraient notamment nuire à la capacité de Parkland de verser des distributions ou d'effectuer des paiements sur ses titres de créance. De plus, des coûts imprévus importants pourraient être engagés et des retards pourraient frapper les travaux d'entretien prévus et imprévus, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur les résultats d'exploitation de Parkland.

Approvisionnement d'une raffinerie

Parkland impartit à des tiers l'approvisionnement en pétrole brut et en autres charges d'alimentation vers la raffinerie de Burnaby. La livraison de la totalité du pétrole brut obtenu de source externe par la raffinerie de Burnaby provient de l'Alberta et est acheminée par le TMPL. Une fermeture temporaire du TMPL pourrait entraîner l'interruption temporaire des activités de traitement à la raffinerie de Burnaby et avoir une incidence défavorable sur les activités, la situation financière et les résultats d'exploitation de Parkland.

Selon les conditions d'exploitation, la raffinerie de Burnaby pourrait constater une variation de ses livraisons de pétrole brut, car la capacité du pipeline varie à l'occasion selon les conditions d'exploitation et les travaux d'entretien prévus ou imprévus. En plus de la capacité de transport du TMPL, des événements météorologiques extrêmes ou imprévus pourraient nuire aux activités du TMPL, ce qui pourrait entraîner d'importants retards et des coûts imprévus.

Il est prévu que les tarifs relatifs à l'acheminement par le TMPL augmenteront au démarrage du projet d'expansion Trans Mountain, ce qui pourrait nuire au caractère concurrentiel du carburant raffiné de la raffinerie de Burnaby. La date de démarrage du projet d'expansion Trans Mountain est encore inconnue et dépend de différents facteurs relatifs à la construction et à la mise en service par Trans Mountain Corporation. La Régie de l'énergie du Canada a approuvé les tarifs intérimaires qui s'appliqueront au démarrage du projet d'expansion Trans Mountain. Toutefois, les péages et les tarifs à long terme du réseau Trans Mountain prolongé feront l'objet d'un examen réglementaire.

Entreposage et distribution du carburant

Parmi les risques liés à l'exploitation de terminaux d'entreposage et de distribution de carburant et au transport de produits de carburant, mentionnons notamment les déversements de pétrole et les autres incidents environnementaux; les feux, les collisions et les autres événements catastrophiques; les blessures et les décès; les dommages importants et les destructions de biens et de matériel; ainsi que la perte de produits et l'interruption des activités. Les incidents liés aux risques susmentionnés pourraient entraîner des réclamations de tiers importantes ou de lourdes amendes pour infraction à la réglementation, ce qui pourrait avoir des conséquences sur notre licence d'exploitation. En règle générale, nous souscrivons une assurance pour atténuer ce type de perte, mais rien ne garantit que notre assurance sera suffisante pour couvrir les obligations que nous pourrions devoir prendre en charge à la suite de la matérialisation d'un ou de plusieurs des risques susmentionnés. De plus, un incident environnemental grave pourrait entraîner des pertes supérieures à la couverture d'assurance actuellement maintenue par Parkland, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur ses activités, sa situation financière, sa réputation et ses résultats d'exploitation.

Événements catastrophiques

Des événements catastrophiques, tels que des attentats terroristes, des cyberattaques, une guerre ou un conflit armé, des tensions de nature géopolitique, des pandémies et des différends ou des perturbations liés à l'activité commerciale, pourraient avoir d'importantes répercussions sur la conjoncture économique générale, les dépenses de consommation ainsi que sur les déplacements et le tourisme, ce qui pourrait entraîner des conséquences disproportionnées sur divers clients de la Société. Plus particulièrement, des événements catastrophiques pourraient avoir une incidence défavorable sur la résilience opérationnelle de Parkland et pourraient accroître les probabilités que d'autres facteurs de risque se matérialisent ou aggraver les conséquences de tels facteurs de risque. Des cibles stratégiques, comme des actifs liés à l'énergie, pourraient être davantage exposées à des attaques éventuelles dans la région géographique dans laquelle la Société exerce ses activités.

Transport

Le transport et l'approvisionnement des produits et de la charge d'alimentation de Parkland s'effectue de plusieurs façons, notamment par pipeline, par transport routier, par transport ferroviaire et par transport maritime. Des interruptions, des restrictions, des retards, des défaillances techniques, de mauvaises conditions météorologiques, des déraillements, des incidents, des déversements, des changements apportés aux frais de transport ou à la réglementation visant l'un des modes de transport utilisés par Parkland pourraient avoir une incidence défavorable sur sa capacité à livrer et à recevoir ses produits, sur les facteurs économiques associés à certains modes de transport, de même que sur sa réputation, ses activités, ses perspectives, ses résultats d'exploitation et sa situation financière. De plus, des retards d'expédition à l'échelle mondiale qui toucheraient les infrastructures critiques, causés notamment par les goulots d'étranglement et par des restrictions et des interruptions attribuables aux conflits régionaux, ainsi que les coûts qui y seraient associés, pourraient nuire à la capacité de Parkland d'acheminer ses produits à bon port.

Technologie de l'information, brèche de sécurité informatique et protection de la vie privée

Maintien du service informatique

Sur le plan opérationnel, Parkland utilise des systèmes électroniques pour l'enregistrement des ventes et la collecte des données financières et des renseignements analytiques. Une défaillance importante des systèmes informatiques interromprait la circulation des informations et pourrait causer la perte de données sauvegardées ou la corruption des données, ce qui pourrait avoir une incidence sur l'exactitude de l'information financière et de la gestion de l'information, de même que sur la capacité de Parkland d'exercer ses activités. Ces systèmes sont vulnérables, notamment aux dommages et à l'interruption causés par des pannes d'électricité ou des catastrophes naturelles, aux défaillances du système informatique et du réseau, à la perte de services de télécommunication, à la perte de données matérielles et électroniques, aux failles de sécurité et aux virus informatiques, lesquels pourraient entraîner la perte de renseignements commerciaux sensibles, l'interruption des systèmes ou la perturbation des activités d'exploitation de Parkland.

Évolution technologique et transformation numérique

L'environnement actuel est marqué par d'importants changements, par d'importantes perturbations et par une importante évolution sur le plan technologique. Dans un tel environnement, Parkland pourrait notamment être incapable de définir et de prioriser clairement les exigences technologiques et la conception de l'infrastructure; d'appliquer efficacement de nouveaux systèmes de planification des ressources de l'entreprise, de nouvelles technologies et les changements aux contrôles internes; d'exploiter et d'entretenir efficacement l'infrastructure existante; de créer de nouvelles solutions numériques et une infrastructure de données évolutive pour concevoir une offre numérique au même rythme que les grandes solutions fondées sur la conception numérique et les données d'analyse avancée offertes sur le marché; ou de créer des plateformes de croissance interne permettant de mieux comprendre, de mieux cibler et de mieux communiquer avec nos clients. Le défaut d'y parvenir pourrait avoir une incidence défavorable sur les activités de Parkland et sur sa capacité à livrer concurrence sur le marché.

Renseignements personnels

Dans le cours normal des activités, Parkland recueille d'importantes quantités de données, notamment des données personnelles, y compris des renseignements financiers de ses clients. Ces données sont stockées tant dans des systèmes internes qu'externes. Parkland continue à surveiller et à assurer la protection de ses systèmes informatiques et de ses contrôles sur le plan de la sécurité des données sur les clients, les employés et les fournisseurs identifiables individuellement qui nous sont fournies. Une panne ou une défaillance de nos systèmes qui entraînerait la communication non intentionnelle de renseignements confidentiels ou d'autres données sensibles pourrait se produire. En ce qui a trait aux données stockées à l'externe, Parkland pourrait ne pas contrôler entièrement les mesures de sécurité, les mesures correctrices et les plans de récupération en place d'un fournisseur tiers.

Cybersécurité

L'entreprise de Parkland, y compris ses activités, dépend de systèmes d'information et d'autres outils numériques, dont les systèmes des fournisseurs de services informatiques et des tiers avec lesquels Parkland fait affaire. Ces systèmes et ces outils sont essentiels à l'exploitation des actifs, au traitement des opérations, à la transmission de renseignements ainsi qu'à la synthèse et à la communication des résultats d'exploitation. La transformation numérique continue d'accroître le nombre et la complexité de ces systèmes et des éléments connexes.

Les cyberattaques évoluent rapidement et sont de plus en plus perfectionnées. Parkland pourrait être incapable de prévenir une cyberattaque, ce qui entraînerait une perte de données importante ou l'empêcherait de récupérer ses données ou encore de reprendre ses activités rapidement. Une cyberattaque entraînant la perte de données sensibles à l'égard de nos clients, de nos employés ou de nos fournisseurs pourrait nuire à notre réputation, à nos résultats d'exploitation, à notre situation financière et à nos liquidités, ainsi que nous exposer à des poursuites ou à des pénalités. Parkland pourrait être exposée à un risque accru de cyberattaques et d'atteintes à la protection des données en raison de sa taille, de son importance et de sa solidité financière, ainsi qu'en raison de la quantité élevée de données sur les consommateurs qu'elle a obtenues par le biais du programme de fidélisation Récompenses JOURNIE^{MC}. Ces facteurs font de Parkland une cible de choix pour les cybercriminels.

Modèle d'affaires durable et évolutif

Parkland rivalise avec d'autres sociétés pour recruter et garder en poste des employés et des entrepreneurs tiers qui possèdent les compétences techniques appropriées nécessaires à la poursuite de ses activités. L'embauche et le maintien en poste de membres du personnel qualifiés peuvent être difficiles si le marché de l'emploi est dynamique et que la concurrence est forte pour recruter des employés et des entrepreneurs qualifiés. Rien ne garantit que Parkland sera en mesure de recruter et de garder en poste des employés et des sous-traitants qualifiés et expérimentés. Si Parkland est incapable de recruter de la main-d'œuvre qualifiée pour assurer son exploitation, ses activités pourraient en être affectées, et ses résultats d'exploitation et sa situation financière pourraient en subir les contrechocs. En outre, les lois sur les normes du travail fédérales et provinciales futures pourraient entraîner des arrêts de travail et une hausse des coûts, plus particulièrement au cours de périodes d'entretien essentielles.

Certains des employés de Parkland sont représentés par des syndicats (notamment un nombre important des employés de la raffinerie de Burnaby et de notre terminal à Burnaby). Rien ne garantit que des conventions collectives seront conclues sans grève, sans arrêt de travail ou sans autre mesure syndicale. Toute grève, tout arrêt de travail ou toute autre mesure syndicale prolongé, plus particulièrement à la raffinerie de Burnaby, pourrait avoir une incidence défavorable sur notre situation financière et nos résultats d'exploitation.

Incidences liées aux changements climatiques et au développement durable et exigences liées aux critères ESG

Changements climatiques et conditions météorologiques extrêmes

Le volume des ventes et la rentabilité de Parkland pourraient être exposés à une volatilité accrue en raison de phénomènes météorologiques extrêmes et imprévisibles dont la fréquence et la gravité sont susceptibles d'augmenter sous l'influence des changements climatiques, dont les températures hivernales, les feux de forêt, les inondations et les ouragans au Canada et dans le nord des États-Unis, les tempêtes tropicales violentes, les ouragans, les tremblements de terre ainsi que les éruptions volcaniques dans le sud des États-Unis et dans les Caraïbes, qui sont susceptibles d'entraîner la fermeture de pipelines, la coupure des lignes téléphoniques, l'inondation des installations, des pannes d'électricité, des pénuries de carburant, la détérioration ou la destruction de biens matériels et de l'équipement ainsi que des interruptions de travail. L'un ou l'autre des événements qui précèdent

est susceptible d'endommager les actifs de Parkland, de perturber sa chaîne d'approvisionnement, d'entraver sa capacité à livrer des biens et des services ou de réduire la demande à l'égard de ses produits. L'un ou l'autre de ces événements pourrait survenir et pourrait avoir une incidence défavorable importante sur les activités, la situation financière, les perspectives et la capacité à réaliser les occasions de croissance et les synergies prévues de Parkland. Les changements climatiques pourraient augmenter la fréquence ou la gravité des phénomènes météorologiques extrêmes, ce qui pourrait accroître l'incidence de ces facteurs.

Règlements en matière de changements climatiques

Parkland exerce ses activités dans plusieurs territoires qui régissent ou proposent de régir les émissions de GES, notamment grâce à des normes sur les combustibles propres, qui visent à réduire l'intensité des émissions de carbone des carburants. Certains de ces règlements sont en vigueur alors que d'autres en sont à différentes étapes d'élaboration, d'examen, de discussion ou de mise en application. Il existe des incertitudes quant à l'échéancier et à l'incidence de ces nouveaux règlements, notamment la façon dont ils seront harmonisés, ce qui permet difficilement d'établir avec précision les répercussions en matière de coût pour Parkland. D'autres modifications apportées aux lois en matière de changements climatiques pourraient avoir une incidence défavorable sur les activités, la situation financière, les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie de Parkland.

Les répercussions ultimes des lois, des règlements et des initiatives en matière de changements climatiques sur les activités de Parkland et le moment où elles se produiront dépendront de plusieurs facteurs. Parmi ces facteurs, on compte les réductions nécessaires d'émissions de GES pour les secteurs industriels; la mesure dans laquelle Parkland pourra adapter son offre de carburant ou tirer parti des programmes incitatifs, notamment par l'achat de droits d'émission sur le marché libre ou dans le cadre de ventes aux enchères; le prix et la disponibilité des crédits d'émissions; la mesure dans laquelle Parkland pourra recouvrer les coûts engagés à même le prix facturé pour ses produits sur le marché de la libre concurrence; et l'augmentation croissante du nombre de VE sur le marché.

Un grand nombre de territoires dans lesquels Parkland exerce ses activités exigent que les véhicules à émission zéro représentent une proportion croissante des ventes de nouveaux véhicules, et ils offrent notamment des mesures incitatives d'ordre fiscal pour appuyer cette transition. La présence accrue des véhicules à émission zéro sur les routes en raison des mesures incitatives gouvernementales, des mesures réglementaires, des avancées technologiques, des préférences des consommateurs, des prix concurrentiels ou d'autres facteurs pourrait avoir une incidence défavorable sur la demande et le prix des produits de carburant de Parkland.

Les lois et les règlements en matière d'environnement existants et proposés qui exigent, ou qui exigeront, des carburants à faible intensité de carbone ont entraîné, ou entraîneront, une hausse des coûts liés à la conformité pour Parkland. Cette réglementation pourrait avoir une incidence défavorable sur la commercialisation des produits pétroliers raffinés et forcer Parkland à modifier ses produits ou à adapter ses activités pour pouvoir vendre ses produits dans certains territoires. Il pourrait se révéler impossible de transmettre ces coûts aux consommateurs, ce qui entraînerait une baisse de la marge brute sur la vente des produits de Parkland. De plus, les nouveaux règlements environnementaux pourraient obliger Parkland à investir dans de nouvelles technologies et de nouveaux projets, ce qui pourrait nécessiter d'importantes quantités de capitaux et de ressources. Ces technologies et ces projets pourraient faire l'objet de retards et d'interruptions, ou Parkland pourrait ne pas réussir à trouver et à adopter efficacement les technologies et les projets appropriés, ce qui pourrait nuire à sa capacité de livrer concurrence à d'autres sociétés.

Priorités et cibles relatives aux critères ESG

Les cibles relatives aux critères ESG de Parkland dépendent sensiblement de sa capacité à réaliser sa stratégie d'affaires, à atteindre les jalons et à respecter les échéanciers connexes, lesquels peuvent tous être touchés par les nombreux risques et les nombreux impondérables qui sont associés à l'exercice des activités et au secteur d'activité de Parkland. Parkland sait que sa capacité à s'adapter à une économie à faibles émissions de carbone et à y prospérer sera comparée à celle de ses homologues. Les investisseurs et les parties prenantes comparent de plus en plus les sociétés en fonction de leur rendement sur le plan des critères ESG, notamment le rendement sur le plan climatique. Si Parkland n'est pas en mesure d'atteindre ses cibles relatives aux critères ESG, ou si les principales parties prenantes estiment que ces cibles sont insuffisantes, la réputation et la capacité à réunir des capitaux de Parkland pourraient s'en ressentir.

Il existe également un risque que certains ou que l'ensemble des avantages prévus à l'égard des différentes cibles relatives aux critères ESG et que les occasions d'atteindre ces cibles ne se matérialisent pas, que leur atteinte soit plus coûteuse que prévu ou qu'ils ne se réalisent pas selon les échéanciers prévus. De plus, il est possible que les mesures prises par Parkland dans le cadre de l'établissement de cibles et d'objectifs relativement aux critères ESG prioritaires aient une incidence défavorable sur ses activités et son entreprise et qu'elles augmentent les dépenses en immobilisations, ce qui aurait une incidence défavorable sur ses résultats d'exploitation et ses résultats financiers futurs.

Innovations technologiques, changements dans les préférences des consommateurs et réputation

Les risques liés à la réputation sont présents dans chaque décision d'affaires et il existe la possibilité qu'une décision ou une autre incidence défavorable nuise à la réputation de la Société auprès de clients et de fournisseurs clés. La perception du public envers Parkland pourrait être influencée défavorablement par de nouvelles politiques et de nouvelles technologies émergentes qui auraient pour effet d'éloigner le public des moyens de transport qui sont alimentés aux carburants à base de pétrole ou qui ne dépendent pas des carburants. En outre, certains dangers propres à l'exploitation d'une entreprise pétrolière, notamment les dangers d'ordre environnemental et les questions en matière de développement durable, pourraient nuire à la réputation de Parkland auprès du public. Les répercussions sur la réputation de Parkland pourraient avoir une incidence défavorable importante sur les activités, la situation financière et les perspectives de la Société.

Respect de la réglementation

Les activités et l'exploitation de Parkland sont visées par de nombreuses lois et de nombreux règlements d'ordre fédéral, provincial, étatique, territorial et local. Parkland a engagé et prévoit continuer d'engager d'importantes dépenses pour se conformer à ces lois et à ces règlements. Parkland a constitué des réserves en prévision du coût futur lié aux obligations en matière de conformité connues, comme la remédiation des sites où on pourrait constater des répercussions sur l'environnement. Cependant, il est possible que ces réserves ne soient pas suffisantes pour couvrir son obligation réelle. De plus, des modifications futures et de nouvelles exigences, une interprétation resserrée des exigences existantes ou la découverte de questions en matière de conformité qui sont actuellement inconnues pourraient obliger Parkland à engager des dépenses importantes ou l'assujettir à des obligations qu'elle n'anticipe actuellement pas.

Parkland exerce ses activités dans plusieurs territoires au sein de secteurs fortement réglementés. Le non-respect du cadre réglementaire de chaque territoire peut donner lieu à des amendes, à des pénalités et à des cotisations fiscales défavorables, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur les activités et les résultats d'exploitation de Parkland. De plus, les ventes de carburant pour le transport sont taxées par les gouvernements d'ordre fédéral, provincial, étatique et, dans certains cas, municipal. Des hausses importantes de taxes ou des modifications apportées à la législation fiscale, notamment l'établissement de niveaux d'imposition effectifs minimaux, pourraient nuire considérablement à la rentabilité de Parkland. De plus, différents organismes fédéraux, provinciaux, étatiques, territoriaux et locaux ont le pouvoir de prescrire des spécifications sur la qualité des produits à l'égard de la vente de marchandises. Compte tenu de l'importance des impôts et taxes perçus et payés par Parkland pour le compte des divers ordres de gouvernement, toute non-conformité ou toute erreur de Parkland dans le cadre de la déclaration, du prélèvement ou du paiement des impôts et taxes pourrait entraîner des amendes et des pénalités importantes.

Réglementation en matière de concurrence

Parkland est soumise aux lois sur la concurrence et aux lois antitrust, et le risque lié à la violation de ces lois pourrait entraîner l'imposition d'amendes ou de sanctions importantes, contraindre Parkland à procéder au dessaisissement de certains de ses actifs ou entraîner d'autres recours contre elle, tels que les contrôles de marge dans certains marchés. De tels recours pourraient avoir une incidence défavorable sur nos résultats d'exploitation et notre situation financière.

Réglementation environnementale

Les activités et les biens de Parkland sont soumis à un grand nombre de lois et de règlements d'ordre local, provincial, territorial, étatique et fédéral du Canada, des États-Unis et de nombreux autres territoires des Caraïbes et de l'Amérique du Sud, notamment les lois et les règlements qui se rapportent aux émissions atmosphériques, aux rejets dans l'eau et aux libérations de substances dangereuses et toxiques, et à la remédiation des sites contaminés (collectivement, les « **lois en matière d'environnement applicables** »). En vertu des lois en matière d'environnement applicables, les activités de Parkland et certains biens associés aux activités de détail et de stockage de Parkland doivent être exploités, maintenus, abandonnés et remis en état à la satisfaction des autorités de réglementation compétentes. Pour se conformer aux lois en matière d'environnement applicables, Parkland pourrait être tenue d'engager d'importantes dépenses, notamment des dépenses en immobilisations pour entretenir et mettre à niveau l'équipement et les installations, et des dépenses pour assurer le respect des nouvelles lois en matière d'environnement applicables. Le défaut de respecter les lois en matière d'environnement applicables pourrait entraîner des pénalités et des coûts qui pourraient avoir une incidence défavorable sur nos activités et nos résultats d'exploitation. Toute modification apportée aux lois en matière d'environnement applicables qui est défavorable pour Parkland ou ses biens pourrait avoir une incidence sur son rendement d'exploitation et son rendement financier. En outre, de nouveaux règlements et de nouvelles lois sont proposés à l'occasion qui, s'ils sont adoptés, pourraient avoir une incidence défavorable sur nos résultats d'exploitation et notre situation financière.

Poursuites en cours ou en instance

Un défaut allégué de Parkland de respecter les lois et les règlements pourrait entraîner l'imposition d'amendes ou de pénalités, ou le refus, la révocation ou le retard du renouvellement des permis ou des licences par les autorités gouvernementales. De plus, les autorités gouvernementales, ainsi que des tiers, pourraient alléguer que Parkland est responsable de pertes ou de dommages, notamment des dommages à l'environnement. Parkland pourrait faire l'objet de poursuites de la part de clients, de fournisseurs et d'autres tiers. Un jugement important prononcé contre Parkland, la perte d'un permis important ou d'une autre approbation, l'imposition d'une amende ou d'une pénalité élevée, ou tout autre résultat défavorable pourrait, dans certains cas, entraîner un cas de défaut aux termes de certaines des conventions auxquelles Parkland est partie et, dans tous les cas, pourraient avoir une incidence défavorable sur les activités, les perspectives, les résultats d'exploitation ou la situation financière de Parkland. Des résultats insatisfaisants, des enquêtes gouvernementales ou des règlements pourraient également inciter d'autres parties à intenter de nouvelles poursuites et pourraient entraîner de la mauvaise publicité et nuire à la réputation de Parkland. Les poursuites sont coûteuses et longues, et elles pourraient détourner l'attention de la direction des activités de Parkland.

Revendications de droits par les peuples autochtones

Les groupes autochtones ont revendiqué des traités, un titre et des droits ancestraux visant certaines régions de l'Ouest canadien, plus précisément en Colombie-Britannique. Ces revendications pourraient avoir une incidence sur de nombreuses entreprises qui exercent des activités dans l'Ouest canadien, dont Parkland, pendant que ces revendications sont contestées ou réglées avec les gouvernements fédéral et provinciaux dans le cadre de négociations. Bien que les revendications soient en instance, les gouvernements fédéral et provinciaux ont le devoir de consulter les peuples autochtones relativement aux mesures et aux décisions qui pourraient avoir une incidence sur les traités ou les droits ancestraux présumés et, dans certains cas, de tenir compte de leurs préoccupations. Parkland pourrait obliger le gouvernement à appliquer son devoir de consultation si elle présente une demande d'obtention ou de renouvellement de permis, de baux, de licences ou d'autres approbations importants pour l'exercice de ses activités dans les régions visées par les revendications de droits ancestraux en instance.

Parkland entretient de nombreuses relations directes avec les nations autochtones, avec le peuple autochtone et avec les groupes autochtones dans le cadre de l'exercice de ses activités sur des terrains visés par des traités ou sur des terres ancestrales. L'incapacité de Parkland de développer et de gérer ces relations et d'instaurer un dialogue ouvert régulier dès le début pourraient avoir une incidence défavorable sur ses activités et ses projets en plus de porter atteinte à sa réputation.

Réalisation de synergies

Frais liés aux acquisitions et frais connexes importants

Parkland a engagé par le passé, et s'attend à engager dans l'avenir, certains frais liés aux opérations et à l'intégration des entreprises acquises à ses activités. Ces frais seront principalement des dépenses non récurrentes découlant des acquisitions et seront composés de frais liés aux acquisitions, de frais liés au regroupement d'installations et de systèmes et de frais liés aux emplois. D'autres frais supplémentaires imprévus pourraient être engagés dans le cadre de l'intégration des actifs, des activités et des affaires, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur les résultats d'exploitation de Parkland.

Incapacité de réaliser les avantages prévus des acquisitions

La concrétisation de l'ensemble des avantages découlant d'une acquisition comprend notamment le regroupement des fonctions, l'intégration des activités, des procédures et du personnel, ainsi que la réalisation des possibilités de croissance, des synergies et des réductions des charges d'exploitation prévues.

L'intégration des actifs et des activités nouvellement acquis nécessite du temps, des efforts et des ressources considérables de la part de la direction, ce qui pourrait détourner l'attention et les ressources de la direction des autres occasions stratégiques et des autres enjeux opérationnels. Bien que Parkland soit déterminée à mobiliser la main-d'œuvre et les ressources requises pour assurer l'intégration des actifs et des activités nouvellement acquis, il subsiste un risque que les avantages prévus d'une acquisition donnée ne puissent être pleinement réalisés si Parkland n'est pas en mesure de réagir de façon satisfaisante aux risques liés au processus d'intégration et d'atténuer ces risques, notamment la perte d'employés clés et la perturbation des activités courantes et des relations avec les fournisseurs, les clients et les employés.

Obligations éventuelles non déclarées relatives aux acquisitions

Lorsqu'elle envisage une acquisition, Parkland réalise des vérifications diligentes à l'égard des entreprises ou des actifs ciblés et demande des déclarations et des garanties détaillées à l'égard de ces entreprises ou de ces actifs. Malgré ces précautions, rien ne garantit que Parkland ne sera pas assujettie à des obligations ou à des litiges non déclarés dans le cadre des acquisitions, notamment des obligations non divulguées et inconnues liées aux acquisitions. De plus, des obligations pourraient ne pas avoir été repérées dans le cadre des vérifications diligentes préalables à une acquisition. Ce défaut de repérer des obligations éventuelles pourrait découler de différents facteurs, dont le défaut d'évaluer avec précision toutes les obligations préexistantes relatives aux activités acquises ou le défaut des fournisseurs de respecter les lois applicables. Dans un tel cas, Parkland pourrait être tenue responsable de ces obligations, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur ses activités, ses perspectives, ses résultats d'exploitation ou sa situation financière.

Risques liés aux acquisitions futures

La capacité de Parkland de faire l'acquisition d'autres distributeurs de carburant ou d'autres entreprises des secteurs de l'alimentation et des ventes au détail, s'il y a lieu, dépendra, en partie, de sa capacité à faire ce qui suit : (i) repérer des cibles d'acquisition convenables conformes aux stratégies de Parkland et qui répondent aux besoins en évolution de ses clients; (ii) négocier l'achat des entreprises ou négocier les investissements nécessaires selon des modalités acceptables; (iii) conclure des opérations dans les délais impartis; (iv) financer les opérations; (v) obtenir les approbations requises des organismes gouvernementaux dans les délais impartis; (vi) améliorer les résultats des entreprises acquises et les intégrer correctement; (vii) réaliser les synergies prévues au sein des entreprises acquises; (viii) conserver les employés, les clients et les fournisseurs clés des entreprises acquises; et (ix) déterminer efficacement toute exigence réglementaire, et s'y conformer, dans le cadre de ces acquisitions.

Prix des marchandises et pression exercée sur les prix

Établissement des prix du carburant et des produits pétroliers

Les revenus tirés des produits pétroliers et du carburant de Parkland sont une composante importante de ses revenus totaux. Les marchés des produits pétroliers, du pétrole brut et des liquides de gaz naturel (les « **LGN** ») sont volatils. Les prix de ces marchandises peuvent fluctuer au gré de l'offre et de la demande mondiales et régionales, sur lesquels Parkland n'exerce aucun contrôle. Parkland est soumise à des interruptions dans l'approvisionnement en pétrole brut et en LGN ainsi qu'à des changements dans la tarification relative du pétrole brut et des LGN, notamment la détérioration des réductions de l'approvisionnement en pétrole brut et en LGN qui stimulent la demande des clients. La conjoncture économique et du marché en général, les conditions politiques et l'instabilité des régions productrices de pétrole, particulièrement le Moyen-Orient, l'Afrique et l'Amérique du Sud, ainsi que la valeur du dollar américain ou du dollar canadien par rapport aux autres monnaies étrangères, surtout les monnaies des pays producteurs de pétrole, pourraient avoir une incidence défavorable importante sur les stocks de pétrole brut et le prix de la production de gros. La volatilité de l'approvisionnement en carburant et en produits pétroliers et la volatilité de leurs coûts pourraient faire varier considérablement le prix de détail des produits pétroliers, des marges brutes du carburant par litre et de la marge brute de raffinage. La hausse des coûts d'approvisionnement et des coûts des produits peut également entraîner une augmentation du fonds de roulement et des exigences de financement correspondantes. De plus, la hausse et la volatilité des coûts de gros du carburant pourraient entraîner une hausse du prix de détail des produits pétroliers, ce qui pourrait freiner la demande de carburant des consommateurs. Ces facteurs pourraient avoir une incidence importante sur le volume de carburant et de produits pétroliers de Parkland et l'achalandage global lesquels, par ricochet, pourraient avoir une incidence défavorable sur les résultats d'exploitation, le bénéfice brut ajusté et la situation financière globale de la Société. La production dans ces raffineries pourrait faire l'objet d'interruptions, ce qui pourrait perturber, périodiquement, la disponibilité du produit raffiné dans la région ainsi que son prix. Certaines ventes et certains volumes de Parkland sont stimulés par les possibilités qu'offrent les variations du prix du pétrole brut et des LGN entre les régions géographiques et les marchés. Les variations de prix et la tarification relative du pétrole brut et des LGN pourraient entraîner des pertes.

Pression exercée sur les prix et concurrence

La concurrence est très forte au sein de l'industrie des carburants. Parkland rivalise avec les principales sociétés pétrolières intégrées nationales et internationales, les marchands indépendants, les grossistes indépendants qui exercent leurs activités sous une enseigne ou sans enseigne, les stations-service indépendantes, les détaillants qui achètent du carburant auprès de Parkland, les autres marchands de carburant et de propane commercial, les chaînes de dépanneurs, les dépanneurs indépendants et les détaillants en alimentation de petite ou de grande taille. Parkland rivalise également avec plusieurs détaillants non traditionnels qui ont fait leur entrée sur le marché de la vente au détail de carburant au cours des dernières années, dont les grandes chaînes d'épicerie, les supermarchés, les clubs-entrepôts et les commerçants grand public, lesquels ont acquis une importante part du marché du carburant et constituent des concurrents importants au sein du marché du détail. Le secteur pétrolier rivalise également avec d'autres secteurs en ce qui a trait à l'approvisionnement en énergie, en carburant et à d'autres produits connexes destinés aux consommateurs industriels et commerciaux et aux consommateurs de détail. Dans certains marchés où Parkland exerce ses activités, les concurrents sont implantés depuis plus longtemps que Parkland et disposent de ressources financières, de capacités de commercialisation et d'autres ressources plus importantes que celles de Parkland. Il est possible que Parkland ne soit pas en mesure d'être plus compétitive que ses concurrents existants et futurs, et les pressions exercées par la concurrence ainsi que sur les prix auxquelles Parkland est confrontée pourraient avoir une incidence défavorable sur ses activités, ses perspectives, ses résultats d'exploitation ou sa situation financière.

Raffinage et approvisionnement des marchandises

La marge brute de raffinage dépend principalement du prix des marchandises et elle est fonction de la différence entre le coût des matières premières (essentiellement le pétrole brut) et le prix du produit fini à commercialiser (essence, diesel, carburéacteur, lubrifiants, mazout, carburant et additifs pour lubrifiants et bitume). Le prix des marchandises est déterminé par les marchés internationaux et régionaux, et il est influencé par différents facteurs, dont les suivants : l'offre et la demande; le niveau des stocks; les activités de raffinage; les excédents d'importations et d'exportations; la fluctuation des taux de change; la demande saisonnière; le climat politique; les pannes de raffinerie résultant d'une interruption imprévue de la production occasionnée par des conditions météorologiques extrêmes, des incendies ou d'autres sinistres; et l'utilisation de la capacité de la raffinerie. De faibles marges de raffinage pourraient, à long terme, avoir une incidence défavorable sur les revenus et la rentabilité de Parkland, ainsi que sur sa capacité à rembourser sa dette et à verser des dividendes.

Efficacité des instruments financiers dérivés et opérations de couverture

Parkland utilise les instruments financiers et physiques dérivés liés au prix futur du pétrole brut et des produits de carburant et des instruments relatifs à la conformité environnementale, ainsi que la relation qui existe entre eux, afin de répondre aux exigences des clients et de réduire la volatilité de ses flux de trésorerie attribuable aux fluctuations de leur prix et aux écarts relatifs. Il est possible que ces activités de couverture ne permettent pas de réduire la volatilité de nos flux de trésorerie et réduisent nos bénéfices, notre rentabilité et nos flux de trésorerie. De plus, Parkland pourrait ne pas être en mesure de conclure des instruments financiers ou physiques dérivés dans le but de réduire la volatilité du prix des produits spécialisés qu'elle vend s'il n'existe aucun marché d'instruments dérivés établi pour ces produits ou encore si les prix du marché sont bas, ce qui rendrait une telle opération non rentable. Par ailleurs, une partie des activités de couverture de Parkland est exposée au risque qu'un cocontractant puisse ne pas s'acquitter de ses obligations qui découlent de l'instrument dérivé applicable.

Actions ordinaires

Nous ne pouvons prévoir le cours auquel nos actions ordinaires seront négociées. Le cours des actions ordinaires pourrait fluctuer considérablement en fonction de différents facteurs, dont certains sont indépendants de notre volonté. De façon générale, les marchés boursiers ont également connu une volatilité qui, souvent, n'était pas liée aux résultats d'exploitation d'une société en particulier. Ces fluctuations importantes des marchés pourraient avoir une incidence défavorable sur le cours des actions ordinaires.

De plus, Parkland pourrait émettre des actions ordinaires supplémentaires dans l'avenir dans le but de financer certaines dépenses en immobilisations, notamment des acquisitions. Parkland est autorisée à émettre un nombre illimité d'actions ordinaires aux termes de ses documents constitutifs. L'émission d'actions ordinaires pourrait avoir un effet de dilution pour les actionnaires. Parkland pourrait également émettre des actions privilégiées en une ou en plusieurs séries dont le conseil d'administration est le seul à pouvoir fixer le nombre ainsi que les droits, les privilèges, les restrictions et les conditions dont ils sont assortis. Se reporter aux rubriques « Description de la structure du capital – Actions ordinaires » et « Description de la structure du capital – Actions privilégiées » pour obtenir de plus amples renseignements sur les actions ordinaires et les actions privilégiées de la Société, respectivement.

Dividendes

Par le passé, Parkland a versé des dividendes en espèces réguliers sur les actions ordinaires. Cependant, la fréquence, le moment, la déclaration, le montant et le versement des dividendes futurs aux actionnaires relèvent du pouvoir discrétionnaire du conseil d'administration. Rien ne garantit que nous continuerons à verser des dividendes. Se reporter à la rubrique « Dividendes » pour obtenir de plus amples renseignements.

Contrôles internes efficaces

Il est nécessaire que la Société se dote de contrôles internes efficaces en vue de fournir des rapports financiers fiables, de gérer son exposition aux risques et de prévenir les fraudes. Bien que la Société prenne plusieurs mesures pour aider à assurer la fiabilité de ses rapports financiers, notamment celles qui sont requises en vertu des lois canadiennes sur les valeurs mobilières, elle ne peut être certaine que ces mesures garantiront qu'elle maintiendra un contrôle adéquat des processus financiers et de la communication de l'information financière. Les risques liés à la déficience des contrôles internes pourraient augmenter en cas de mises à niveau et de la migration de la planification des ressources de l'entreprise, de même qu'en raison de l'intégration des entreprises acquises. Si la Société ou ses auditeurs indépendants décelaient des lacunes importantes, le fait de les divulguer pourrait, même si elles sont corrigées rapidement, réduire la confiance du marché envers la Société et ses états financiers et avoir une incidence défavorable sur le cours des actions ordinaires.

Risque de change

Parkland est exposée au risque de change par sa production de produits raffinés, dont le prix est habituellement libellé en dollars américains, et par ses investissements aux États-Unis, notamment ses filiales américaines. Toute fluctuation du taux de change entre le dollar canadien et le dollar américain pourrait avoir une incidence sur les bénéfices de Parkland, la valeur des investissements réalisés par Parkland aux États-Unis et les liquidités générées par les activités de Parkland. L'investissement net de Parkland dans ses filiales américaines, dont la monnaie fonctionnelle est le dollar américain, présente un risque de change pour la Société, dont la monnaie fonctionnelle est le dollar canadien. De plus, l'investissement net de Parkland dans Sol, dont la monnaie fonctionnelle est le dollar américain, a accru le risque de change pour la Société. En outre, certaines filiales de Parkland utilisent différentes monnaies fonctionnelles dans les Caraïbes, qui sont, dans certains cas, moins liquides que le dollar américain et le dollar canadien, ce qui constitue un risque de change. Plus précisément, Parkland pourrait accumuler des sommes importantes libellées dans des monnaies locales grâce aux ventes réalisées dans des marchés locaux et pourrait être incapable de convertir efficacement ces devises en dollars américains ou en dollars canadiens. Ces devises pourraient être dévaluées ou subir une hyperinflation par rapport au dollar américain ou au dollar canadien, ce qui se traduirait par des pertes pour Parkland. Étant donné la volatilité des taux de change, il est possible que Parkland ne soit pas en mesure de gérer le risque de change, ou de le faire de façon efficace, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable importante sur sa situation financière et ses résultats d'exploitation.

Risque lié à la solvabilité

Le risque lié à la solvabilité s'entend du risque que les cocontractants de Parkland ne respectent pas leurs obligations aux termes d'un instrument financier ou physique ou d'un contrat avec les clients, ce qui entraînerait une perte financière pour Parkland. Des conditions difficiles sur le marché pourraient avoir une incidence défavorable sur les principaux clients de Parkland et accroître le risque lié à la solvabilité. Une partie importante des comptes clients et des créances à long terme de Parkland vise des clients du secteur pétrolier et gazier, du secteur minier et du secteur forestier, lesquels sont touchés par le risque lié à la solvabilité habituel du secteur. L'exposition maximale des comptes clients au risque lié à la solvabilité correspond à sa valeur comptable. Parkland bénéficie également de produits de crédit octroyés par ses fournisseurs. Une réduction ou une annulation du crédit accordé par ses fournisseurs pourrait avoir des répercussions sur ses coûts d'exploitation ou sur sa capacité opérationnelle.

RENSEIGNEMENTS SUR LE COMITÉ D'AUDIT

Règles du comité d'audit

Le mandat du comité d'audit mis à jour (le « **mandat du comité d'audit** ») de la Société, qui a été adopté et approuvé par le conseil le 27 février 2024, figure à l'annexe 1 de la présente notice annuelle.

Composition du comité d'audit

Le comité d'audit est un comité permanent nommé par le conseil d'administration pour l'aider à s'acquitter de ses responsabilités en matière de surveillance relativement à la communication de l'information financière par la Société. À l'heure actuelle, le comité d'audit de la Société est composé de quatre membres qui sont tous indépendants et dotés de compétences financières conformément aux définitions qui figurent dans le *Règlement 52-110 sur le comité d'audit*. De plus, M. Hookway est considéré comme un expert financier en raison de son expérience à titre de chef des finances et de ses titres professionnels.

La formation et l'expérience pertinentes de chaque membre du comité d'audit figurent ci-dessous.

James Neate

M. Neate cumule près de 40 ans d'expérience dans le secteur financier. Il a travaillé à la Banque Scotia, société multinationale de services bancaires et financiers, de 1985 à 2023. Au cours de cette période, il a occupé divers postes de direction. Il a notamment été vice-président directeur, Services commerciaux et aux grandes entreprises, Opérations internationales, de 2015 à 2018, cochef de groupe, Services bancaires et marchés mondiaux, de 2018 à 2021, et plus récemment, président et chef de groupe, Services bancaires et d'investissement aux grandes entreprises, de 2021 à 2023. En tant que président et chef de groupe, Services bancaires et d'investissement aux grandes entreprises, M. Neate était responsable de la gestion mondiale des services bancaires d'investissement, des paiements aux entreprises et des services bancaires aux grandes entreprises. Ses activités se concentraient plus particulièrement sur l'établissement d'un alignement stratégique, l'exploitation des principales occasions de croissance, l'amélioration des relations avec les clients, ainsi que sur l'exercice d'une surveillance accrue des risques et de la gouvernance dans l'ensemble de la région des Amériques de la Banque Scotia. Depuis qu'il s'est joint à la Banque Scotia en 1985, M. Neate a occupé divers postes de direction dans des domaines tels que les services bancaires de détail, les services bancaires commerciaux, la gestion de patrimoine, les services bancaires internationaux, et les services bancaires et marchés mondiaux. M. Neate est titulaire d'un baccalauréat en économie et en sciences politiques de l'Université McMaster et a suivi le programme pour hauts dirigeants de la Ivey Business School (University of Western Ontario). En plus de siéger au comité d'audit, M. Neate siège au comité des ressources humaines et de la rémunération.

Nora Duke

M^{me} Duke a été pendant plus de 35 ans au service du groupe Fortis, chef de file aux activités diversifiées du secteur des services publics d'électricité et de gaz en Amérique du Nord. Jusqu'à tout récemment, M^{me} Duke occupait les postes de vice-présidente directrice, Durabilité et de chef des ressources humaines à Fortis Inc., société mère du groupe Fortis. Auparavant, M^{me} Duke a été vice-présidente, Services d'accueil, puis chef de la direction de Fortis Properties Corporation. Elle a également occupé le poste de vice-présidente, Services aux clients et aux entreprises au sein de Newfoundland Power, filiale de Fortis Inc. M^{me} Duke a été administratrice de différentes sociétés, dont Central Hudson Gas & Electric (membre du conseil et du comité de gouvernance et des ressources humaines), Newfoundland Power (membre du conseil et du comité de gouvernance et des ressources humaines), FortisAlberta (membre du conseil et du comité de gouvernance et des ressources humaines), FortisBC (membre du conseil et du comité d'audit), UNS Energy (membre du conseil et du comité de gouvernance et des ressources humaines) et Slate Office REIT (membre du conseil, du comité d'audit et du comité d'investissement). M^{me} Duke est titulaire d'un baccalauréat en commerce (avec distinction) et d'une maîtrise en administration des affaires de la Memorial University of Newfoundland and Labrador, et elle détient le titre IAS.A. En plus de siéger au comité d'audit, elle est membre du comité des ressources humaines et de la rémunération.

Richard Hookway (président du conseil)

M. Hookway compte plus de 35 ans d'expérience dans des postes de haute direction et de direction stratégique. De 2018 à juillet 2020, M. Hookway a occupé le poste de chef de la direction de la division des activités mondiales de Centrica plc et a siégé au conseil d'administration de celle-ci à titre de membre de la haute direction. Auparavant, M. Hookway a occupé différents postes de haut dirigeant auprès de BP, dont le poste de chef de la direction de la division des LGN et de la division des activités commerciales et industrielles, de chef de l'exploitation de la division des TI, des services mondiaux aux entreprises et de l'approvisionnement, de même que le poste de chef des finances de la division des activités en aval et de la division des activités pétrochimiques. M. Hookway est actuellement administrateur de Royal Vopak N.V., administrateur non membre de la haute direction et président du comité d'audit de UK AEA Ltd., ainsi que membre du comité de surveillance et président du comité d'audit de Naftogaz of Ukraine. Il a auparavant siégé au conseil d'administration de EDF Energy Nuclear Generation Group, à des comités de la Confederation of British Industry, dont le comité sur l'énergie et les changements climatiques. M. Hookway est titulaire d'une maîtrise en sciences de la gestion de la Stanford University et d'un baccalauréat ès sciences spécialisé en mathématiques de la University of Manchester. En plus de siéger au comité d'audit, M. Hookway siège au comité de gouvernance, de mises en candidature et de déontologie.

Timothy Hogarth

M. Hogarth compte plus de 30 ans d'expérience dans des postes de haut dirigeant et des postes stratégiques et opérationnels au sein des secteurs des carburants, des ventes au détail de biens de consommation courante et des services alimentaires. Il est actuellement président et chef de la direction de The Pioneer Group Inc., société de portefeuille de placements. Auparavant, M. Hogarth a agi à titre de président du conseil et chef de la direction de Pioneer Energy, jusqu'à ce qu'elle soit acquise par Parkland en 2015. Sous la direction de M. Hogarth, Pioneer est devenue le principal marchand indépendant du Canada en matière de carburants et de produits de consommation courante et a fait son entrée, en tant que membre « platine », dans le classement des 50 entreprises les mieux gérées du Canada. M. Hogarth siège actuellement au conseil d'administration de QSR Group Inc., important propriétaire et exploitant de titulaires de licences visant de multiples restaurants Tim Hortons et Wendy's. M. Hogarth est titulaire d'un baccalauréat en administration des affaires de l'Université Bishop et a suivi le Program for Management Development de la Harvard Business School. En plus de siéger au comité d'audit, M. Hogarth siège au comité de l'environnement, de la sécurité et de la durabilité.

Politiques et procédures en matière d'approbation préalable

Aux termes du mandat du comité d'audit, le comité d'audit est tenu d'approuver les modalités du mandat et la rémunération de l'auditeur externe de la Société. De plus, le comité d'audit est tenu d'examiner et d'approuver préalablement les services non liés à l'audit fournis par l'auditeur externe, tel que l'exige le *Règlement 52-110 sur le comité d'audit*.

Honoraires de l'auditeur externe (par catégorie)

Le cabinet PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., comptables professionnels agréés (« **PwC** »), a été nommé pour la première fois à titre d'auditeur d'une société remplacée par la Société en 2004. L'associé principal de la mission au sein de PwC responsable de l'audit de Parkland change tous les sept ans. PwC a nommé un nouvel associé principal de la mission avec prise d'effet en 2021. Le tableau ci-dessous présente les honoraires payés ou payables par Parkland à PwC et à d'autres cabinets comptables en contrepartie des services qu'ils ont respectivement fournis au cours des exercices 2023 et 2022 :

Description	2023	2022
Honoraires d'audit ¹⁾	4 928 000 \$	4 500 000 \$
Honoraires pour services liés à l'audit ²⁾	524 000 \$	1 216 000 \$
Honoraires pour services fiscaux ³⁾	161 000 \$	460 000 \$
Autres honoraires ⁴⁾	54 000 \$	168 000 \$
Total	5 667 000 \$	6 344 000 \$

Notes :

- 1) Les « **honoraires d'audit** » comprennent les honoraires totaux payés ou payables par Parkland à PwC, ainsi qu'à d'autres cabinets comptables, en contrepartie de leurs services d'audit respectifs. Parmi les montants indiqués dans le tableau ci-dessus : (i) 1 822 000 \$ US ou 2 397 000 \$ CA (en 2023) et 1 786 000 \$ US ou 2 290 000 \$ CA (en 2022) ont été engagés dans le cadre des audits prévus par la loi ou réglementaires réalisés par PwC à l'égard de filiales de Parkland qui exercent leurs activités dans la région des Caraïbes; et (ii) 318 000 \$ US ou 418 000 \$ CA (en 2023) et 251 000 \$ US ou 321 000 \$ CA (en 2022) ont été engagés par d'autres cabinets comptables que PwC dans le cadre de leurs services d'audit à l'égard de filiales de Parkland qui exercent leurs activités dans la région des Caraïbes.
- 2) Les « **honoraires pour services liés à l'audit** » comprennent l'ensemble des honoraires payés ou payables par Parkland pour les services de certification et les services connexes effectués par PwC qui se rapportaient raisonnablement à l'audit ou à l'examen des états financiers de Parkland et qui ne sont pas indiqués à la note 1 ci-dessus. En 2023 et en 2022, ces services comprenaient l'examen des états financiers consolidés intermédiaires, l'examen des répartitions du prix d'achat, des honoraires d'audit non récurrents, la traduction des états financiers annuels et trimestriels et du rapport de gestion, l'exécution de tâches dans le cadre des notices d'offre et des prospectus, les procédures liées à la révision des processus d'affaires ainsi que les services fiscaux liés à l'audit.
- 3) Les « **honoraires pour services fiscaux** » comprennent l'ensemble des honoraires payés ou payables par Parkland pour les services professionnels fournis par PwC aux fins de la conformité aux règles fiscales, de conseils fiscaux et de planification fiscale. Parmi les montants indiqués dans le tableau ci-dessus, 22 000 \$ US ou 29 000 \$ CA (en 2023) et 21 000 \$ US ou 27 000 \$ CA (en 2022) ont été engagés dans le cadre des services fiscaux réalisés par PwC à l'égard de filiales de Parkland qui exercent leurs activités dans la région des Caraïbes. Parmi les montants indiqués dans le tableau ci-dessus, des montants de 33 000 \$ CA (en 2023) et de 446 000 \$ CA (en 2022) ont été engagés à titre d'honoraires pour les services de conformité et de préparation fiscale, notamment la préparation de déclarations de revenus initiales et modifiées, de demandes de remboursement et de planification de paiement des impôts. Les montants restants de 128 000 \$ CA (en 2023) et de 14 000 \$ CA (en 2022) ont été engagés en contrepartie de services-conseils d'ordre fiscal, de services de planification fiscale et de services de consultation en fiscalité.
- 4) Les « **autres honoraires** » comprennent l'ensemble des honoraires payés ou payables par Parkland pour les produits et les services fournis par PwC, ainsi que par d'autres cabinets comptables, sauf les services indiqués aux notes 1, 2 et 3 ci-dessus. En 2023 et en 2022, ces services comprenaient les frais de souscription, les missions de certification commerciales, les procédures convenues qui ont été réalisées à la demande de Parkland ainsi que différents autres arrangements de conseils et de consultation. Parmi les montants indiqués dans le tableau ci-dessus : (i) des montants de 39 000 \$ US ou 51 000 \$ CA (en 2023) et 119 000 \$ US ou 153 000 \$ CA (en 2022) ont été engagés dans le cadre des services réalisés par PwC à l'égard de filiales de Parkland qui exercent leurs activités dans la région des Caraïbes.

DIVIDENDES

Dividendes versés par la Société et politique en matière de dividendes

Depuis le deuxième trimestre de 2022, Parkland a déclaré et versé des dividendes chaque trimestre. Auparavant, Parkland déclarait et versait des dividendes chaque mois. Au cours des trois derniers exercices complétés, Parkland a déclaré et versé les dividendes suivants sur les actions ordinaires chaque mois ou chaque trimestre, selon le cas :

- De mars 2020 à février 2021 : elle a déclaré et versé un dividende mensuel de 0,1012 \$ par action ordinaire, ce qui correspond à 1,214 \$ par action ordinaire annuellement au cours de cette période.
- De mars 2021 à février 2022 : elle a déclaré et versé un dividende mensuel de 0,1029 \$ par action ordinaire, ce qui correspond à 1,235 \$ par action ordinaire annuellement au cours de cette période.
- En mars 2022 : elle a déclaré et versé un dividende mensuel de 0,1083 \$ par action ordinaire, ce qui correspond à 1,30 \$ par action ordinaire annuellement au cours de cette période.
- En juin 2022, en septembre 2022 et en décembre 2022 : elle a déclaré et versé un dividende trimestriel de 0,325 \$, ce qui correspond à 1,30 \$ par action ordinaire annuellement au cours de cette période.
- En mars 2023, en juin 2023, en septembre 2023 et en décembre 2023 : elle a déclaré et versé un dividende trimestriel de 0,34 \$, ce qui correspond à 1,36 \$ par action ordinaire annuellement au cours de cette période.

Parkland fera passer son dividende trimestriel de 0,34 \$ à 0,35 \$ par action ordinaire à compter du dividende trimestriel payable le 15 avril 2024, pour les actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 22 mars 2024. Il s'agira de la douzième augmentation consécutive du dividende annuel de Parkland.

Le 2 novembre 2022, Parkland a annoncé la suspension jusqu'à nouvel ordre de son régime amélioré de réinvestissement des dividendes relatif aux actions ordinaires. Depuis, tous les dividendes, s'il y a lieu, sont versés en espèces aux actionnaires. La déclaration de dividendes est à l'entière appréciation du conseil d'administration et le montant des dividendes déclarés par la Société ainsi que la fréquence de leur versement, s'il y a lieu, peut varier à l'occasion en fonction de différents facteurs, dont le prix de détail et les marges, la disponibilité et le prix de l'approvisionnement en produits pétroliers, la volatilité des prix du pétrole brut, les exigences en matière de dépenses en immobilisations, les coûts d'exploitation et le respect de toute restriction relative à la déclaration et au versement de dividendes qui figurent dans une entente conclue par Parkland à l'occasion (notamment les conventions de crédit et les actes relatifs aux billets de premier rang) ainsi que la satisfaction des critères de liquidité et de solvabilité imposés par la Business Corporations Act aux fins de la déclaration et du versement de dividendes.

DESCRIPTION DE LA STRUCTURE DU CAPITAL

Capital-actions

Le capital autorisé de la Société est composé d'un nombre illimité d'actions ordinaires et d'actions privilégiées qui peuvent être émises en séries. Le texte qui suit résume les droits, les privilèges, les restrictions et les conditions rattachés aux titres de la Société qui composent le capital-actions de la Société.

Actions ordinaires

Au 27 février 2024, 175 277 747 actions ordinaires étaient émises et en circulation.

Chaque action ordinaire confère à son porteur le droit d'être convoqué et d'assister à toutes les assemblées des actionnaires et d'exprimer une voix à ces assemblées. Les porteurs d'actions ordinaires auront le droit, à l'appréciation du conseil d'administration et sous réserve des restrictions légales applicables, de recevoir les dividendes que déclare le conseil d'administration sur les actions ordinaires. Les porteurs d'actions ordinaires auront le droit de participer de façon équitable à toute distribution des actifs de la Société en cas de liquidation, de dissolution ou de faillite de la Société ou à toute autre distribution de ses actifs parmi ses actionnaires aux fins de la liquidation de ses affaires.

Parkland offre un régime de droits des actionnaires (le « régime ») qui a été adopté pour assurer, dans la mesure du possible, que tous les actionnaires soient traités équitablement dans le cadre d'une offre publique d'achat visant Parkland et pour offrir au conseil d'administration plus de temps pour donner suite, s'il y a lieu, à d'autres solutions afin de maximiser la valeur pour les actionnaires. Le régime crée un droit lié à chaque action ordinaire en circulation et à chaque action ordinaire ultérieurement émise. Jusqu'au moment de la libération des droits (au sens donné au terme *Separation Time* dans le régime), qui survient normalement au moment où une offre publique d'achat non sollicitée est présentée et dans le cadre de laquelle une personne acquiert ou tente d'acquérir au moins 20 % des actions ordinaires, les droits ne peuvent être séparés des actions ordinaires et ne peuvent être exercés et aucun certificat de droits distinct n'est émis. Chaque droit confère à son porteur, sauf à l'acquéreur de 20 % des actions ordinaires, à compter du moment de la libération des droits et avant certains moments d'expiration, le droit d'acquérir une action ordinaire selon un escompte considérable par rapport au cours du marché au moment de l'exercice. Le régime a été reconfirmé à l'assemblée annuelle et extraordinaire des actionnaires de Parkland qui s'est tenue le 4 mai 2023 et il doit être reconfirmé chaque troisième assemblée annuelle par la suite. Par conséquent, il est prévu que le régime, ainsi que les modifications autorisées dans le cadre de celui-ci, sera présenté aux actionnaires aux fins d'approbation à l'assemblée des actionnaires de Parkland de 2026. Un exemplaire de la convention relative au régime figure sous le profil SEDAR+ de Parkland, à l'adresse www.sedarplus.ca.

Actions privilégiées

À la date de la présente notice annuelle, aucune action privilégiée de la Société n'était émise ni en circulation.

Les actions privilégiées de la Société peuvent être émises en une ou plusieurs séries. Le conseil d'administration est autorisé à établir le nombre d'actions privilégiées ainsi que les droits, les privilèges, les restrictions et les conditions propres aux actions privilégiées de chaque série. À la suite de discussions avec certains cabinets-conseils en matière de procurations, Parkland a décidé de limiter à 5 000 000 le nombre d'actions privilégiées dont l'émission peut être autorisée à tout moment.

Dettes

Billets de premier rang

Questions d'ordre général

Les billets de premier rang sont des obligations directes de premier rang non garanties de la Société et, en ce qui concerne le droit de paiement, elles sont de rang égal avec toutes les autres dettes de premier rang actuelles et futures de la Société.

Sous réserve de certaines exceptions, les actes relatifs aux billets de premier rang qui régissent les billets de premier rang renferment différents engagements qui limitent notamment la capacité de la Société, et de certaines de ses filiales, à consentir des sûretés à l'égard de leurs actifs; à procéder à leur liquidation ou à leur dissolution; à transférer ou à vendre leurs actifs; à contracter une dette; à verser des dividendes sur des actions, racheter des actions, rembourser des dettes ou faire d'autres paiements assortis de restrictions; à conclure des opérations de couverture sauf dans certaines circonstances; à conclure des opérations avec des membres de leur groupe; et à regrouper, fusionner ou transférer la totalité ou la quasi-totalité de leurs actifs.

Rachat

Les billets de premier rang peuvent être rachetés par la Société aux dates et aux prix qui figurent dans le tableau ci-dessous. Les billets de premier rang peuvent également être rachetés dans d'autres circonstances et à d'autres prix, tel que le prévoient les actes relatifs aux billets de premier rang régissant chacun des billets de premier rang, qui peuvent tous être consultés sous le profil SEDAR+ de la Société, à l'adresse www.sedarplus.ca. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez vous reporter à la note 14 des états financiers annuels qui portent sur les billets de premier rang.

Billets de premier rang	Date de rachat (à compter de la date indiquée et par la suite)	Prix de rachat (pourcentage de la valeur nominale)
Billets de premier rang à 3,875 % échéant en 2026	Le 16 juin 2023	101,938 %
	2024	100,969 %
	à compter de 2025	100,000 %
Billets de premier rang à 5,875 % échéant en 2027 libellés en dollars américains	Le 15 juillet 2022	104,406 %
	2023	102,938 %
	2024	101,469 %
	à compter de 2025	100,000 %

Billets de premier rang	Date de rachat (à compter de la date indiquée et par la suite)	Prix de rachat (pourcentage de la valeur nominale)
Billets de premier rang à 6,000 % échéant en 2028	Le 23 juin 2023	103,00 %
	2024	101,50 %
	à compter de 2025	100,00 %
Billets de premier rang à 4,375 % échéant en 2029	Le 26 mars 2024	102,188 %
	2025	101,094 %
	à compter de 2026	100,000 %
Billets de premier rang à 4,500 % échéant en 2029 libellés en dollars américains	Le 1 ^{er} octobre 2024	102,250 %
	2025	101,125 %
	à compter de 2026	100,000 %
Billets de premier rang à 4,625 % échéant en 2030 libellés en dollars américains	Le 1 ^{er} mai 2025	102,313 %
	2026	101,156 %
	à compter de 2027	100,000 %

Changement de contrôle

Advenant un cas de changement de contrôle (au sens donné au terme *Change of Control Triggering Event* dans chacun des actes relatifs aux billets de premier rang), si les billets de premier rang ne sont pas rachetés par Parkland, les porteurs des billets de premier rang pourront exiger que la Société rachète leurs billets de premier rang, en totalité ou en partie, à un prix de rachat en espèces correspondant à 101 % du capital de ces billets, plus les intérêts cumulés et non versés éventuels, jusqu'à la date de rachat, exclusivement.

Convention de crédit

Le 14 avril 2022, Parkland a conclu la convention de crédit, laquelle a ensuite été modifiée le 9 juin 2023 et le 19 décembre 2023 pour tenir compte de modifications d'ordre procédural ou administratif. Le texte qui suit est un résumé des principales modalités de la convention de crédit.

Montant et durée

La convention de crédit prévoit que certaines facilités de crédit seront mises à la disposition de Parkland, de Parkland Refining, de Elbow River Marketing Ltd., de Parkland (U.S.) Holding Corp., de Parkland US LP, de Parkland (U.S.) Supply Corp. et de Parkland USA Corporation (collectivement, les « **emprunteurs nord-américains** ») et de Sol et certaines de ses filiales (collectivement, les « **emprunteurs caribéens** ») et, de pair avec les emprunteurs nord-américains, les « **emprunteurs** »). Aux termes de ces facilités de crédit, (i) des montants globaux approximatifs de 1 594 millions de dollars (ou l'équivalent en dollars américains) et de 50 millions de dollars américains sont à la disposition des emprunteurs nord-américains (collectivement, les « **facilités mondiales** ») et (ii) un montant global approximatif de 200 millions de dollars américains est à la disposition des emprunteurs caribéens (la « **facilité caribéenne** ») et, avec les facilités mondiales, les « **facilités de crédit** ». De plus, la convention de crédit était auparavant assortie d'un prêt à terme d'une durée de deux ans d'un montant de 400 millions de dollars américains qui venait à échéance le 14 avril 2024. Ce prêt à terme a été remboursé intégralement le 18 décembre 2023 et n'est maintenant plus disponible. Les montants disponibles dans le cadre de la facilité caribéenne sont d'autre part régis par les accords bilatéraux conclus avec les prêteurs pertinents.

La date d'échéance des facilités de crédit est le 14 avril 2027 et Parkland a l'option de demander que les prêteurs prolongent, à leur gré, l'échéance des facilités d'au moins une année, pourvu qu'une telle prolongation ne soit pas supérieure à cinq ans à compter de la date de la prolongation. Rien ne garantit que les prêteurs accepteront de prolonger l'échéance des facilités. Les facilités de crédit comportent une option accordéon qui permet de faire augmenter leur capital jusqu'à un montant global de 500 millions de dollars (ou le montant équivalent en dollars américains).

Lettres de crédit

Des lettres de crédit d'un montant global de 350 millions de dollars (ou l'équivalent en dollars américains) sont à la disposition des emprunteurs nord-américains dans le cadre des facilités mondiales. Des lettres de crédit d'un montant global d'environ 55 millions de dollars sont à la disposition des emprunteurs caribéens dans le cadre de la facilité caribéenne.

Taux d'intérêt et frais

Le taux d'intérêt sur les prêts accordés dans le cadre des facilités de crédit correspondra à l'une ou l'autre des marges suivantes : (i) dans le cas de prêts libellés en dollars américains, au gré des emprunteurs, soit à une marge par rapport à un taux préférentiel américain, soit à une marge par rapport au taux du financement garanti à un jour (le « **taux SOFR** »); et (ii) dans le cas de prêts libellés en dollars canadiens, au gré des emprunteurs, soit à une marge par rapport au taux préférentiel canadien, soit à une marge par rapport au taux des acceptations bancaires. Ces marges seront calculées en fonction du ratio applicable du total de la dette à long terme par rapport au BAIIA (le « **ratio applicable à la marge** »). Les taux d'intérêts applicables aux emprunts libellés en devises dans le cadre de la facilité caribéenne seront établis conformément aux modalités de la convention bilatérale applicable.

Les facilités de crédit sont également consenties en contrepartie (i) d'une commission d'engagement pour chaque prêteur calculée sur le montant inutilisé de son engagement; (ii) de frais d'émission sur le montant en cours des lettres de crédit (sous réserve de la diminution des frais pour les lettres de crédit non financières), et (iii) de frais d'acceptation devant être payés au moment de l'acceptation par le prêteur d'une acceptation bancaire, dans chaque cas, selon un pourcentage calculé en fonction du ratio applicable à la marge en cause.

Remboursement

Les facilités de crédit devront être remboursées à la date d'échéance indiquée ci-dessus.

Garanties et sûreté

Les facilités de crédit sont entièrement garanties par Parkland et certaines de ses filiales par une sûreté grevant la quasi-totalité de leurs actifs respectifs, lesquels sont garantis par une sûreté parfaite de premier rang comportant certaines charges et certaines exceptions, comme garantie pour leurs obligations envers l'agent et envers les prêteurs dans le cadre des facilités de crédit. De plus, Parkland et certaines de ses filiales sont tenues de garantir les obligations des emprunteurs envers l'agent et envers les prêteurs dans le cadre des facilités de crédit.

Certains engagements et certains cas de défaut

Sous réserve de certaines exceptions, la convention de crédit comporte différents engagements qui, notamment, empêchent les emprunteurs (et, dans certains cas, les filiales des emprunteurs et les filiales importantes de Parkland) de modifier la nature de leurs activités commerciales ou de leurs activités d'exploitation de façon importante; de consentir des sûretés à l'égard de leurs actifs; de procéder à leur liquidation ou leur dissolution; de transférer ou vendre leurs actifs, notamment les actions de filiales; d'engager ou de garantir une dette supplémentaire ou d'autres obligations, ou encore d'émettre certains titres de participation, sauf dans certains cas précis; de réaliser certains placements ou certaines acquisitions dont la valeur est supérieure à une limite; de consentir certaines garanties ou d'autres formes d'aide financière; de verser des dividendes sur des actions, de racheter des actions, de rembourser des dettes subordonnées ou de faire d'autres paiements assortis de restrictions; de conclure des opérations de couverture sauf dans certains cas; de conclure des opérations avec des personnes ayant un lien de dépendance ou des opérations avec des membres du même groupe; de consolider, de regrouper, de fusionner ou de transférer la totalité ou la quasi-totalité de leurs actifs; de modifier leur exercice financier sauf si certaines conditions sont respectées; ou de rembourser les billets de premier rang.

La convention de crédit renferme les engagements de faire et les cas de défaut habituels.

Aux termes de la convention de crédit, Parkland est également tenue de maintenir certains ratios financiers et de satisfaire à certains critères financiers. Veuillez vous reporter à la rubrique 7 du rapport de gestion annuel pour obtenir une description de ces engagements financiers prévus aux termes de la convention de crédit ainsi que des renseignements sur le respect de ceux-ci par Parkland.

Facilités relatives aux lettres de crédit non garanties

Parkland affiche un montant total de 60,5 millions de dollars américains disponible aux termes de lettres de crédit dans le cadre de trois facilités relatives à des lettres de crédit renouvelables à demande non garanties (collectivement, les « **facilités relatives aux lettres de crédit** »), qui ont été consentie par La Banque de Nouvelle-Écosse, la Banque Canadienne Impériale de Commerce et la Banque Royale du Canada. Les obligations de Parkland dans le cadre des facilités relatives aux lettres de crédit sont appuyées par des garanties fournies par chaque emprunteur aux termes de la convention de crédit.

Notations

Les billets de premier rang sont notés BB par S&P Global Ratings, division de The McGraw-Hill Companies (« **S&P** ») et BB par DBRS Morningstar (« **DBRS** »). De plus, les billets de premier rang à 5,875 % échéant en 2027 libellés en dollars américains, les billets de premier rang à 4,500 % échéant en 2029 libellés en dollars américains et les billets de premier rang à 4,625 % échéant en 2030 libellés en dollars américains sont notés Ba3 par Moody's Investors Service (« **Moody's** »).

Les notes de S&P évaluent les titres d'emprunt à long terme selon un barème allant de AAA, soit la note la plus élevée, à D, soit la note la moins élevée. Une note de BB occupe le cinquième rang des dix catégories principales. Selon le système de notation de S&P, un débiteur de titres de créance notés BB est moins vulnérable au défaut de paiement ou à d'autres questions spéculatives que les entités dont la note est inférieure; toutefois, il est confronté à des incertitudes permanentes importantes ou à une exposition à des conditions défavorables commerciales, financières ou économiques qui pourraient miner sa capacité à respecter ses engagements financiers relatifs à l'obligation. L'ajout d'un plus (+) ou d'un moins (-) après la note indique la position relative au sein d'une catégorie de notation particulière.

Les notes de DBRS évaluent les titres d'emprunt à long terme selon des catégories allant de AAA, soit la cote la plus élevée, à D, soit la cote la moins élevée. Toutes les autres catégories de notes que AAA et D contiennent également des sous-catégories « (élevé) » et « (faible) ». L'absence d'une désignation « (élevé) » ou « (faible) » indique que la note se situe au milieu de la catégorie. Selon la définition de DBRS, la note BB est attribuée aux titres spéculatifs et de qualité inférieure pour lesquels la capacité de paiement d'obligations financières est incertaine et vulnérable aux événements futurs. La catégorie BB occupe le cinquième rang des dix catégories disponibles.

Les notes de Moody's sont établies selon une échelle d'évaluation de la dette à long terme allant de Aaa à C, qui correspond à la fourchette de la qualité la plus élevée à la plus faible des titres notés. Toutes les autres catégories de notes que Aaa, Ca et C comportent également les modificateurs numériques « 1 », « 2 » ou « 3 ». Les modificateurs indiquent la position relative de l'obligation au sein d'une catégorie de notation donnée. Le chiffre « 1 » indique que l'obligation se situe dans le haut de l'échelle de cette catégorie de notation générique et le chiffre « 3 » indique que l'obligation se situe dans le bas de l'échelle de cette catégorie de notation générique. Une note Ba2 est décrite par Moody's comme comportant des éléments spéculatifs et comme étant exposée à un risque de crédit élevé et de qualité inférieure.

Les notes visent à fournir aux investisseurs une mesure indépendante de la qualité du crédit d'un émetteur de titres. Les notes ne constituent pas des recommandations d'acheter, de détenir ou de vendre les billets, étant donné qu'elles ne donnent aucune indication quant au cours des titres ou au fait que le titre en question convienne ou non à un investisseur en particulier. Il n'y a pas de certitude qu'une note sera maintenue pendant une période donnée ni qu'elle ne sera pas révisée ou retirée entièrement par une agence de notation dans l'avenir si, selon cette dernière, des circonstances le justifient. La révision ou le retrait d'une note pourrait avoir une incidence défavorable importante sur le prix ou la liquidité des billets sur les marchés secondaires, si un tel marché se développe. Parkland ne s'engage pas à maintenir les notes ni à aviser les porteurs de billets de premier rang en cas de modification des notes. Les notes de chaque agence devraient être évaluées séparément. Se reporter à la rubrique « Facteurs de risque – Notations ».

Au cours des deux dernières années, Parkland a payé pour les services de notation de S&P, de DBRS et de Moody's, mais n'a payé pour aucun autre service qui lui a été fourni par ces agences de notation.

MARCHÉ POUR LA NÉGOCIATION DES TITRES

Les actions ordinaires sont inscrites à la cote de la TSX et sont négociées sous le symbole « **PKI** ». Le tableau suivant présente la fourchette des cours et les volumes de négociation des actions ordinaires à la TSX, tel qu'ils ont été publiés par Bloomberg Terminal, pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Mois	Plafond	Plancher	Volume des opérations
Janvier	32,46 \$	28,95 \$	11 334 376
Février	31,70 \$	29,36 \$	7 352 677
Mars	32,70 \$	27,50 \$	17 589 191
Avril	33,05 \$	30,29 \$	8 580 088
Mai	34,87 \$	30,82 \$	9 442 834
Juin	35,12 \$	32,16 \$	7 651 857
Juillet	37,09 \$	32,14 \$	6 109 385
Août	37,62 \$	35,00 \$	8 376 178
Septembre	40,19 \$	36,10 \$	11 930 005
Octobre	42,07 \$	38,61 \$	9 228 738
Novembre	44,97 \$	41,10 \$	9 919 215
Décembre	44,90 \$	42,14 \$	7 966 800

Pour obtenir des renseignements sur les options d'achat d'actions ordinaires, d'unités d'actions incessibles et d'unités d'actions différées fondées sur le rendement qui ont été émises par Parkland au cours du dernier exercice complété, veuillez vous reporter à la note 18 des états financiers annuels, qui sont intégrés par renvoi dans la présente notice annuelle et qui peuvent être consultés sur SEDAR+, à l'adresse www.sedarplus.ca.

ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS

Administrateurs

Les personnes suivantes sont les administrateurs de Parkland au 31 décembre 2023. Le mandat de chaque administrateur expirera à la fin de la prochaine assemblée annuelle des actionnaires ou au moment de l'élection ou de la nomination d'un remplaçant.

MM. Marc Halley and Michael Christiansen ont démissionné du conseil d'administration avec prise d'effet le 31 décembre 2023. Par la suite, MM. Michael Jennings et James Neate ont été nommés au conseil d'administration, avec prise d'effet le 10 février 2024, dans le cadre du processus permanent et stratégique de planification de la relève au sein du conseil. De plus, avec prise d'effet le 10 février 2024, M. Jennings a été nommé au sein du comité de gouvernance, de mises en candidature et de déontologie et du comité de l'environnement, de la sécurité et de la durabilité; et M. Neate a été nommé au sein du comité d'audit et du comité des ressources humaines et de la rémunération.

Nom et territoire de résidence	Occupation principale au cours des cinq dernières années	Administrateur de Parkland depuis
Lisa Colnett ¹⁾²⁾ Toronto (Ontario) Canada	Administratrice de sociétés.	8 mai 2014
Nora Duke ¹⁾³⁾ St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador) Canada	Administratrice de sociétés. Vice-présidente directrice, Durabilité et chef des ressources humaines à Fortis Inc. de décembre 2017 à juin 2022.	6 juillet 2023
Robert B. Espey Calgary (Alberta) Canada	Président et chef de la direction de Parkland depuis mai 2011.	12 mai 2011
Timothy Hogarth ³⁾⁴⁾ Toronto (Ontario) Canada	Président et chef de la direction de The Pioneer Group Inc. depuis juin 2015.	25 juin 2015
Richard Hookway ²⁾³⁾ Londres, Royaume-Uni	Administrateur de sociétés. Chef de la direction (division des activités mondiales) et membre du conseil d'administration à titre de membre de la haute direction de Centrica plc de 2018 à 2020.	5 août 2021
Angela John ¹⁾⁴⁾ Houston, Texas, États-Unis	Directrice, Développement commercial de New Energy Ventures de The Williams Companies, Inc. de janvier 2021 à septembre 2022. Auparavant, directrice, Produits structurés de BP de 2017 à 2020.	5 août 2021
Steven Richardson ²⁾⁵⁾ Toronto (Ontario) Canada	Administrateur de sociétés.	2 août 2017
Deborah Stein ²⁾⁴⁾ Calgary (Alberta) Canada	Administratrice de sociétés.	13 mai 2016

Notes :

- 1) Membre du comité des ressources humaines et de la rémunération. M^{me} Colnett est présidente du comité des ressources humaines et de la rémunération.
- 2) Membre du comité de gouvernance, des mises en candidature et de déontologie. M. Richardson est président du comité de gouvernance, des mises en candidature et de déontologie.
- 3) Membre du comité d'audit. M. Hookway est président du comité d'audit. Il a été établi que les membres du comité d'audit sont indépendants et possèdent des compétences financières. Les renseignements pertinents relatifs à leur formation et à leur expérience sont détaillés à la rubrique « Renseignements sur le comité d'audit ».
- 4) Membre du comité de l'environnement, de la sécurité et de la durabilité. M^{me} Stein est présidente du comité de l'environnement, de la sécurité et de la durabilité. M. Spencer est membre d'office du comité de gouvernance, des mises en candidature et de déontologie.
- 5) M. Richardson est président du conseil d'administration.

Membres de la haute direction

Sauf indication contraire, les personnes suivantes sont les membres de la haute direction de Parkland au 31 décembre 2023.

Nom et territoire de résidence	Occupation principale au cours des cinq dernières années
Robert B. Espey Calgary (Alberta) Canada	Président et chef de la direction depuis mai 2011.
Tariq Remtulla ¹⁾ Calgary (Alberta) Canada	Vice-président principal, directeur du contentieux et secrétaire général depuis juillet 2023. Directeur adjoint du contentieux de Parkland de janvier 2021 à juillet 2023. Conseiller juridique principal et secrétaire général adjoint de Parkland de janvier 2017 à décembre 2020.
Pierre P.G. Magnan Grand Caïman, Îles Caïmans	Président, unité d'exploitation Marché international depuis octobre 2018. Vice-président, Développement de l'entreprise de Parkland de décembre 2017 à novembre 2018. Vice-président intérimaire, Approvisionnement, commerce et raffinage de Parkland de décembre 2017 à octobre 2018.
Donna Sanker Houston, Texas, États-Unis	Présidente de l'unité d'exploitation États-Unis depuis janvier 2023. Présidente de Parkland Canada de novembre 2019 au 31 décembre 2022. Chef de l'exploitation de BP (É.-U.) de septembre 2017 à septembre 2019.
Darren Smart Calgary (Alberta) Canada	Vice-président principal, Transition énergétique et développement d'entreprise depuis février 2022. Vice-président principal, Stratégie et développement d'entreprise de Parkland de janvier 2019 à décembre 2022. De novembre 2019 à novembre 2020, il a occupé le rôle de chef des finances intérimaire de Parkland. Vice-président, Stratégie et intégration de Parkland de janvier 2018 à décembre 2018.
Ian White Toronto (Ontario) Canada	Président de Parkland Canada depuis janvier 2023. Vice-président principal, Marketing stratégique et innovation de Parkland de janvier 2019 au 31 décembre 2022. Vice-président, Marketing stratégique de Parkland de février 2017 à décembre 2018.
Marcel Teunissen Calgary (Alberta) Canada	Chef des finances depuis décembre 2020. Vice-président directeur des finances du secteur intégré du gaz et des nouvelles énergies au sein de Shell plc de novembre 2019 à novembre 2020. Vice-président des finances pour les entreprises au sein de Shell plc de 2018 à 2019. Vice-président des finances de Shell Canada Ltée de 2015 à 2018.
Ferio Pugliese Calgary (Alberta) Canada	Vice-président principal, Personnes et culture et SSE depuis décembre 2020. Premier vice-président, Marchés régionaux et Relations gouvernementales auprès de Air Canada d'août 2018 à décembre 2020. Vice-président directeur, Soutien à la clientèle et Affaires commerciales auprès de Hydro One Ltd. de septembre 2016 à août 2018.
Uwe Stueckmann Toronto (Ontario) Canada	Vice-président principal, Marketing stratégique et innovation depuis le 17 juillet 2023. Vice-président directeur et chef de l'expérience client de Les Compagnies Loblaw de 2019 à 2021. Vice-président principal, Marketing et responsable des relations avec la clientèle de Loblaw de 2009 à 2019.

Note :
1) M^{me} Christy Elliott a démissionné de son poste de vice-présidente principale, directrice du contentieux et secrétaire générale de Parkland le 30 juin 2023. Elle occupait ces fonctions depuis décembre 2020.

Au 31 décembre 2023, les administrateurs et les membres de la haute direction de Parkland étaient, collectivement, propriétaires véritables, directement ou indirectement, d'environ 1 116 009 actions ordinaires, soit environ 0,63 % des actions ordinaires émises et en circulation au 31 décembre 2023, ou exerçaient un contrôle ou une emprise sur un tel nombre de ces actions ordinaires.

Ordonnances d'interdiction d'opérations, faillites, amendes ou sanctions

À la connaissance de la Société, aucun administrateur ni aucun membre de la haute direction de la Société n'est, à la date des présentes, ni n'a été, au cours des dix années ayant précédé la date des présentes, administrateur, chef de la direction ou chef des finances d'une société qui a fait l'objet (i) d'une interdiction d'opérations, d'une ordonnance assimilable à une interdiction d'opérations ou d'une ordonnance qui refusait à la société visée le droit de se prévaloir d'une dispense prévue par la législation en valeurs mobilières qui était en vigueur pour une période de plus de 30 jours consécutifs (une « **ordonnance** ») qui a été prononcée pendant que l'administrateur ou le membre de la haute direction agissait en qualité d'administrateur, de chef de la direction ou de chef des finances; ou (ii) d'une ordonnance prononcée après que l'administrateur ou le membre de la haute direction ait cessé d'exercer les fonctions d'administrateur, de chef de la direction ou de chef des finances et qui découlait d'un événement survenu pendant qu'il exerçait ces fonctions.

À la connaissance de la Société, aucun administrateur ni aucun membre de la haute direction ou porteur de titres ayant le contrôle de la Société n'est, à la date des présentes, ou a été dans les dix années ayant précédé la date des présentes, un administrateur ou un membre de la haute direction d'une société qui, pendant que cette personne exerçait ces fonctions ou au cours de l'année suivant la cessation de ces fonctions, a fait faillite, fait une proposition concordataire en vertu de la législation sur la faillite ou l'insolvabilité, fait l'objet ou été à l'origine d'une procédure judiciaire, d'un concordat ou d'un compromis avec des créanciers, ou pour laquelle un séquestre, un séquestre-gérant ou un syndic de faillite a été nommé afin de détenir ses biens.

À la connaissance de la Société, aucun administrateur ni aucun membre de la haute direction ou porteur de titres ayant le contrôle de la Société n'a, dans les dix années ayant précédé la date des présentes, fait faillite, fait une proposition concordataire en vertu de la législation sur la faillite ou l'insolvabilité, fait l'objet ou été à l'origine d'une procédure judiciaire, d'un concordat ou d'un compromis avec des créanciers, ou a vu un séquestre, un séquestre-gérant ou un syndic de faillite être nommé afin de détenir ses actifs.

À la connaissance de la Société, aucun administrateur ni aucun membre de la haute direction ou porteur de titres ayant le contrôle de la Société ne s'est vu imposer : (i) des amendes ou des sanctions par un tribunal en vertu de la législation en valeurs mobilières ou par une autorité en valeurs mobilières, ni n'a conclu un règlement amiable avec une telle autorité; ou (ii) toute autre amende ou sanction par un tribunal ou un organisme de réglementation qui serait susceptible d'être considérée comme importante pour un investisseur raisonnable ayant à prendre une décision en matière de placement.

Conflits d'intérêts

Certains des administrateurs et des dirigeants de la Société sont, et pourraient continuer d'être, des administrateurs ou des dirigeants d'entités qui livrent concurrence à des clients ou à des fournisseurs de Parkland ou de certaines entités dans lesquelles Parkland détient une participation en titres, ou ils pourraient être engagés ou continuer d'être engagés dans d'autres activités au sein des secteurs dans lesquels la Société exerce des activités à l'occasion. Par conséquent, certains administrateurs et certains dirigeants de la Société pourraient, à l'occasion, se retrouver en situation de conflit d'intérêts dans le cadre de l'exercice de leurs fonctions à l'égard de Parkland. La Business Corporations Act prévoit que si un dirigeant ou un administrateur est partie à un contrat important ou une opération importante ou à un contrat important proposé ou une opération importante proposée, ou encore s'il possède une participation importante dans une personne qui est partie à ceux-ci ou s'il est un administrateur ou un dirigeant d'une telle personne, ce dirigeant ou cet administrateur doit communiquer la nature et la portée de son intérêt et il doit s'abstenir de voter en faveur de l'approbation d'un tel contrat ou d'une telle opération, sauf indication contraire dans la Business Corporations Act. Dans la mesure où surviennent des conflits d'intérêts, ces conflits seront résolus conformément aux dispositions de la Business Corporations Act.

À la date des présentes, la Société n'a connaissance d'aucun conflit d'intérêts important, réel ou éventuel, entre la Société et un administrateur ou un dirigeant de la Société.

CONTRATS IMPORTANTS

À l'exception des contrats conclus dans le cours normal des activités, les seuls contrats importants que Parkland a conclus au cours du dernier exercice complété, ou les seuls contrats importants que Parkland a conclus avant le dernier exercice terminé qui demeurent importants et en vigueur, sont la convention de crédit et les actes relatifs aux billets de premier rang (se reporter à la rubrique « Description de la structure du capital – Dettes »).

INTÉRÊTS DES EXPERTS

Les auditeurs indépendants de la Société sont PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., comptables professionnels agréés, qui ont produit un rapport d'auditeur indépendant daté du 27 février 2024 à l'égard des états financiers annuels. PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. ont indiqué qu'ils sont indépendants de la Société au sens des règles de déontologie de Chartered Professional Accountants of Alberta.

POURSUITES ET APPLICATION DE LA LOI

Il n'existe aucune poursuite à laquelle Parkland est ou a été partie, ou qui vise ou a visé des biens de Parkland au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, et il n'existe aucune poursuite de cette nature qui est envisagée et dont Parkland a connaissance, qui met en cause une réclamation pour dommages-intérêts supérieure à 10 % des actifs à court terme de Parkland. De plus, (i) aucune amende ni sanction n'a été imposée à Parkland par un tribunal en vertu de la législation en valeurs mobilières ou par une autorité en valeurs mobilières au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023; (ii) aucune autre amende ni autre sanction n'a été imposée à Parkland par un tribunal ou un organisme de réglementation qui serait susceptible d'être considérée comme importante pour un investisseur raisonnable ayant à prendre une décision en matière de placement, et (iii) aucune convention de règlement n'a été conclue par Parkland devant un tribunal en vertu de la législation en valeurs mobilières ou avec une autorité en valeurs mobilières au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

MEMBRES DE LA DIRECTION ET AUTRES PERSONNES INTÉRESSÉS DANS DES OPÉRATIONS IMPORTANTES

Aucun administrateur, aucun membre de la haute direction de Parkland, ni aucune personne ayant des liens avec ces personnes ni aucun membre du même groupe que ces personnes ne détient une participation importante, directe ou indirecte, dans une opération réelle ou projetée qui a eu ou dont on peut raisonnablement penser qu'elle aura une incidence importante sur Parkland au cours des trois derniers exercices complétés ou au cours de l'exercice en cours.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Des renseignements supplémentaires, notamment sur la rémunération des administrateurs et des dirigeants, les prêts qui leur sont consentis, les principaux porteurs de titres de la Société et les titres pouvant être émis dans le cadre de régimes de rémunération fondée sur des titres de participation, sont présentés dans la circulaire d'information de Parkland pour sa dernière assemblée annuelle des actionnaires. Des renseignements financiers supplémentaires figurent dans les états financiers annuels et le rapport de gestion annuel, qui sont intégrés par renvoi dans la présente notice annuelle et qui peuvent être consultés sur SEDAR+, à l'adresse www.sedarplus.ca.

Les documents d'information publique de la Société sont affichés sous son profil SEDAR+, à l'adresse www.sedarplus.ca ainsi que sur le site Web de Parkland, à l'adresse www.parkland.ca. Le contenu du site Web de Parkland ou le contenu accessible depuis ce site ne fait pas partie de la présente notice annuelle et n'est pas intégré par renvoi dans la présente notice annuelle.

AGENT DES TRANSFERTS ET AGENT CHARGÉ DE LA TENUE DES REGISTRES

L'agent des transferts et agent chargé de la tenue des registres pour les actions ordinaires est Société de fiducie Computershare du Canada, dont les bureaux sont situés au 324 8th Avenue SW, bureau 800, Calgary (Alberta) T2P 2Z2 et dont le numéro de téléphone est le suivant : 1-800-564-6253.

ANNEXE 1 – MANDAT DU COMITÉ D'AUDIT

Objet général et objectifs

Le comité d'audit (le « **comité d'audit** ») est nommé par le conseil d'administration (le « **conseil** ») de Corporation Parkland (la « **Société** ») afin de superviser le processus de présentation de l'information financière en ayant pour objectif de s'assurer de l'équilibre, de la transparence et de l'intégrité de l'information financière publiée de la Société. Le comité d'audit examinera également ce qui suit : l'efficacité des contrôles financiers internes et du système de gestion des risques de la Société; l'efficacité de la fonction d'audit interne; le processus d'audit indépendant, y compris la recommandation de l'auditeur externe de la Société et l'évaluation du rendement de celui-ci; et le processus de la Société en ce qui a trait à la surveillance de la conformité avec les lois et les règlements qui touchent la présentation de l'information financière.

La Société se conformera aux politiques et aux procédures supervisées ou examinées par le comité d'audit et fera de son mieux pour s'assurer que ces politiques et ces procédures sont appliquées.

Dans l'exécution de ses fonctions, le comité d'audit entretiendra des relations constructives et actives avec le conseil, la direction et les auditeurs externes. Afin de remplir son rôle efficacement, chaque membre du comité d'audit (le « **membre** ») doit acquérir des compétences et des connaissances et les maintenir à jour, et doit notamment comprendre les responsabilités du comité d'audit, les activités commerciales de la Société et les risques liés à ces activités.

Les membres seront indépendants et auront des compétences financières conformément au *Règlement 52-110 sur le comité d'audit* (le « **Règlement 52-110** »).

Bien que le comité d'audit ait les pouvoirs et les responsabilités établis dans le présent mandat, le rôle premier du comité d'audit est de superviser. Les membres du comité d'audit ne sont pas des employés à temps plein de la Société et peuvent ou non être des comptables ou des auditeurs de profession, ou des experts dans les domaines de la comptabilité ou de l'audit mais, en aucun cas, n'agissent à ces titres ni ne sont des experts dans l'exécution d'autres tâches qu'ils sont appelés à réaliser dans le cadre du présent mandat. Par conséquent, il n'est pas du devoir du comité d'audit d'effectuer des audits ou de déterminer que les états financiers de la Société et les renseignements communiqués par la Société sont complets et exacts et sont conformes aux principes comptables généralement reconnus de même qu'aux règles et aux règlements applicables. Ces tâches sont la responsabilité de la direction et de l'auditeur externe.

Les mandats du conseil et des comités énoncent les exigences en matière de procédures qui s'appliquent généralement aux comités du conseil et qui sont, à ce titre, intégrées par renvoi dans les présentes.

Pouvoirs

Le conseil autorise le comité d'audit, dans la limite de ses responsabilités, à faire ce qui suit :

- a) exercer des activités qui relèvent du présent mandat;
- b) retenir les services de conseillers juridiques indépendants et d'autres conseillers et les rémunérer, s'il le juge nécessaire pour s'acquitter de ses fonctions;
- c) s'assurer de la présence des dirigeants de la Société aux réunions au besoin;
- d) avoir accès, sur demande, aux membres de la direction, aux employés et aux renseignements pertinents nécessaires à l'exécution du présent mandat;
- e) établir des procédures pour traiter les préoccupations que les employés ont communiquées confidentiellement et sous le couvert de l'anonymat à la Société au sujet de la comptabilité, des contrôles internes ou de l'audit;

- f) établir des procédures pour la réception, le classement et le traitement des plaintes reçues par la Société concernant des questions de comptabilité, de contrôles internes ou d'audit;
- g) sous réserve des lois applicables et des droits des actionnaires et du conseil, être responsable de la nomination, de la rémunération, du maintien en poste et de la portée de l'audit pour l'année de l'auditeur externe;
- h) approuver tous les honoraires et toutes les modalités proposés liés aux missions d'audit et examiner les politiques relatives à la prestation de services liés et non liés à l'audit par les auditeurs externes, et relatives à l'approbation préalable de tels services non liés à l'audit selon ce qui est requis par le Règlement 52-110;
- i) communiquer directement avec les auditeurs internes et externes.

Organisation

Membres

- a) Le comité d'audit doit être composé d'au moins trois membres. Tous ces membres doivent être indépendants (au sens du Règlement 52-110) et ne pas être membres de la direction de la Société. Lorsque des membres démissionnent ou que des postes sont vacants, les membres remplaçants sont nommés par le conseil.
- b) Chaque membre doit posséder des compétences financières au sens du Règlement 52-110.

Participation des auditeurs externes

- a) Le comité d'audit rencontrera l'auditeur externe sans la présence des membres de la direction à chaque réunion du comité d'audit à laquelle l'auditeur externe participera, même si une telle rencontre a pour seul objectif d'établir qu'aucun enjeu ne doit faire l'objet de discussions sans la présence de la direction.
- b) Le comité d'audit doit rencontrer les auditeurs externes au moins chaque trimestre et à d'autres moments, selon ce qu'il juge approprié pour étudier toute question que le comité d'audit ou les auditeurs externes jugent devoir soumettre à l'attention du conseil ou des actionnaires.

Rôles et responsabilités

Contrôle interne

Le comité d'audit :

- a) aura la responsabilité de surveiller la communication de l'information sur les contrôles internes par la direction;
- b) examinera périodiquement les politiques et les pratiques de la Société en ce qui a trait aux instruments financiers dérivés, au financement, au crédit, à l'assurance, à l'imposition, aux opérations sur marchandises et aux questions connexes;
- c) supervisera les processus de gouvernance en matière de gestion des risques du conseil en effectuant des examens périodiques afin que les mandats du conseil et de ses comités tiennent adéquatement compte des principaux risques qui pèsent sur les activités de la Société.
- d) examinera, avec les auditeurs externes de la Société, le caractère adéquat des procédures de contrôle interne et des systèmes de gestion de l'information et effectuera des demandes de renseignements auprès de la direction de la Société et des auditeurs externes de la Société relativement aux risques importants qui pourraient avoir une incidence négative importante

sur les états financiers de la Société, de même qu'aux efforts déployés par la direction de la Société afin d'atténuer de tels risques;

- e) examinera les dénonciations confidentielles faites par des employés de la Société par l'entremise de la ligne de soutien en matière de dénonciation, lesquelles sont envoyées directement au président du comité d'audit (le « **président du comité d'audit** »), et formulera à leur égard des recommandations appropriées à l'intention du conseil d'administration.
- f) passera en revue la gestion des risques liés aux systèmes de technologies de l'information de la Société, notamment l'efficacité des pratiques en matière de cybersécurité de la Société;
- g) passera en revue les recommandations faites par les auditeurs externes;
- h) supervisera et passera en revue régulièrement le registre des risques d'entreprise de même que la gestion et la réduction des principaux risques auxquels la Société est exposée;
- i) surveillera les pratiques relatives aux dépenses et au remboursement des dépenses des administrateurs et des dirigeants ainsi qu'aux avantages versés aux administrateurs et aux dirigeants;
- j) examinera toutes les opérations entre personnes apparentées qui interviendront entre la Société et des administrateurs ou des dirigeants, dont les associations des administrateurs et des dirigeants.

Communication de l'information financière

Le comité d'audit :

- a) acquerra une connaissance des domaines qui, actuellement, présentent les risques financiers et de contrôle interne principaux, et acquerra une compréhension de la gestion de ces risques;
- b) examinera les questions importantes en matière de comptabilité et de communication, y compris les recommandations professionnelles et réglementaires récentes, et comprendra leur incidence sur les rapports financiers;
- c) supervisera le processus périodique de communication de l'information financière établi par la direction et examinera les états financiers et le rapport de gestion intermédiaires, les états financiers et le rapport de gestion annuels ainsi que les communiqués de presse ou les annonces pertinents, de même que les autres informations financières concernant la Société, qui doivent être fournis aux actionnaires avant leur publication;
- d) recommandera, aux fins d'approbation par le conseil, les états financiers annuels et intermédiaires audités de la Société ainsi que le rapport de gestion et les communiqués de presse sur le bénéfice connexes;
- e) se réunira avec la direction et les auditeurs externes afin d'examiner les états financiers ainsi que les méthodes comptables et appréciations clés;
- f) examinera les résultats de l'audit annuel avec les auditeurs externes de la Société ou la direction de la Société et formulera des recommandations appropriées au conseil relativement, notamment :
 - (i) aux états financiers;
 - (ii) aux rapports de gestion et aux renseignements financiers connexes contenus dans les documents d'information continue;
 - (iii) aux modifications importantes au plan d'audit initial, s'il y a lieu;

- (iv) aux décisions en matière de comptabilité et de communication de l'information liées à des opérations survenus dans l'année en cours ou à des opérations liées à des événements;
- (v) à la lettre de la direction, s'il y a lieu, qui présente les conclusions et les recommandations des auditeurs externes à l'égard du contrôle interne et des procédures de comptabilité ainsi qu'à la réponse de la direction à ces conclusions et à ces recommandations;
- (vi) à toute autre question liée à la réalisation de l'audit, notamment les autres questions qui devraient être communiquées au comité en application des normes d'audit généralement reconnues;
- g) examinera les rajustements importants, les différences importantes non rajustées, les désaccords importants avec la direction et les principales pratiques comptables, et examinera les réponses de la Société relativement à ces enjeux;
- h) s'assurera de respecter toutes les exigences applicables du Règlement 52-110 et informera le conseil de toute violation de ces exigences et des raisons de cette violation.

Respect des lois et des règlements

Le comité d'audit :

- a) examinera l'efficacité du système de surveillance de la conformité aux lois et aux règlements;
- b) recevra des mises à jour régulières de la direction à l'égard des questions de conformité qui pourraient avoir une incidence importante sur les états financiers ou les politiques de conformité de la Société;
- c) examinera, dans le cadre de la préparation des états financiers, les rapports de la direction sur les questions de conformité réglementaire relatives aux activités de la Société;
- d) examinera les conclusions des rapports importants produits par les organismes de réglementation.

Collaboration avec les auditeurs

Le comité d'audit :

- a) informera les auditeurs externes (lesquels feront directement rapport au comité d'audit) de leur obligation de rendre des comptes au comité d'audit et au conseil en tant que représentants des actionnaires de la Société envers lesquels les auditeurs externes sont ultimement redevables;
- b) examinera les compétences professionnelles des auditeurs, y compris les antécédents et l'expérience de l'associé et du personnel travaillant à l'audit;
- c) s'assurera que les auditeurs externes de la Société respectent les exigences énoncées dans le *Règlement 52-108 sur la surveillance des auditeurs*;
- d) s'assurera que les auditeurs externes de la Société sont des membres en règle du Conseil canadien sur la reddition de comptes (le « **CCRC** ») et qu'ils participent aux programmes de supervision établis par le CCRC à l'occasion et qu'ils se sont conformés à toute restriction ou sanction imposée par le CCRC à la date du rapport de l'auditeur applicable qui se rapporte aux états financiers annuels audités de la Société;
- e) obtiendra des auditeurs externes de la Société une attestation écrite officielle décrivant en détail toutes les relations entre les auditeurs externes et la Société, déterminera si les services non liés à l'audit exécutés par les auditeurs externes pendant l'année ont eu une incidence sur leur indépendance,

- s'assurera qu'il n'existe aucune relation entre la Société et les auditeurs externes qui pourrait avoir une incidence sur l'indépendance de ces derniers et prendra toutes les mesures nécessaires afin d'assurer l'indépendance des auditeurs externes;
- f) examinera annuellement le rendement des auditeurs externes et formulera des recommandations au conseil concernant la nomination des auditeurs externes, le renouvellement ou la fin de leur mandat et leur rémunération;
 - g) examinera l'ensemble de la correspondance et des notes de service relatives aux missions liées ou non liées à l'audit fournies par les auditeurs externes par rapport à la situation actuelle de la Société et aux modifications apportées aux exigences réglementaires ou à d'autres exigences;
 - h) discutera avec l'auditeur externe des problèmes d'audit rencontrés dans le cours normal du travail d'audit, notamment toute limitation de l'étendue de l'audit ou de l'accès à l'information;
 - i) s'assurera que les conclusions et les recommandations importantes des auditeurs externes et les réponses proposées par la direction seront reçues, feront l'objet de discussions, et qu'il leur sera donné suite;
 - j) discutera avec l'auditeur externe du caractère approprié des politiques comptables appliquées dans les rapports financiers de la Société ou de toute modification apportée aux politiques, aux principes et aux pratiques comptables de la Société;
 - k) rencontrera séparément les auditeurs externes pour débattre de tout sujet dont le comité d'audit ou les auditeurs estiment nécessaire d'être discuté de manière confidentielle;
 - l) s'assurera que les auditeurs externes ont accès au président du comité d'audit au besoin;
 - m) examinera les politiques applicables à la prestation de services non liés à l'audit par les auditeurs externes et, au besoin, à l'approbation préalable de ces services;
 - n) passera en revue et approuvera les politiques en matière d'embauche de la Société concernant les associés, les employés ainsi que les anciens associés et les anciens employés des auditeurs externes actuels et des anciens auditeurs externes de la Société;
 - o) examinera le plan de contrôle interne proposé par la direction pour l'année à venir et s'assurera que la coordination avec l'auditeur externe est appropriée;
 - p) exécutera toutes les autres fonctions que les organismes de réglementation applicables exigent du comité d'audit en cas de résiliation du mandat ou de démission d'un auditeur;
- d) examinera l'information fournie dans la notice annuelle de la Société, tel que l'exige l'Annexe 52-110A1, « Informations sur le comité d'audit à fournir dans la notice annuelle » (l'« **Annexe 52-110A1** »), qui est jointe au Règlement 52-110;
 - e) si la direction de la Société sollicite des procurations des actionnaires de la Société afin de recommander des candidats à l'élection au poste d'administrateur de la Société, le comité d'audit sera chargé de s'assurer que la circulaire de sollicitation de procurations par la direction de la Société comporte un renvoi aux rubriques de la notice annuelle de la Société dans lesquelles sont présentés les renseignements requis aux termes de l'Annexe 52-110A1;
 - f) s'assurera de la préparation et du dépôt de chaque attestation annuelle de l'Annexe 52-109A1, « Attestation des documents annuels » et de chaque attestation intermédiaire de l'Annexe 52-109A2, « Attestation des documents annuels » devant être signées par le chef de la direction et le chef des finances de la Société, conformément aux exigences prévues dans le Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs, dans sa version modifiée à l'occasion;
 - g) s'assurera que la direction de la Société établit et maintient pour la Société des contrôles et des procédures de communication de l'information qui sont conçus de façon à fournir une assurance raisonnable que les informations importantes concernant la Société, y compris ses filiales consolidées, sont portées à l'attention de la direction de la Société par d'autres personnes au sein de ces entités, particulièrement pendant la période lors de laquelle les « documents annuels » ou les « documents intermédiaires » (au sens donné à chacun de ces termes dans le Règlement 52-109) sont préparés en vue de leur dépôt et que la direction de la Société met en place et maintient un contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société qui est conçu pour fournir l'assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis aux fins de publication de l'information financière, conformément aux principes comptables généralement reconnus de la Société;
 - h) en ce qui a trait aux documents annuels seulement, le comité d'audit s'assurera que la direction de la Société évalue l'efficacité des « contrôles et procédures de communication de l'information » (au sens donné ce terme dans le Règlement 52-109) de la Société à la fin de la période visée par les documents annuels et fait en sorte que la Société présente dans le rapport de gestion annuel ses conclusions sur l'efficacité des contrôles et des procédures de communication de l'information à la fin de la période visée par les documents annuels, en fonction d'une telle évaluation;
 - i) surveillera les changements touchant le « contrôle interne à l'égard de l'information financière » (au sens donné ce terme dans le Règlement 52-109) de la Société et s'assurera que tout changement survenu pendant la dernière période intermédiaire de la Société qui a eu ou dont on peut raisonnablement croire qu'il aura une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société est présenté dans le rapport de gestion annuel de la Société.

Responsabilités en matière de communication de l'information

Le comité d'audit :

- a) informera régulièrement le conseil des activités du comité d'audit et fera des recommandations appropriées;
- b) s'assurera que le conseil a connaissance des sujets pouvant avoir une incidence importante sur la situation financière ou sur les activités de la Société qui sont portés à l'attention du comité d'audit;
- c) préparera tout rapport exigé par la réglementation en ce qui a trait au présent mandat et aux activités qui doivent figurer dans les états financiers et le rapport de gestion intermédiaires, dans les états financiers et le rapport de gestion annuels, dans la notice annuelle (la « **notice annuelle** »), dans la circulaire d'information de la direction (la « **circulaire d'information** ») et dans le rapport sur le développement durable de la Société;

Évaluation du rendement

Le comité d'audit :

- a) évaluera régulièrement son propre rendement, tant de façon individuelle pour chaque membre que collectivement;
- b) évaluera la réalisation des tâches du comité d'audit qui sont énoncées dans le présent mandat et communiquera ses conclusions à cet égard au conseil.

Examen du mandat du comité d'audit

Le comité de gouvernance, des mises en candidature et de déontologie, s'appuyant sur les commentaires émis par tous les membres du conseil et la direction, passera le présent mandat en revue au moins une fois l'an ou, si les circonstances le justifient, plus fréquemment au besoin, afin de déterminer s'il convient d'y faire des ajouts, d'en retirer certaines parties ou d'apporter des modifications.

